Legislative Activities

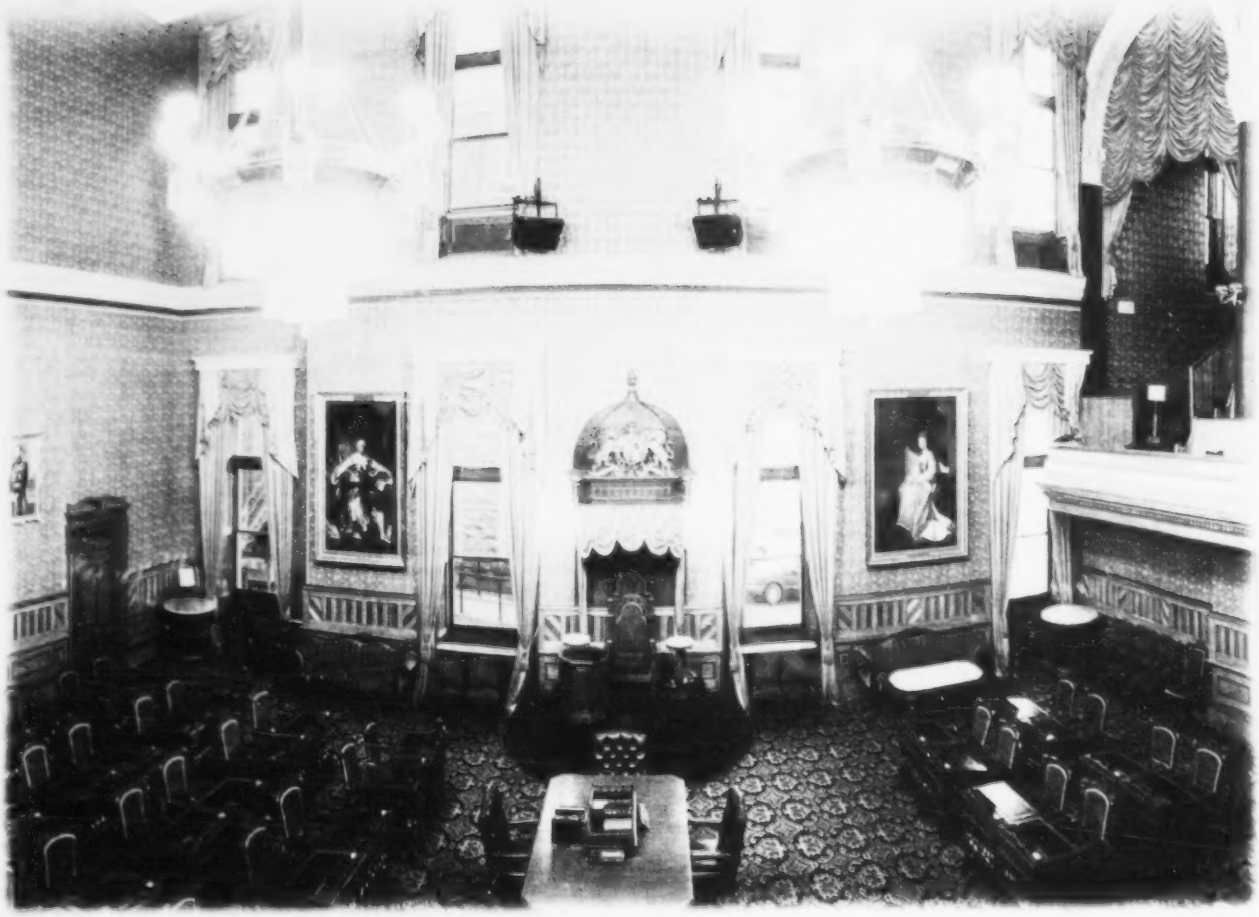

LEGISLATIVE ASSEMBLY OF NEW BRUNSWICK

2004

105-07167/

Legislative Activities

2004

New Brunswick

Prepared for The Honourable Bev Harrison

Speaker of the Legislative Assembly

Legislative Assembly of New Brunswick

April 30, 2005.

The Honourable Bev Harrison
Speaker of the Legislative Assembly
Room 31, Legislative Building
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Dear Mr. Speaker:

I have the honour of submitting this, the sixteenth annual report of *Legislative Activities*, for the year ended December 31, 2004.

Respectfully submitted,

Loredana Catalli Sonier

Loredana Catalli Sonier,
Clerk of the Legislative Assembly.

Table of Contents

Year in Review 7

Office of the Legislative Assembly 10

Mission Statement 10

Organizational Chart 10

Functional Statements 11

Office of the Clerk 12

House, Committee, and Procedural Services 12

Activities of Standing and Select Committees 17

House Statistics 23

Financial and Human Resource Services 24

Financial Summary — Legislative Assembly 27

Human Resources Summary — Legislative Assembly 27

Ceremonial, Security and Visitor Services 28

Legislative Library 32

Hansard Office 37

Debates Translation 39

Special Project 41

Publications 42

Program for Members 43

Tributes 43

Year in Review

Clerk of the Legislative Assembly — Loredana Catalli Sonier

The Legislative Assembly of New Brunswick and the Committees of the Assembly sat a record number of days in 2004.

The First Session of the Fifty-fifth Legislature, which opened July 29, 2003—several weeks after a provincial election—and sat during August and again during December, resumed March 30, 2004, with the presentation of the budget by Finance Minister Jeannot Volpé. The House continued until adjournment on June 30, 2004, and was officially prorogued on Thursday, December 2, 2004, after sitting a total of 62 days. The first session spanned an 18-month period.

In late February, Rogers Cable informed the Assembly that it would no longer broadcast coverage of Legislative proceedings on Rogers Television and Télévision Rogers' community channels effective March 30, 2004, in order to remain in compliance with the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission regulations. Rogers Television continued to televise proceedings for archival, webcast and closed circuit telecast purposes. The Assembly is working with Communications New Brunswick to determine the cost of launching a dedicated parliamentary channel and of operating its own broadcasting system. A report is expected early in 2005.

During the session, the House spent 35 days scrutinizing departmental estimates during Committee of Supply, considered a number of government and private members' public bills, and received two final select committee reports.

The Second Session of the Fifty-fifth Legislature opened on Thursday, December 2, 2004, instead of on the traditional Tuesday and remained in session until December 17, 2004. During the 10-day sitting, the House approved a legislative schedule, considered capital estimates, recommended the appointment of a new Consumer Advocate for Insurance, and received a report of the Law Amendments Committee concerning a proposed Bill that would restrict certain breeds of dogs.

During the adjournment of the House, committees maintained hectic schedules; committees met on 89 days during the 2004 calendar year.

A number of important initiatives were commenced or completed during the 2004 calendar year.

From April 30, 2004, to May 2, 2004 , the Legislative Assembly hosted the Fifteenth Annual Student Legislative Seminar. Fifty-five students representing 33 high schools throughout the province attended the three-day seminar which focused on the judicial, executive and legislative branches of government. For the first time in the Seminar's history the Lieutenant-Governor, His Honour Herménégilde Chiasson, formally opened the Model Parliament by reading a Speech from the Throne which outlined the initiatives of the young parliamentarians.

The Assembly hosts the yearly seminar with the funding assistance from the Department of Intergovernmental and International Relations and the federal ministry of Canadian Heritage under the Canada-New Brunswick Agreement on the Promotion of Official Languages. Funding received under this Agreement also assists with the translation backlog of the proceedings of the House. During the seminar, a diverse group of young people from across the province work together in an atmosphere of learning and friendship, while acquiring a more meaningful knowledge of the provincial system of government.

After the adjournment of the House on June 30, 2004, staff focused efforts on three important initiatives.

Restoration Master Plan

An engineering firm was retained to prepare a comprehensive master plan to identify the necessary work to restore, preserve and maintain the Main Legislative Building for the next 20 years.

In recent years, preservation and restoration priorities were established in an ad hoc fashion to correct maintenance or safety concerns; but they were not part of any stated long-term strategy of planned restoration, maintenance or preservation. The Comprehensive Master Plan will assist the Legislative Assembly in assigning priority to elements of a planned implementation program of conservation, maintenance and restoration work.

The Main Legislative Building, the Departmental Building and the Old Education Building and grounds enclosed by Queen Street, St. John Street, King Street and Secretary Lane were designated a "protected historic site" in 2000.

Spiral Staircase

The structural upgrade of the Legislature's spiral staircase was completed February 27, 2004, when it reopened for use. The primary objective was to upgrade the strength of the staircase to meet loading requirements mandated by current building codes. Work commenced on June 10, 2003, the day after the provincial general election, and was completed five months behind schedule.

Chandelier Repair and Restoration

Work continued on the repair and restoration of the historic chandeliers. In October 2004, after requests for proposals (RFPs) were issued to companies qualified to undertake the specialized restoration work, the contract was awarded to Acu-Bright Inc., of East Kingston, New Hampshire. The proposal from Acu-Bright addressed the terms of reference of the RFP and demonstrated technical expertise, knowledge, and appreciation of the heritage aspects of the specialized restoration work. The time frame for completion of the repairs is March 31, 2005.

Through the summer months and early fall, the Legislative Assembly's Information Technology Coordinator collaborated with the province's Corporate Information Management Services (CIMS) to research the technology necessary to install a wireless network in the Legislative Assembly Chamber and the Legislative Council.

By the time the Second Session opened December 2, 2004, special software installed on Members' laptops provided access to the Government of New Brunswick's resources and to secure transmission of information through a wireless network in the Chamber and in the Legislative Council Chamber (committee room); however, testing and final configurations for the committee room were delayed while the repair and restoration of the ceilings on the second floor of the Legislative Building continued.

From August 28 to 31, 2004, the Legislative Assembly and the Office of the Auditor General hosted the Joint Conference of the Canadian Council of Public Accounts Committee and the Canadian Council of Legislative Auditors. Delegates from provincial, territorial and federal jurisdictions, including Bermuda, attended the three-day conference.

In 2004, the Legislative Administration Committee accepted a proposal from Quebec National Assembly Speaker Michel Bissonnet and Members of the National Assembly for the establishment of a Québec-New Brunswick Parliamentary Association. It was the unanimous decision of the Committee that such an association would strengthen the close ties and bonds of friendship that already exist between Québec and New Brunswick and would provide a regular forum for meetings between Members of the two Assemblies.

The agreement establishing the new Association was officially signed in Québec City on September 1 at the commencement of the 50th Commonwealth Parliamentary Conference. The first meeting of the new Association was held in Québec City from October 17 - 20, 2004. On the occasion of this inaugural meeting, the proceedings were suspended and a special ceremony was held in the Chamber of the National Assembly on October 19 to commemorate the Royal Proclamation designating July 28 of every year "A Day of Commemoration of the Great Upheaval."

To mark the occasion, the New Brunswick and Acadian flags were flown on top of the National Assembly Building. Among the MLAs present were Cy LeBlanc (Dieppe-Memramcook), Ronald Ouellette (Grand Falls Region), Claude Williams (Kent South), John Betts (Moncton Crescent) and Eugene McGinley (Grand Lake). Among the topics discussed during the two-day meeting were: tourism as a regional economic development engine; the e-government project (one-stop centres, online services, consolidation of phone inquiry services); automobile insurance, interprovincial trade and cross-border labour mobility; cross border highway safety issues (Route 185); and the education system (early intervention). Cy LeBlanc has been designated president of the new association and Ronald Ouellette vice-president. The meetings of the association will be held yearly and alternate between the two provinces.

In October, 2004, a section of ceiling plaster estimated to weigh 200 kilograms crashed to the floor in the foyer of the Departmental Building in an area frequently used for press conferences. A structural assessment by an engineering firm was undertaken to assess the condition of the ceilings in the Legislative Council Chamber and in the second floor offices in the Main Legislative Building which had developed significant cracks during the winter months. The report flagged serious structural issues within the

Building and possible safety implications for Members, staff and the public. All committee meetings were rescheduled to meet in the Assembly Chamber to allow for the necessary repairs to be made.

The Speaker, Hon. Bev Harrison, gave welcoming remarks to MLAs and guests in attendance at a ceremony held in the rotunda of the Legislative Building on September 30, 2004, to mark the presentation and unveiling of the official portrait of former Lieutenant-Governor, the Hon. Senator Marilyn Trenholme Counsell. The portrait by renowned Acadian artist Claude Picard features Senator Trenholme Counsell seated in the Library of Old Government House.

A by-election was held October 4, 2004, in the electoral district of Shediac–Cap-Pelé, a seat vacated by the resignation of Bernard Richard in November of 2003. The successful candidate, Victor E. Boudreau (Liberal) was sworn in October 27 and presented in the House on December 2, 2004, restoring the standings in the House to 28 Progressive Conservatives, 26 Liberals and 1 New Democrat.

In 2004, the Office of the Clerk was recommended by the Co-operative Education Program Faculty of Administration, University of New Brunswick, to receive a Certificate of Appreciation. The Certificate of Appreciation was presented at the 2004 Business Awards Dinner held November 4, 2004. In attendance to accept the award were Clerk Assistant Shayne Davies and Director of Finance and Human Resources Peter Wolters.

On December 17, the Assembly adopted its first sessional calendar setting out the sitting days of the House for the balance of the Second Session. The resolution was supported by both opposition parties. In accordance with the calendar the House will sit for three-week periods, then adjourn for one week. The House will sit for three weeks in January, resume on March 30, and sit until June 10, 2005.

Nine new employees joined the staff of the Legisaltive Assembly Office in 2004: Denis Caissie (Hansard Office); Tom Stillwell (Legislative Library); Jack Carr and Ryan Donaghy (Office of the Government Members); Louise Goguen-Kelly, Marie-Andrée Bolduc, Érik Denis and Jan Rowinski (Office of the Official Opposition); and Marie-Anne Bourque-Pollack (New Democratic Party Member's Office.)

Left to right: Hon. Bev Harrison, Speaker; Hon. Marilyn Trenholm Counsell, Senator and former Lieutenant-Governor; her son Giles Counsell; His Honour Herménégilde Chiasson, Lieutenant-Governor; and artist Claude Picard, at the unveiling of the official portrait of the former Lieutenant-Governor. *Photo courtesy of Harry Mullin*

Office of the Legislative Assembly

Mission Statement

1. To assist the Legislative Assembly in fostering respect for the institution and privileges of parliamentary democracy.
2. To provide assistance and support to all Members of the Legislative Assembly, their staff and the public.
3. To provide impartial and confidential service to all Members of the Legislative Assembly.
4. To record the proceedings and maintain the records of the Legislative Assembly.
5. To provide public education and information services on behalf of the Legislative Assembly.
6. To provide administrative, financial, and human resources to certain statutory offices reporting to the Legislative Assembly.

Organizational Chart

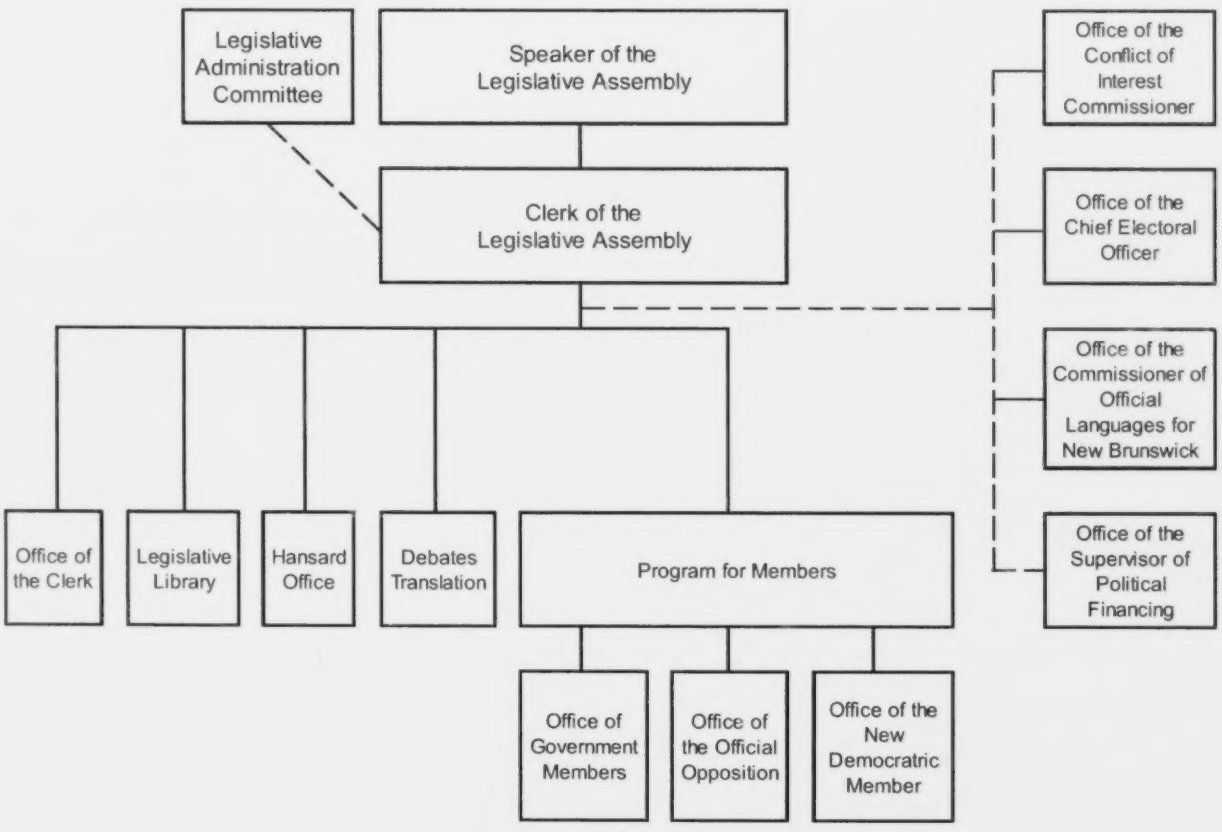

Functional Statements

1. *Clerk of the Legislative Assembly*

- The Clerk is the chief procedural advisor to the Speaker and to the Members and acts as Secretary to the Legislative Administration Committee. Appointed by resolution of the House, the Clerk is responsible for a wide range of administrative and procedural duties relating to the work of the House and its Committees. The Clerk of the Legislature is the Speaker's chief administrative deputy and has authority and responsibility similar to that of a Deputy Minister of a government department.

2. *Office of the Clerk*

- Produces the Journal, Orders of the Day and maintains the official permanent records of the Assembly.
- Provides procedural advice and support services to the chairs and members of committees of the Legislative Assembly.
- Provides public education and information services to Members, to government, and to the private sector.
- Provides administrative support to the Legislative Assembly.
- Provides financial and human resource management services to the Legislative Assembly.
- Provides administrative, financial and human resource support to the Office of the Conflict of Interest Commissioner, Office of the Chief Electoral Officer, Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick, and Office of the Supervisor of Political Financing.

3. *Legislative Library*

- Provides information and reference services to Members of the Legislative Assembly.

4. *Hansard Office*

- Records and transcribes House proceedings (Hansard) for the members of the Legislative Assembly and for publication; records and transcribes legislative committee proceedings for members of the Legislative Assembly.

5. *Debates Translation*

- Translates House proceedings (Hansard) and the Journal for members of the Legislative Assembly and for publication; translates speeches and statements for members of the Legislative Assembly, reports for legislative committees, and procedural and administrative material for the Office of the Legislative Assembly.

6. *Sergeant-at-Arms*

- Provides security services to the Legislative Assembly.
- Provides page and messenger services to the Assembly.
- Provides visitor information services to the public.
- Provides building maintenance and custodial services.

7. *Program for Members*

- Provides financial and administrative support to the backbench Members of the Legislative Assembly.

Office of the Clerk

Clerk Assistant and Clerk of Committees — Donald J. Forestell

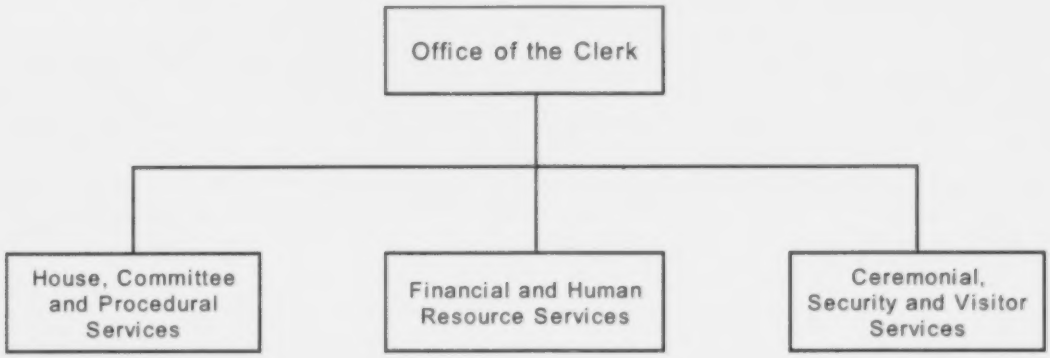

House, Committee, and Procedural Services

The Legislative Assembly maintained a busy schedule in 2004. The House sat for a total of 56 days during the course of the calendar year. In addition, legislative committees met for a total of 89 days. This continues a trend over the past number of years which has seen an increased workload both within the House and in committees.

The First Session of the 55th Legislature, which adjourned on December 19, 2003, resumed sitting on March 30 for presentation of the 2004-2005 budget. The House adjourned on April 23 following a four-week sitting and resumed sitting on May 4, 2004. The House then continued sitting until adjournment on June 30.

In an effort to make Question Period more effective, rule changes to limit the length of questions and answers were recommended by the Standing Committee on Procedure in a report presented to the House December 9, 2003. The *Standing Rules of the Legislative Assembly* were subsequently amended in accordance with the Committee's recommendations. The revised Standing Rules stipulate that a Member asking a question may speak for no more than sixty seconds and that a Minister's reply shall not exceed sixty seconds. The year 2004 marked the first full year that the House operated under the revised rules. The Speaker of the House was diligent in enforcing the new rules, resulting in a significant increase in the number of questions asked.

In accordance with the recommendation of the Standing Committee on Procedure, the rules relating to Private Members' Public Business were also amended. Debate on an item of Private Members' Public Business is now limited to two hours to ensure that Members are given the opportunity to introduce and debate issues of immediate concern. Nine motions were debated during the first session of the 55th Legislature, an increase of five over the previous session. In addition, 25 Private Members' Public Bills were introduced during the First Session, a significant increase over the 7 introduced during the previous session.

The most significant increase, however, was in the number of petitions presented in the House. During the First Session of the 55th Legislature, 48 petitions were presented on the floor of the House, tripling the number introduced during the previous session.

During the spring sitting and for the first time in recent history, Members made use of a Pairing Book, maintained at the Table in accordance with an earlier recommendation of the Standing Committee on Procedure. Pairing is an arrangement whereby two Members on opposite sides of the House agree not to vote for a specific period of time. This arrangement, which permits Members to be absent on other business, is worked out either by the respective whips or by the Members themselves.

The Second Session of the 55th Legislature opened on Thursday, December 2, 2004. Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson, who was appointed the Province's 29th Lieutenant-Governor in August of 2003, delivered his first Speech from the Throne. The

House adjourned on December 17 following a 10 day fall-sitting. Standings in the House at year-end were: 28 Progressive Conservatives, 26 Liberals and 1 New Democrat.

Legislative Committees

Legislative committees remained active during 2004, holding a total of 89 meetings throughout the year. In addition to the eight Standing Committees appointed pursuant to the Standing Rules, four Select Committees were appointed during the First Sitting of the 55th Legislature. Two of these Select Committees tabled their final reports during 2004. The Select Committee on Public Automobile Insurance, chaired by Elizabeth Weir, MLA for Saint John Harbour, tabled its final report on April 2, 2004. The Select Committee on Wood Supply, chaired by Kirk MacDonald, MLA for Mactaquac, tabled its final report on September 15, 2004.

Due in part to scheduling conflicts and to repairs being made to the ceiling of the Legislative Council Chamber during the latter part of 2004, a number of committee meetings were held on the floor of the House itself. Of particular significance, the Standing Committee on Crown Corporations held four days of high-profile hearings in March to review issues surrounding the agreement with Venezuela to secure a supply of Orimulsion at the Coleson Cove Generating Station in Saint John. Numerous witnesses were called to appear before the Committee on the floor of the historic chamber. Committee members sat at the Members desks on either side of the floor, with the Committee Chair and Committee Clerk sitting at the Clerk's table. Witnesses appeared at a table set up specifically for this purpose opposite the Chairperson, with the media sitting at the bar of the House. The public and other attendees were seated in the gallery.

Over the past number of years there has been a dramatic increase in committee-related communications through web-based and other electronic formats. The public is now able to access online all relevant information relating to a particular committee's meeting dates, locations and agendas. Individuals and organizations can submit briefs online and advise the Clerk's Office of their intention to participate in the public hearings. The majority of communications and briefs submitted for committee hearings are now received electronically. Specialized Select Committees and related public hearings have meant the creation of individualized Web sites customized to the needs of a particular committee.

Inter-Parliamentary Relations

The Legislative Assembly acted as host of the 25th Annual Conference of the Canadian Council of Public Accounts Committees. The conference was held jointly with the 32nd Annual Conference of the Canadian Council of Legislative Auditors. The joint conference was held at the Delta Hotel in Fredericton from August 29 - 31. Over 130 delegates and guests attended, representing every province and territory as well as the island country of Bermuda. Clerk's Office staff worked in conjunction with staff from the Office of the Auditor General in planning and hosting the conference. The business sessions touched on various topics of interest to legislators, including health care accountability, the implementation of generally accepted accounting principles, and public performance reporting.

The 50th Commonwealth Parliamentary Association Conference (CPA) was held in Ottawa, Quebec City and Toronto from August 29 to September 9, 2004. The Right Honourable Adrienne Clarkson, Governor General of Canada, opened the Conference on September 3 at the Château Frontenac in Quebec City. The Speakers of the House of Commons, the Senate and the provincial and territorial legislatures of Canada, acted as the hosts of the conference. The conference was attended by over 500 delegates and observers representing the more than 165 national, state, provincial and territorial parliaments which make up the Association. The membership of the CPA consists of over 15,000 parliamentarians who, irrespective of gender, race, religion or culture, are united by community of interest, respect for the rule of law and individual rights and freedoms, and by pursuit of the positive ideals of parliamentary democracy.

Two Clerk's Office staff served as Liaison Officers during the conference. Research Officer Diane Taylor Myles and the Administrative Assistant to the Speaker, Janet Trail, served with several others from the various legislatures across Canada. The Liaison Officers acted as the direct link with the Conference Secretariat staff. Their duties included providing information and details on ground transportation and excursions, facilitation of arrivals to and departures from Canada, accompanying delegations to all sites, providing accurate information on changes to the

program and other logistical details, assisting in the execution of various events, and numerous other tasks as required to ensure the success of the conference and the enjoyment of the delegates and guests attending.

The Office of the Clerk was involved in the organizing of the Quebec-New Brunswick Parliamentary Association, whose inaugural meeting was held in Quebec City in October. The association was formed with the aim of strengthening the close ties and bonds of friendship that already exist between Quebec and New Brunswick and for providing a regular forum for meetings between members of the two assemblies. Among the topics discussed during the initial two-day meeting were: tourism as a regional economic development engine; the e-government project (one-stop centres, online services, consolidation of phone inquiry services); automobile insurance; interprovincial trade and cross-border labour mobility; and cross-border highway safety issues.

The Canadian Association of Former Parliamentarians held a regional reunion in Fredericton from October 17 to October 19, 2004. The Association is made up of former Members of the House of Commons and the Senate and was established to put the knowledge and experience of its members at the service of parliamentary democracy in Canada and elsewhere. The Office of the Clerk hosted a reception for the former parliamentarians on October 18 in the Speaker's Lounge. The event was well attended by former Members and Senators from across the region.

During 2004 the Clerk of the Legislative Assembly met with the Speaker and Clerk of the Nova Scotia House of Assembly with respect to the reorganization of services being undertaken in the Nova Scotia Legislature. The Clerk provided detailed briefings on the role and services offered by the Office of the Clerk in the New Brunswick Assembly and on the organization and administration of the various offices that make up the Office of the Legislative Assembly. The Clerk also provided written briefings to assist the Nova Scotia Assembly as they made the transition to a full-time Clerk of the Legislature and the resulting consolidation of services within the Office of the Clerk.

Educational

The Office of the Clerk organized the Fifteenth Annual Student Legislative Seminar, held from April 30 - May 2 in Fredericton. Fifty-two students representing the various provincial high schools attended. The Students were welcomed to the Assembly by Speaker Harrison who took an active part in the activities. Numerous workshops and lectures were held during the course of the weekend, focusing on the judicial, executive and legislative branches of government. Guest speakers included Hon. David Walker, a Judge of the Provincial Court; Hon. Bernard Lord, Premier; Shawn Graham, Leader of the Opposition; and Kirk MacDonald, MLA for Mactaquac. The seminar concluded with the students participating in a spirited model parliament on the floor of the Legislative Assembly's historic chamber.

As in past years, the Office participated in "Machinery of Government" seminars for Legislative staff, civil servants and executive staff members. The Clerk of the Legislative Assembly spoke on the role and functions of the Legislative Assembly in relation to the executive and judicial branches of government.

Clerk's Office staff prepared and submitted a detailed legislative report to each quarterly addition of the *Canadian Parliamentary Review*. The *Canadian Parliamentary Review* is the Journal of the Commonwealth Parliamentary Association, Canadian Region. Each legislative report details the most current happenings in the Legislative Assembly of New Brunswick and its committees, and refers to procedural or other matters which may be of interest to legislators.

The Clerks Assistant attended the 2004 Professional Development Seminar of the Association of Clerks-at-the-Table in Canada. The Seminar, hosted by the Legislative Assembly of Nunavut, was held in Iqaluit during the first week of August. The conference was attended by procedural clerks from every province and territory, as well as from the United Kingdom and Australia. Representatives from the American Society of Legislative Clerks and Secretaries were also in attendance.

Technology Initiatives

Live Webcast

In March, the Legislative Assembly, in consultation with Communications New Brunswick, began to live-webcast Legislative committees. This enabled internet users around the province and beyond to listen to live audio proceedings of legislative committees. The Assembly's Web site contains an online legislative calendar listing the dates of scheduled committee hearings and noting those which will be webcast live. The following are some statistics on internet connections to the committee webcasts in March:

Public Accounts
Tuesday, March 23 — 354 connections
Wednesday, March 24 — 261 connections

Crown Corporations
Thursday, March 25 — 1,699 connections
Friday, March 26 — 6,399 connections
Saturday, March 27 — 813 connections

Televised Proceedings

Effective March 30, Question Period became the only part of the Assembly's proceedings available to the public through the local community programming channel. However, the daily Question Period was not carried live but televised at 4 p.m. each day that the Legislature was in session. The Legislative Assembly continued to examine the feasability of launching an independent provincial legislature television service, available to both cable and satellite television distributers. This service would provide coverage of legislative proceedings from prayers to daily adjournment, and would also include committee proceedings. In the interim, live webcast of House proceedings (video and audio) continues to be available on the Assembly's Web site.

Wireless Network

In the spring of 2004 a request was put forward that would allow Members of the Legislative Assembly to access network resources while in the Assembly Chamber or Committee Room (Legislative Council Chamber). After consultation from many sources it was determined that a wireless network should be installed. This would result in the least amount of physical change to both rooms as there would be no requirement for network cables. The network in the Chamber was put in place during the year and was ready for use by the opening of the Second Session. Final configurations were delayed in the Committee room due to structural work being undertaken. It is expected that Members will be able to utilize the wireless network in the Council Chamber by early in the new year. The wireless networks have been set up as untrusted networks, and therefore reside outside the government's firewalls. Therefore, MLAs using the networks must have Remote Access Certificates (VPN/Entrust) software installed on their laptops to give them access to GNB resources and to secure transmission of information through the wireless network.

Procedural Services and Research

In early October, procedural staff met with Victor Boudreau, the Member for Shediac–Cap-Pelé, who was elected in a by-election held on October 4, 2004. The Member was briefed on the role and functions of the Legislative Assembly; the transaction of business in the House; the rules of procedure and participation in debate; and the process of decision making in the House. Mr. Boudreau was the only new Member elected since the general election of 2003.

During the course of the year, Table Officers met with new staff of the various party offices and provided briefings on the various aspects of House business and procedure. Staff continued to work in consultation with Parliamentary House Leaders, Members and their staff throughout the year to provide impartial and confidential advice with respect to parliamentary rules and procedure.

Procedurally, the Clerks-at-the-Table were kept very busy during the course of the House sittings. Due in large part to the closeness of the numbers in the House, the Table Officers were called upon regularly to provide procedural advice to the Speaker, Members and Parliamentary House Leaders, as well as staff within the various party offices. Procedural staff met with the Speaker on a regular basis during the course of the session, providing guidance and advice with respect to the application of the Standing Rules and established parliamentary practice within the House. Procedural staff carried out detailed research as required, providing confidential and impartial advice to Members and staff.

In the late 1990s, the Association of Clerks-at-the-Table in Canada (CATS) established an electronic system whereby Clerks from the various jurisdictions within Canada could post a procedural question or other inquiry relating to the functioning or operations

of their respective parliament. This enabled procedural staff from the House of Commons, the Senate, and every provincial and territorial legislature to either post or respond to questions relating to parliamentary procedure or other matters relating to the functioning of the House and its committees. The CATS system, as it is referred to, serves as an invaluable tool to procedural staff, allowing staff to quickly canvass other jurisdictions on matters which may arise in the House or in the day-to-day operations of the Assembly.

In 2002 the CATS system was expanded in scope to include parliaments in the United Kingdom and Australia. In 2004, the procedural clerks gave detailed responses to more than 60 inquires posted to the CATS system. In addition, the Clerks posted numerous inquiries and received responses relating to various matters which arose in the New Brunswick Assembly. The CATS Web site is administered by the Clerk's Office of the Legislative Assembly of Saskatchewan.

Staff compiled and maintained complete records of both House and committee proceedings. All House proceedings, decisions and transactions are compiled in the unrevised Journal, referred to in many jurisdictions as the Votes and Proceedings. The *Journal*, the complete, official, indexed record of House proceedings for a session, contains reference to all matters before the House including the Throne Speech, Budget, Bills, motions, division votes, Speaker's Rulings and Royal Assent. All current sessional documents tabled in the House are noted in the Journal. The Journals are available online beginning with the First Session of the 53rd Legislative Assembly in October 1995.

Clerk's Office staff prepared the booklet *Biographies of the Members of the 55th Legislature* which contains the biographical and constituency information for each Member of the Legislative Assembly. In addition to being published in hard copy, the booklet is now available on the Legislature's Web site at

http://www.gnb.ca/legis/publications/2004e_bios.pdf.

The biographies of Members are updated on a day to day basis online and changes to Members physical and postal addresses are ongoing.

Appointments

On December 14, 2004, the Assembly adopted a resolution recommending the appointment of Ronald Godin as the first Consumer Advocate for Insurance under the *Consumer Advocate for Insurance Act*. The Act came into effect January 1, 2005, and established the Office of the Consumer Advocate for Insurance. The Consumer Advocate is an officer of the Legislative Assembly and has the following responsibilities under the Act:

(a) *to examine the underwriting practices and guidelines of insurers, brokers and agents, and report the use of any prohibited underwriting practices to the Superintendent;*

(b) *to conduct investigations in relation to insurers, brokers and agents concerning*

(i) *the premiums charged for contracts of insurance, and*

(ii) *the availability of contracts of insurance;*

(c) *to respond to requests for information with respect to insurance;*

(d) *to develop and conduct educational programmes with respect to insurance for the purpose of educating consumers; and*

(e) *to carry out tasks or investigations in relation to insurance matters or the insurance industry as directed by the Legislative Assembly.*

The new Office of the Consumer Advocate for Insurance will be established in the city of Bathurst which is in the northeastern region of the province; costs associated with the Office will be charged back to the insurance industry. The Consumer Advocate will report directly to the Legislature. Financial administration of the Office will be administered through the Office of the Clerk of the Legislative Assembly.

Activities of Standing and Select Committees

Clerk Assistant and Committee Clerk — Shayne Davies

I. Introduction

Legislative committees have existed in New Brunswick since the meeting of the first Legislative Assembly in 1786. Parliamentarians realized very early on the need to entrust some of their work to committees made up of their own Members. Since that time, the role and importance of committees has increased dramatically, especially over the past 35 years. Much of this is due to the increase in volume of the work coming before the Legislature, the complexity of which has made it more urgent that work be delegated to committees. It is also due to the ability and experience of persons elected to public office, who have sought a more meaningful role for themselves in the legislative process to better utilize their divers talents and abilities.

Legislative committees are an extension of the House and the makeup of a committee will generally reflect the overall distribution of seats in the Assembly. Proceedings in committee are often more informal and collegial than in the House itself, providing an atmosphere that is more conducive to collaborative thought and cooperation. Indeed, reports to the House are often agreed to unanimously, providing constructive recommendations that have received the support of all parties. Committees are able to carry out work that the Assembly as a whole would find difficult, if not impossible, to undertake. They are able to consult with the public on important matters in order to hear the views and suggestions of ordinary citizens. In addition, committees are able to travel when necessary, allowing Members to hear from citizens in all areas of the province.

Following the provincial election in 2003, the Legislative Assembly appointed 8 Standing Committees, which exist for the life of a Legislature, and 4 Select Committees, which generally exist until the presentation of their final report to the Assembly. In 2004 the majority of the Standing and Select Committees were active, with a total of 89 meetings held during the year. In particular, the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee on Crown Corporations were busy reviewing annual reports, public accounts, and other matters referred to their respective Committees. As for the Legislature's Select Committees, both the Select Committee on Public Automobile Insurance and the Select Committee on Wood Supply were able to table their final reports in the Legislature before the year end.

The following chart presents a breakdown of the various committees and the number of days each committee met during 2004:

COMMITTEE	NO. OF MEETINGS
Crown Corporations	22
Education	0
Health Care	3
Law Amendments	10
Legislative Administration	8
Ombudsman	0
Private Bills	4
Privileges	0
Procedure	0
Public Accounts	19
Public Automobile Insurance	6
Wood Supply	17
TOTAL	**89**

II. Standing Committees

Standing Committee on Crown Corporations

The Standing Committee on Crown Corporations, chaired by Wally Stiles (Petitcodiac), remained active with a total of 22 committee meetings held during 2004.

Officials of the province's eight regional health authorities appeared before the Committee during February and March. The Chairman of the Board, Chief Executive Officer and other senior officials from each health authority appeared before the Committee to account for their activities and spending during the two previous fiscal years (year ending March 31, 2002 and 2003).

The Committee met with the health authorities as follows:

February 3 Regional Health Authority 1 (South-East)
February 4 Regional Health Authority 3
February 5 Regional Health Authority 2
February 10 Regional Health Authority 4
February 12 Regional Health Authority 1 (Beauséjour)
March 16 Regional Health Authority 7

March 17 Regional Health Authority 5
March 17 Regional Health Authority 6

The Committee also met during this period to review the activities and financial statements of the following Crown corporations and agencies for the fiscal year ending March 31, 2003: Atlantic Lottery Corporation; Lotteries Commission of New Brunswick; New Brunswick Investment Management Corporation; and New Brunswick Board of Commissioners of Public Utilities.

The Committee held four days of public hearings in the Legislative Assembly Chamber on March 25, 26, 27, and 29, to review issues surrounding the agreement between NB Power and Venezuelan oil companies to secure a supply of Orimulsion for the Coleson Cove Generating Station near Saint John. The Committee was charged with examining whether there were any failures in the decision making process that led to the alleged breach of this agreement by the oil companies involved. The Committee heard from 13 individuals, including present and former officials of NB Power, the Department of Energy and other government departments. The Committee has reviewed the transcripts from over 40 hours of testimony and is expected to report back to the House with a summary of the testimony in 2005.

The Committee met again on October 13, 22, 27, 28, November 2, 3, 4, and 5, to review the activities and financial statements of the following Crown corporations and agencies for the fiscal year ending March 31, 2003, and in certain circumstances, the fiscal year ending March 31, 2004:

Algonquin Properties Limited
Atlantic Lottery Corporation
Forest Protection Limited
Kings Landing Corporation
New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation
New Brunswick Crop Insurance Commission
New Brunswick Farm Products Commission
New Brunswick Forest Products Commission
New Brunswick Highway Corporation
New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation
New Brunswick Museum
New Brunswick Research and Productivity Council
Provincial Holdings Ltd.
Regional Development Corporation
Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick

On November 5 the Committee was also briefed by the Auditor General on chapter 6 of the *Report of the Auditor General of New Brunswick, Volume 1, 2003* entitled "Crown Agency Governance". On December 14 the Committee met in a special joint session with the Standing Committee on Public Accounts to receive and review the *Report of the Auditor General of New Brunswick, Volume 2, 2004*. The Auditor General briefed members on the nature of the work undertaken during the year and the contents and findings of the Report.

Standing Committee on Law Amendments

The Standing Committee on Law Amendments is chaired by Jody Carr (Oromocto-Gagetown). On occasion bills introduced in the Legislative Assembly may not receive second reading, but instead, be referred by way of motion to the Standing Committee on Law Amendments for review. This referral is often made to allow for public consultation in order to receive input from interested stakeholders, groups and individuals.

During 2004 three bills were referred to the Standing Committee on Law Amendments. Bill 55, *Restricted Dogs Act*, was introduced by Kelly Lamrock (Fredericton - Fort Nashwaak) on May 28, during the First Session of the 55th Legislature, and referred to the Committee on June 8 for review. The Bill would make several changes to the law regarding certain breeds of dogs, namely, Staffordshire Bull Terriers, American Staffordshire Terriers, Rottweilers, and Akitas. The Bill requires owners to have a licence for these dogs, and to carry liability insurance to cover damages caused by them. As well, the Bill holds owners strictly responsible for any injuries caused by these dogs, and requires owners to maintain control of them both on and off their property. The Bill also allows for the seizure of these dogs in specific circumstances.

The Committee held public hearings on Bill 55 on November 16 and 17 in the Legislative Assembly Chamber and a total of 203 written submissions were received by the Committee. In a report to the Legislature on December 16 the Committee recommended that breed specific legislation such as

Bill 55 not be proceeded with, but rather, that the Legislative Assembly urge the government to consider the advisability of developing province-wide dangerous dog legislation that does not focus on specific breeds of dogs, but rather focuses on education, prevention, responsible dog ownership and commitment to enforcement.

Bill 77, *Pay Equity Act*, was introduced by Elizabeth Weir (Saint John Harbour) on June 25, during the First Session of the 55th Legislature, and referred to the Committee on June 29 for review. The Bill sets out a framework for resolving the differences in the payment of wages to men and women in predominantly female work occupations. The Bill applies to both private and public sector employees and would require that employers take proactive measures to achieve pay equity in the work place. As well, the Bill proposes the establishment of a Pay Equity Commission to help promote and achieve pay equity in the province.

The Committee held public hearings on Bill 77 on November 18, 19, and 26, in the Legislative Assembly Chamber and a total of 49 written submissions were received by the Committee. The Committee is expected to report its findings on the Bill in 2005.

Bill 16, *Pension Benefits Guarantee Fund Act,* was introduced by Opposition Leader Shawn Graham (Kent) on December 14, during the Second Session of the 55th Legislature, and referred to the Committee on December 17 for review. The Bill attempts to protect the benefits provided by a provincially registered private pension plan. The Bill requires private sector companies to make payments to a Guarantee Fund. If shortfalls arise in a pension fund, the Guarantee Fund would ensure payment for a portion of an employee's pension benefits. The Committee is expected to begin deliberations on the Bill in 2005.

Legislative Administration Committee

The Legislative Administration Committee is chaired by the Speaker, Hon. Bev Harrison (Hampton-Belleisle) and, pursuant to the Standing Rules, is composed of the following additional Members: two Cabinet Ministers, two Deputy Speakers, two government private members, two opposition members, and one member from a registered political party not already represented on the Committee.

Pursuant to Standing Rule 104(2), the Committee is responsible for the administration and operation of the Legislative Buildings and grounds and such other lands, buildings and facilities connected with the Legislative Assembly and generally for all matters relating to the Legislative Assembly and to the Members of the Legislative Assembly.

In accordance with the provisions of the *Legislative Assembly Act*, the Committee reviews and approves the budget for the Legislative Assembly, including the budgets of the caucus offices; determines and regulates the pay and other terms and conditions of employment of officers and employees in the Office of the Legislative Assembly; establishes allowances in respect of expenses for Members' extra duties and committee meetings; establishes rules and directives in respect to allowances, disbursements and other payments to Members; issues directives in respect to caucus allowances; and establishes financial policy for the administration of the Legislative Assembly.

The Committee also considers any matter necessary for the efficient and effective operation and management of the Legislative Assembly. In 2004, the Committee reviewed the 2004-2005 budget estimates for the Office of the Ombudsman and the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick. In accordance with the *Legislative Assembly Act*, the Speaker defended the estimates of the Office of the Legislative Assembly and the estimates of the reporting statutory officers (Auditor General, Ombudsman, etc.) before the Committee of Supply.

During 2004, the Committee held eight meetings on the following dates: February 11, 17, March 19, April 8, June 15, October 12, November 23, and December 10. Among the matters considered by the Committee were: security initiatives within the legislative precincts; broadcast of legislative proceedings; parking for Members; legislative drafting services, translation services and language training for Members; custodial and commissionaire services; amendments to the *Legislative Assembly Act*, the *Members' Pension Act* and the *Members' Superannuation Act*; repair and restoration of chandeliers; Hansard transcription and editing policies; establishment of a Quebec-New Brunswick Parliamentary Association; digitization of tapes of

legislative proceedings; installation of a wireless network in Assembly Chamber and committee room; public accounts presentation format; blues project for Hansard Transcription; rules for the operation of Members' constituency offices; budget estimates; committee budgets; and staffing and personnel issues.

Standing Committee on the Ombudsman

The Standing Committee on the Ombudsman is chaired by Michael (Tanker) Malley (Miramichi-Bay du Vin). Pursuant to Standing Rule 91, all reports to the House of the Ombudsman stand permanently referred to the Standing Committee on the Ombudsman. The Ombudsman is a statutory officer of the House and reports to the Legislative Assembly through the Committee. The Office of the Ombudsman ensures that individuals are served in a just, fair and reasonable manner by departments, agencies or organizations of the Government. The Committee is mandated to meet annually or as required to review the Annual Report of the Ombudsman and to consider other questions relating to the Office of the Ombudsman as they may arise. The Committee did not meet in 2004.

Standing Committee on Private Bills

The Standing Committee on Private Bills is chaired by Milton Sherwood (Grand Bay-Westfield). Pursuant to Standing Rule 115, Private Bills introduced in the Legislative Assembly are referred to the Standing Committee on Private Bills after First Reading. Any person whose interests or property may be affected by a Private Bill may appear before the Committee to express their concerns.

In 2004 the Committee considered the following seven Private Bills:

Bill 40, *An Act to Incorporate the New Brunswick Association of Medical Radiation Technologists.*

Bill 41, *An Act to Incorporate the New Brunswick Institute of Agrologists.*

Bill 48, *An Act to Incorporate Firecrest Hambro Trust Corporation Canada Limited.*

Bill 49, *An Act to Amend the Pension Plan for Employees of the City of Moncton Act.*

Bill 54, *An Act Respecting the New Brunswick Society of Cardiology Technologists.*

Bill 57, *Optometry Act, 2004.*

Bill 62, *Embalmers, Funeral Directors and Funeral Providers Act.*

The Committee met on May 4 and in a report on May 7 the Committee recommended Bill 40 to the favourable consideration of the House, with certain amendments, and Bill 41 to the favourable consideration of the House. Bills 40 and 41 received Royal Assent on May 28.

The Committee met again on May 18 and in a report on May 20 the Committee reported progress on Bill 48 and recommended Bill 49 to the favourable consideration of the House. Bill 49 received Royal Assent on May 28.

The Committee met again on June 8 and in a report on June 9 the Committee recommended Bill 48 to the favourable consideration of the House and Bill 54 to the favourable consideration of the House, with certain amendments. Bills 48 and 54 received Royal Assent on June 30.

Finally, the Committee met on June 22 and in a report on June 23 the Committee recommended Bill 57 to the favourable consideration of the House, with certain amendments, and Bill 62 to the favourable consideration of the House. Bills 57 and 62 received Royal Assent on June 30.

Standing Committee on Privileges

The Standing Committee on Privileges is chaired by the Minister of Justice, Hon. Brad Green (Fredericton-South). Pursuant to Standing Rule 9(2), the House may, by resolution, refer a matter or question directly concerning the House, a Committee, or Member, to the Standing Committee on Privileges. The Committee did not meet in 2004.

Standing Committee on Procedure

The Standing Committee on Procedure is chaired by the Minister of Justice, Hon. Brad Green (Fredericton-South). Pursuant to Standing Rule 92, all Standing Rules and practices of the House, together with any matter referred by the Speaker, stand permanently referred to the Standing Committee on Procedure. The Committee did not meet in 2004.

Standing Committee on Public Accounts

The Standing Committee on Public Accounts, chaired by Frank Branch (Nepisiquit), remained active with a total of 19 committee meetings held during 2004.

The Committee met on January 6 and 7 to review the annual reports and financial statements of the following government departments and offices for the fiscal year ending March 31, 2002:

Department of Business New Brunswick
Department of Justice
Department of Tourism and Parks
Office of Human Resources

The Committee met again on January 13, 14, 20, 21, 27, 28, March 23, 24, September 28, 29, 30, October 8, 26, and November 9, to review the annual reports and financial statements of the following government departments and offices for the fiscal year ending March 31, 2003:

Aboriginal Affairs Secretariat
Advisory Council on the Status of Women
Culture and Sport Secretariat
Department of Agriculture, Fisheries and Aquaculture
Department of Business New Brunswick
Department of Education
Department of the Environment and Local Government
Department of Family and Community Services
Department of Finance
Department of Health and Wellness
Department of Intergovernmental and International Relations
Department of Justice
Department of Natural Resources and Energy
Department of Public Safety
Department of Supply and Services
Department of Tourism and Parks
Department of Training and Employment Development
Department of Transportation
Executive Council Office
Labour and Employment Board
Legislative Assembly
Maritime Provinces Higher Education Commission
New Brunswick Police Commission
Office of the Auditor General
Office of the Comptroller
Office of Human Resources
Office of the Premier
Premier's Council on the Status of Disabled Persons
Youth Council of New Brunswick

On October 26 the Committee was also briefed by the Auditor General on the *Report of the Auditor General of New Brunswick, Volume 1, 2004* entitled "New Brunswick Salmon Aquaculture". On December 14 the Committee met in a special joint session with the Standing Committee on Crown Corporations to receive and review the *Report of the Auditor General of New Brunswick, Volume 2, 2004*. The Auditor General briefed members on the nature of the work undertaken during the year and the contents and findings of the Report.

III. Select Committees

Select Committee on Education

The Select Committee on Education is chaired by John Betts (Moncton Crescent). The Committee is responsible for examining the issues related to the delivery of education in the province and to consider other such matters and materials as may be referred by the Minister of Education. The Committee did not meet in 2004.

Select Committee on Health Care

The Select Committee on Health Care is chaired by Claude Williams (Kent South). The Committee is responsible for examining the issues related to the delivery of health care in the province and to consider other such matters and materials as may be referred by the Minister of Health and Wellness.

The Committee met on February 19, November 12, and December 1, to discuss various health issues. As a result, the Committee decided to hold public hearings to take place in early 2005 on the *Health Charter of Rights and Responsibilities Act* (Bill 60 introduced during the 5th Session of the 54th Legislature). The Committee is expected to report its findings on the Bill in 2005.

Select Committee on Public Automobile Insurance

On April 2 the Select Committee on Public Automobile Insurance, chaired by NDP Leader Elizabeth Weir (Saint John Harbour), tabled its final report. The report was based on the public hearings held around the province in 2003. The Committee was asked to look at the various public automobile insurance systems in Canada and identify the most suitable model of public automobile insurance to

ensure fair, accessible and affordable automobile insurance for all New Brunswickers, in the event a decision is made to move to a public system.

Among other things, the Report recommended a made-in-New Brunswick model of public automobile insurance that offers extensive coverage at an affordable rate for all drivers. The model contained the following characteristics:

1. no reference to age, gender, marital status, territory, payment history or lapses in insurance to determine insurance costs;
2. rates to be determined by driving record, vehicle usage, vehicle make and model, and optional coverage purchased;
3. oversight of the public utilities board for mandatory and optional insurance rates;
4. pure, no-fault injury benefits with no option to sue;
5. drivers licences to continue to be sold by Service New Brunswick;
6. vehicle registration and insurance sold through brokers and agents at a 7% commission;
7. mandatory vehicle coverage, additional injury and income replacement benefits, third-party liability coverage and collision, theft and comprehensive to be sold by the Crown corporation through private sector agents and brokers;
8. additional injury and income replacement benefits and third-party liability coverage to be sold by private insurers in competition with the Crown corporation.

The Committee ceased to exist upon the tabling of its final report in the Legislature.

Select Committee on Wood Supply

On September 15 the Select Committee on Wood Supply, chaired by Kirk MacDonald (Mactaquac), tabled its final report. The report contains 25 recommendations relating to wood supply in the province and other matters pertaining to the management of the forests of New Brunswick.

Following the input received through a series of public hearings in 2003, the Committee deliberated over several months in 2004. The Committee examined the Crown forest management system and the many complex issues related to the current wood supply situation. This was a continuation of the process that began with the *Jaakko Pöyry* study examining the possibility of doubling the softwood supply of New Brunswick. The Committee did not endorse the *Jaakko Pöyry* strategy as a "go forward" one, but instead recommended a more holistic approach, meaning, managing for a forest of greater diversity, thereby creating greater benefits for the stakeholders over the long term.

The final report recommended continued participation of the public through the adoption of a formal consultation process. It recommended the establishment of a Provincial Advisory Committee, giving representatives from various stakeholder groups an opportunity to routinely provide advice to the Minister of Natural Resources. The Committee also recommended the establishment of specific wood supply objectives, with a silviculture fund devoted to support the management needed to meet those objectives. These recommendations responded to issues of considerable significance to the forest industry, and signified the Committee's recognition that such commitments are essential to generate more stability and greater assurance about the province's commitment to a vibrant forestry future.

The Committee ceased to exist upon the tabling of its final report in the Legislature.

House Statistics

	54th Legislature			55th Legislature
	Third Session 2000 - 2001	*Fourth Session* 2001 - 2002	*Fifth Session* 2002 - 2003	*First Session* 2003 - 2004
Daily Sittings				
Number of Sitting Days	63	71	68	62
Evening Sittings	15	17	23	3
Government Bills				
Introduced	62	63	50	50
Received Royal Assent	60	63	48	48
Private Bills				
Introduced	10	4	5	7
Received Royal Assent	7	4	5	7
Private Members' Public Bills				
Introduced	-	1	7	25
Received Royal Assent	-	0	0	2
Government Motions				
Total	10	12	10	18
Number debated	8	6	6	8
Number agreed to	8	12	6	17
Number withdrawn	2	-	-	-
Private Members' Motions				
Total	118	83	92	107
Number debated	5	6	4	9
Number agreed to	4	4	0	5
Motions for returns	102	53	71	83
Committee of Supply				
In House (Days)	32	41	35	35
In Committee on Estimates	-	-	-	-
Annual Reports Tabled	54	71	57	62
Petitions	16	13	16	48
Written Questions	4	3	1	25

Financial and Human Resource Services

Director — Peter Wolters

The Director of Finance and Human Resources is accountable for the proper and effective management of the financial and human resource support systems of the Legislative Assembly.

The provision of a high standard of support services to the Members and other branches of the Office of the Legislative Assembly is a priority and, to that end, staff attended information and training sessions such as the following:

- Courses and seminars on changes and enhancements to the Province's Human Resource Information System (HRIS) including streamlining the electronic reporting and reconciliation process and enhancing the privacy of personnel information.
- Seminars entitled "Internal Auditing in a Public Sector Environment", "Protecting our Financial Future" , "Cyber Crime, Identity Theft and Privacy Related Issues" and "Restructuring in the Provincial Government: The Challenges", that covered areas such as current issues in the area of purchasing, accounting and auditing in governments, protection of personnel information and financial planning and budgeting.
- Training seminars on recent advancements in information technology affecting areas such as electronic procurement, online input and processing of financial documents, and electronic spending and payment authorization.

The Finance and Human Resource section continued to provide financial and human resource administration support to the following statutory officers reporting to the Legislative Assembly: Office of the Conflict of Interest Commissioner, Office of the Chief Electoral Officer, Office of the Supervisor of Political Financing and the Office of the Commissioner of Official Languages. In late December, discussions were initiated with the Clerk's Office for the provision of administrative, financial and human resource support to the new Office of the Consumer Advocate for Insurance in New Brunswick, to be established January 1, 2005 with the proclamation of the *Consumer Advocate for Insurance Act*. Since 1999 the Finance and Human resource section has assumed responsibility for providing administrative, financial and human resources support to five of the seven statutory officers reporting to the Assembly.

The Finance and Human Resource section continued to implement technology related changes and improvements to facilitate the purchase of goods and the payments to vendors for goods and services. During 2004, a new asset inventory management database was developed and implemented to facilitate the monitoring and management of furniture and office equipment in the various branches of the Office of the Legislative Assembly. The office also implemented the necessary changes to receive payroll reports in electronic format only. The change from paper to electronic format will increase the efficiency and effectiveness of the payroll process.

The Canadian Association of Parliamentary Administrators (CAPA) was created for parliamentary staff responsible for providing support services in the areas of finance, human resources, technology and administration. The Association's mission is to provide a means for consultation and information sharing among parliamentary organizations and to foster co-operation and understanding of the unique requirements to support these organizations. The Director attended the fourth annual CAPA conference in September 2004 to share best practices with representatives from legislatures across Canada.

I. Financial Services

Overview

Financial Services include the following responsibilities:

* Payroll and Benefits (Ministers, Members, public service and casual employees)
    - Ensure timely and accurate payment of (and provision of information relating to) salaries and benefits.
* Members' and Committee Expenses
    - Ensure timely and accurate payment of expenses based on legislation and decisions of Legislative Administration Committee.

* Purchasing of and Payment for Goods and Services

    - Ensure compliance with the various Acts and Regulations of the province. Ensure all transactions are properly recorded for financial statement presentation and safeguarding of assets. Ensure proper record keeping and storage for future reference purposes.

* Financial Analysis and Projections

    - Review financial position of the Office of the Legislative Assembly and the responsibility sections within the Legislative Assembly. Advise individual managers of changes in expenditure status using customized reports and specialized reports when required.

* Budget Process

    - Coordinate the budget process, prepare the budget submission and liaise with the related central agencies of the province of New Brunswick.

Financial Services Highlights

The Legislative Administration Committee supported an in-year budgetary reduction, implemented in the rest of the government, which mandated a five percent reduction in budget for all non-statutory expenditures for the fiscal year ending March 31, 2004. The accompanying financial statement shows actual expenditure savings amounting to $54,100 on a total budget of $10,734,300, after adjusting for the five percent reduction. This includes $21,300 in the program, Members Allowances and Committees component, $5,200 in the program, Office of the Legislative Assembly component and $27,600 in the program, Leaders of Registered Political Parties.

The House was in session a total of 26 sitting days during the 2003-2004 fiscal year, in comparison to 100 sitting days in 2002-2003. The reduction in the number of sitting days, which reflects the fact that an election occurred during the 2003-2004 fiscal year, allowed the Legislative Assembly Office to achieve the in-year budgetary reduction.

An additional budget of $882,983 was approved for the program, Members Allowances and Committees. Cost increases relating to the operations of the Standing and Select Committees of the House, and in particular the Select Committee on Public Automobile Insurance and the Select Committee on Wood Supply, accounted for $682,900 of the increased funding requirements. Changes in the composition of the House (increase in the number of opposition MLAs) required the relocation of a number of opposition members and staff within the Legislative Assembly complex. The resulting move and technology and security related improvements accounted for the remainder of the increased funding. Additional funding in the amount of $424,950 was also approved to increase the operating budgets for the Office of Government Members, the Office of the Official Opposition and the Office of the New Democratic Member.

The budgetary process for the Legislative Assembly's 2004-2005 fiscal year provided yet another challenge to maintain a reasonable level of services to the Members of the Legislative Assembly and staff. The Legislative Assembly faces increased demands and expectations and recurring costs relating to safety and security of the Legislative Assembly Complex and the provision of support services to certain statutory offices. In addition, costs have increased in such areas as translation and interpretation, Hansard transcription, recording and webcast of House proceedings, committee activities and generally, services to Members.

II. Human Resource Services

Overview

Human Resource Services include the following responsibilities:

* Personnel Administration

    - Participate in recruitment process and ensure proper classification, compensation and benefits through maintenance of payroll and personnel records.

    - Update and communicate changes in the areas of policies and benefits to all employees.

* Human Resource Development

    - Facilitate staff training to enable employees to develop professionally and use their capabilities to further both organizational and individual goals.

* Personnel Policies

    - Develop, maintain and document personnel policies in accordance with the Administration Manual of the Province, Legislative Administration Committee decisions and the unique environment of the Legislative Assembly. Ensure proper communication of personnel policies to all employees.

Human Resource Service Highlights

The Director received a certificate of Appreciation on behalf of the Clerk's Office for its support of cooperative education programs at the University of New Brunswick. The Finance and Human Resources section has utilized students from the Business Administration program since 1995, hiring three students per year for four-month work terms each; this increased to four students during 2004 to include one student to assist while one regular employee was on leave. The students have been a valuable asset in meeting the ever increasing demands and responsibilities of the Finance and Human Resources section. More recently a student in the Bachelor of Computer Science program has been employed to assist the IT coordinator in meeting the increasing needs of the Legislative Assembly, its members and staff.

A total of forty-nine students and other individuals were employed under the Student Employment and Experience Development (SEED) program and other programs administered by the Finance and Human Resource section. Responsibilities included coordination of the employment programs and the commencement (payroll setup and notices of hiring), payment (weekly time sheet input) and subsequent termination (removal from payroll and issuance of Record of Employment) of each of the related employees. The students employed included fourteen Pages for the 2003-2004 and the 2004-2005 sessions, four Tour Guides for the 2004 tourism season, and an information technology student.

In accordance with amendments to the *Legislative Assembly Act* passed in 2001 that provided for the annual indexation of the indemnity of Members based on the three-year average change in the "Average Weekly Earnings of New Brunswick Employees", staff processed a 2.5% increase in the annual indemnity and expense allowance of Members effective January 1, 2004. Similar amendments were passed to the *Executive Council Act*, requiring a similar adjustment in the salary paid to the Premier and Ministers. The increases for MLAs and ministers and all the necessary adjustments were processed by Finance and Human Resources staff.

Finance and Human Resource staff processed cost of living increases affecting a total of seventy-one positions. Staff processed regular merit increases for employees and requests for position reclassifications, and assisted in the interviewing and hiring process for a Legislative Library Assistant, four Tour Guides and fourteen Pages for the Office of the Legislative Assembly. With respect to the full-time employees of the Legislative Assembly, a total of ten employee commencements and five terminations, including one retirement and two transfers to government departments, were processed by staff during the year. A significant number of applications to purchase pensionable service have been processed on behalf of Assembly employees as a result of changes to the *Public Service Superannuation Act* relating to eligible periods of government service that may qualify as pensionable under the Act.

Financial Summary — Legislative Assembly

For the Year Ended March 31, 2004

(in $ 000's)

	Budget	Actual
Members' Allowances and Committees		
Allowances to Members	5,797.9	5,887.3
Legislative Committees	858.8	748.1
Subtotal	6,656.7	6,635.4
Office of the Legislative Assembly		
Legislative Library	369.5	363.5
Office of the Clerk (includes Speaker's Office)	1,014.6	1,034.2
Office of the Conflict of Interest Commissioner	124.5	103.2
Hansard Office	430.4	425.7
Debates Translation	571.9	579.1
Subtotal	2,510.9	2,505.7
Offices of Members of Registered Political Parties		
Office of Government Members	534.7	520.7
Office of the Official Opposition	894.1	890.5
Office of the New Democratic Member	137.9	127.9
Subtotal	1,566.7	1,539.1
Total - Legislative Assembly	10,734.3	10,680.2

Human Resources Summary — Legislative Assembly

	Permanent	Elected	Sessional	Wages	Co-op Students
Office of the Clerk					
House and Committee Support	4	0	0	0	0
General Administration	2	0	0	3	0
Finance and Human Resources	3	0	0	0	1
Technology	1	0	0	0	1
Sergeant-at-Arms / Security	1	0	14	4	0
Speaker's Office	2	0	0	1	0
Office of the Conflict of Interest Commissioner	1	0	0	1	0
Legislative Library and Research Services	7	0	0	0	0
Hansard Office	10	0	0	0	0
Debates Translation	9	0	0	1	0
Office of Government Members	8	0	0	0	0
Office of the Official Opposition	14	0	0	0	0
New Democratic Member's Office	2	0	0	0	0
Pages and Tour Guides (students)	0	0	12	4	0
Members	0	55	0	0	0
TOTAL	64	55	26	14	2

Ceremonial, Security and Visitor Services

Sergeant-at-Arms — Daniel Bussières

The First Session of the Fifty-fifth Legislature resumed March 30, 2004, and continued until prorogation December 2.

Twenty-seven students and eight teachers from eight schools involved in the Falls Brook Centre program visited the Assembly on April 7. The students, who were familiar with the legislative process, were treated to a tour by the Speaker Bev Harrison who led a discussion on environmental challenges, children's rights and responsibilities, and the structure of government.

The New Brunswick Arts Board Excellence Awards were presented at a ceremony in the Chamber on April 20. The recipients for 2004 were Fredericton musician Richard Hornsby; Halifax dancer Diane Moore, originally of Moncton; Edmundston painter Claude Picard, and Caraquet arts administrator Martine Thériault.

Approximately 50 students from across the province participated in the Sixteenth Annual Student Legislative Seminar from April 30 to May 2. The weekend combined a busy business program with social activities and culminated with a Model Parliament.

Guest Speakers included Provincial Court Judge David Walker, Judicial District of Saint John; Premier Bernard Lord; Official Opposition Leader Shawn Graham, and Mactaquac MLA Kirk MacDonald.

On May 5, the Assembly welcomed the "The Wee Ones," a group of young entrepreneurs/ambassadors from the Miramichi area, who were promoting multi-cultural pride in New Brunswick. Included in the group were Ryley Allison (age 10), Sydney Allison (age 8), and Hailey Allison (age 6), in Irish, Scotch, and Acadian dress.

On May 21 the Assembly received 95 Chinese students from nine provincial high schools who were participating in the Beijing Concord College of Sino-Canada Program offered through UNB, a program that integrates Chinese exchange students in New Brunswick high schools and Canadian students in Chinese high schools.

On May 30, 2004, the Chamber was the location of the provincial Investiture Ceremony of The Most Venerable Order of the Hospital of St. John of Jerusalem, Priory of Canada, St. John Council for New Brunswick. The pageantry of the Investiture into the Order dates back to the Crusades. Her Majesty the

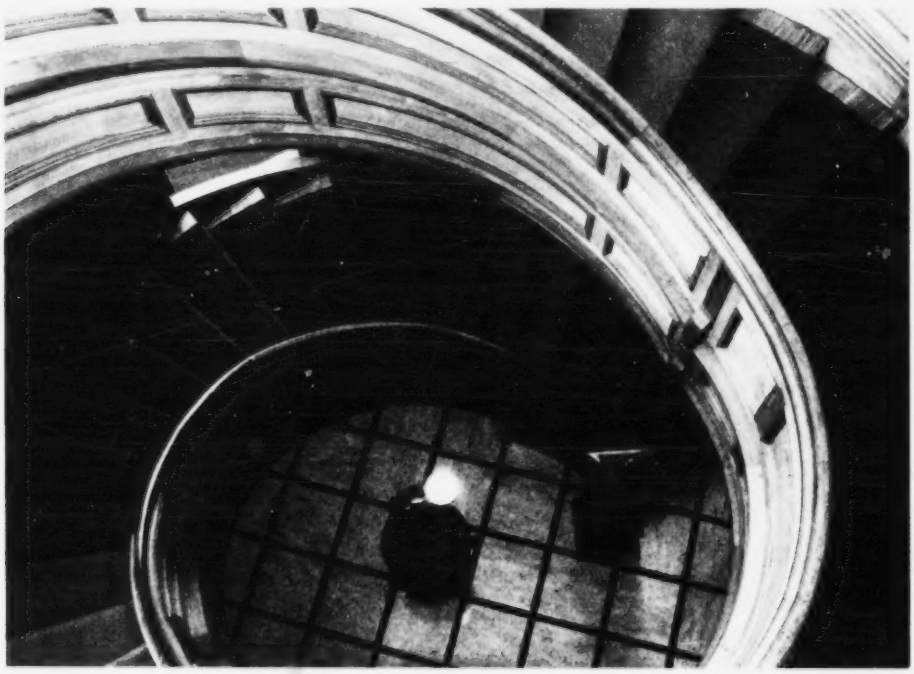

View of the Legislature's spiral staircase from above. *Photo courtesy of Harry Mullin.*

Queen, Sovereign Head of the Most Venerable Order of the Hospital of St. John of Jerusalem, gives royal sanction for admission and promotion of individuals in the Order. She is represented in New Brunswick by His Honour, the Honourable Herménégilde Chiasson, KstJ, Lieutenant-Governor and Vice Prior, who presided over the Investiture Ceremony.

From June 24 to 27, the Legislature hosted a delegation of German parliamentarians on a study tour with the Partnership of Parliaments, a nongovernmental, nonprofit organization whose goals are to provide new contacts for its members, to promote transatlantic dialogue, and to improve relations in the fields of politics, economy, and culture. The delegates took in the festivities marking the 400th Anniversary of the Landing of Samuel de Champlain on St. Croix Island.

The New Brunswick Cancer Society's "Run for the Cure" was launched from the Legislature's steps on September 14 and drew a large crowd. A number of Ministers and MLAs participated in the event.

A ceremony was held on September 30 to unveil the official portrait of former Lieutenant-Governor and now Senator, Marilyn Trenholme Counsell. The portrait was completed by renowned New Brunswick artist Claude Picard who also painted the official portraits of Lieutenants-Governor Hédard Robichaud and Gilbert Finn.

The provincial chapter of the Girl Guides of Canada held its Canada Cord Ceremony in the Chamber on October 2. Parents and friends filled the public galleries as a total of 49 girls were honoured during the ceremony presided over by the Lieutenant-Governor.

Legislative staff received a delegation of the Canadian Association of Former Parliamentarians on October 18. After holding a founding meeting, delegates were guided through a tour of the Legislature and attended a reception hosted by the Clerks-at-the-Table.

Victor Boudreau (Liberal, Shediac–Cap-Pelé,), who was elected in an October 4, 2004, by-election to represent the constituency of Shediac–Cap-Pelé, was sworn in at a ceremony held October 22, 2004. The Oath of Office was administered by the Lieutenant-Governor, His Honour Herménégilde Chiasson.

November 3 was *Take Your Kids to Work* day. Government departments including Justice, Supply and Services, and Agriculture, Fisheries and Aquaculture, arranged for children of employees to participate in a special tour of the Assembly. The students from each of these departments had specific areas of interest; for example, those from the Department of Justice were interested in the legislative process and how a Bill becomes law, while those from the Department of Supply and Services focussed on the structural upgrade and restoration work carried out on the spiral staircase.

The Second Session opened Thursday, December 2 as Members of the Assembly, guests, and officials of the House witnessed the traditional symbolic ceremony in the Legislative Chamber.

The annual Christmas Tree Lighting Ceremony was held Friday, December 3, when a crowd of 600 came out to enjoy the evening. The Fredericton Schoolgirl Choir and the First Wesleyan Singers provided the entertainment. The Fredericton Schoolgirl Choir last performed at the Tree Lighting Ceremony in 1997. The choir gave a rendition of *A Holly Jolly Holiday* and *Le Sommet de l'enfant Jésus*. This was the first time that the First Wesleyan Singers performed at the ceremony. Singing from the front of the Legislative Assembly steps, the choir encouraged everyone to sing along to *The Sleigh Ride, Come on Ring those Bells, Winter Wonderland, White Christmas,* and *Christmas,* by Eddie Arnold. A total of 4,500 new energy efficient LED lights decorated the 33-foot tree, which was donated by Ralph Bull of Woodstock. His Honour the Lieutenant-Governor led the countdown to the time of the official lighting and the lights were turned on by Sara Penney and Andrea Lutes of Fredericton.

Eleven New Brunswick lawyers were awarded the distinction of Queen's Counsel in a ceremony held in the Chamber on December 6. The Lieutenant-Governor and the Chief Justice, Hon. J. Ernest Drapeau, participated in the ceremony which honoured Gerald McMackin, Lewis Ayles, William Corby, Ronald LeBlanc, Yassin Choukry, Denise LeBlanc, Maria Henheffer, Richard Bell, Lise Deschênes, Euclide LeBouthillier, and Jeffrey Mockler.

His Honour the Lieutenant-Governor presided on December 11 when 37 Chief Scout Awards and two Queen's Venturer Awards were given out at the Annual Chief Scout Ceremony.

Visiting dignitaries included His Excellency Youcef Yousfi, Algerian Ambassador to Canada; His Excellency Paul Cellucci, American Ambassador to Canada; the Consul General of the United States of America in Halifax, Mr. Leonard Hill; His Excellency Philippe Guelluy, French Ambassador to Canada; Monsieur Michel Freymüth, Consul General of France in Moncton; His Excellency Hartmut Scheer, Consul General of the Federal Republic of Germany; His Excellency Jacques Van Hellenberg Hubar, Consul General and His Excellency Albert E. Moses, the Consul General of The Netherlands, His Excellency Dr. Alvaro Moerzinger, Ambassador of Uruguay; His Excellency Choi Jong-Moo, Consul General of the Republic of Korea; and His Excellency Daniel Jouanneau, Ambassador of France in Canada.

Among the many delegations visiting in 2004, was a delegation from the *Mission du Conseil Général du Nord* which signed a five-year Memorandum of Understanding with New Brunswick to promote exchanges in various sectors of activity. Other delegations included that of the Consul Général de France, Thailand, Kenya, and the Partnership of Parliaments from Germany.

During 2004, there were 18,378 visitors to the Legislative Assembly. Of this number of visitors, 3,564 represented large group tours which took place in June and July.

Security

In July of 2004, the Sergeant-at-Arms attended the Commonwealth Serjeant at Arms Professional Development Conference held in London, England, and hosted by Sir Michael Cummins, Serjeant at Arms of the House of Commons, at the Palace of Westminster.

Forty delegates from Commonwealth Parliaments and Legislatures participated and contributed significantly in both plenary sessions and workshops which covered topics such as "How to review security arrangements," "ceremonial event management and VIP visits," "visitor management" and "information systems for the Serjeant-at-Arms".

Two highly regarded speakers captured the delegates full attention on the subject of terrorism. Sir David Veness, Assistant Commissioner Specialist Operations with the Metropolitan Police provided a United Kingdom threat perspective and how it influences security at sites such as Parliament.

Paul Wilkinson, Professor of International Relations and Chairman of the Centre for the study of terrorism and political violence at the University of St. Andrews shared his perspective on global terrorist threats and best practices to mitigate potential impact.

The conference was deemed a complete success and delegates acquired the knowledge and skills to appropriately balance providing safety and security while ensuring minimum inconvenience to public access to Parliaments and Legislatures.

Buildings

Work to upgrade the structural support of the Legislature's spiral staircase commenced June 8, 2003. Located in the rear of the main entrance to the Legislative Assembly Building, the wood-framed free-standing staircase was constructed in the 1880s. Over time, it developed a significant lean and was considered a structural risk.

The legislature's circular staircase ascends to two stories. The treads and risers are made of pine, while the curved wooden handrail consists of ash with tongue-and-groove wainscotting on the inside of the stair and ash panelling with cherry mouldings on the exterior wall. The newel, or centre pillar, the most decorative component of the stair, repeats the ash and cherry theme in a grand Romanesque setting (Roman style) with engraved columns, egg-and-dart detailing and flower motifs. Stairwells of its time were built to give a majestic and stately appearance to important buildings. Master craftspeople would design and build a spiral staircase to display their artistic and constructive abilities.

The restoration project at the legislature was publicly tendered and construction was awarded to King Construction Limited of Fredericton. A work permit was granted under the *Historic Sites Protection Act* with the acknowledgement that particular attention would to be given to ensure the renovations preserved the original aesthetic of the staircase.

"This was an exciting and very interesting project," said Keith Thompson, structural engineer for Eastern Designers and Company Ltd. in Fredericton. "The primary objective was to upgrade the strength of the staircase so that it could safely support the loading requirements mandated by current building codes. The challenge was to do so without altering the appearance of the staircase in any way."

Thompson explained the work was accomplished by hiding eight rigid steel columns between the interior plastered surface of the stairwell and the exterior stone walls that form the octagonal shape of the tower. Steel beams were extended from these columns within the thickness of the stair stringers to support the staircase and the ornate curved wood handrail. Once the plaster was restored on the walls and the underside of the staircase by Quality Plastering Ltd., all the steel reinforcements were hidden from view and the staircase was restored to its original appearance.

In beginning their work, one of the first challenges the engineers faced was to determine how the staircase functioned for more than a century. There were many possible load carrying mechanisms that would explain how the staircase worked. However, none of these would provide the assurance and safety required by modern engineering practices. The engineers decided to take a closer look.

"The original construction drawings contained no details on the staircase," Thompson said. "Therefore, it was necessary to cut away some of the architectural covering at the initial stages of the design in order to ensure the new steel members would work with the existing load carrying element of the staircase."

The second challenge was to design a steel system small enough to fit inside the existing finishes, yet rigid enough to support today's design loads. Once the system was designed, the next challenge was to actually get it in place.

Dynex Manufacturing Limited of Fredericton was the steel fabricator and sub-contractor in charge of the actual installation and fastening of the steel members to the wood staircase and surrounding walls.

"The Dynex designers, detailers and erection crew were very creative in developing methods to slip steel members, weighing hundreds of pounds, through small openings and then fasten these members to the wood with very limited room to work," Thompson said.

Working with dry, century-old wood presented another challenge. For example, great care had to be taken in levelling the stairs so as not to disturb the overall structure or cause it damage.

"This was particularly true in trying to determine how much of the existing sag in the staircase could be corrected before the wood in the staircase would crack," Thompson said. "The combined knowledge and expertise of all the partners on the project helped to determine how high to jack up the staircase. The end result is that, while the staircase is not perfectly level, the slope on the treads is much less noticeable and the delicate woodwork was not damaged in the jacking process."

The impressive staircase, made of ash, cherry, walnut and pine, was reopened for use on February 27, 2004. Originally built in 1882, the historical integrity, beauty, and artistry of the original design by architect J.C. Dumaresq remains.

At the same time, the work ensures that current structural standards are met.

In October, as a result of the failure of a portion of plaster ceiling in the Departmental Building, all existing plaster ceiling suspension system of the Legislative Assembly were inspected. It was determined that the original 1882 wood lath and ceiling plaster of the 2nd floor offices and the Legislative Council Chamber could not be relied upon to safely support the ceiling plaster. The 2nd floor had to be immediately closed off. Restoration projects of plaster ceilings is ongoing and is expected to continue throughout 2005.

Following the lengthy process of identifying qualified North American companies who specialize in chandelier restoration, three qualified companies submitted proposals to restore the Legislative Chamber's north and south chandelier; the latter had crashed on the Chamber floor at 8:45 a.m. November 8, 2002 during annual maintenance.

On October 12, 2004, the contract for the repair and restoration of the chandelier was awarded to Acu-Bright Inc. Judicious dismantling and packaging of both chandeliers began November 21, 2004. Restoration is ongoing in the company's home town of Exeter, New Hampshire. Both brass chandeliers, original gasoliers from Mitchell Vance & Co. of New York weigh over 350 lbs each and respectively carry 574 pieces of crystals and 18 globes. They are expected to be hoisted back into position in the Legislative Chamber in time for the 2005 tourist season.

Legislative Library

Legislative Librarian — Margaret Pacey

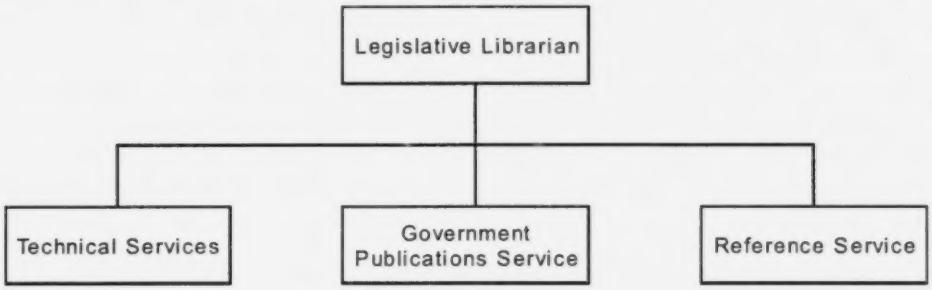

Mandate

According to the *Legislative Library Act,* "The Legislative Library shall operate primarily for the use of the Members of the Legislative Assembly and the members of departments in order that they may better serve the people of New Brunswick. The Legislative Library may acquire by gift, bequest, loan or purchase any book, periodical, newspaper, film or any publication that may serve the members of the Legislative Assembly or the departments in the performance of their duties. The Legislative Library is designated as the official library for the deposit of New Brunswick government publications. The Queen's Printer shall deposit with the Legislative Library four copies of every government publication printed by her. Subject to the government publications deposited by the Queen's Printer, all departments shall deposit with the Legislative Library four copies of every government publication printed by it or under its authority within thirty days after its printing."

The Library will be broadening its mandate to automatically receive all "online" or "born digital" New Brunswick government publications. An e-repository will be established whereby selected New Brunswick electronic government publications will be downloaded for long-term preservation and better access. The *Legislative Library Act* will be amended whereby all New Brunswick **publishers** will be mandated to deposit their publications with the Library. The Library's New Brunswick Collection is the largest collection of "New Brunswickana," and mandatory deposit would ensure its completeness, and thereby preserve New Brunswick's written heritage.

All requests for information are handled in confidence and in a nonpartisan fashion. Twenty-four-hour access is available through phone, e-mail and fax, and the Library is open from 8:15 a.m. to 5 p.m., five days a week. When the House is in session, the Library remains open in the evening until the House rises.

Highlights

The first big news for the Legislative Library this spring was the re-opening of the Legislature's **spiral staircase** after almost a year spent in refurbishment. During this time, the main entrance to the Library was blocked off, and the only access was through a labyrinthine corridor leading to a side door. At times the Library was almost completely inaccessible to the public.

The Legislative Library hosted several very successful **book launches** this year. In April the Library teamed up with New Brunswick's Commission on Legislative Democracy to launch the first titles in the Canadian Democratic Audit Book Series. William Cross read from his book *Political Parties*, and John C. Courtney – who traveled all the way from Saskatchewan for the event – read from *Elections*, his volume in the series. In July the Library launched a publication of Fredericton Heritage Trust entitled *Building capital: a guide to Fredericton's historic landmarks,* edited by John Leroux and Peter Pacey. It is a beautiful well-illustrated book comprising three self-guided walking tours in Fredericton's beautiful downtown. The book launch attracted a large crowd including the Lieutenant-Governor. On October 5, the Library launched Jacques Poitras' political book entitled: *The right fight: Bernard Lord and the Conservative dilemma.* The publisher was Goose Lane Editions of Fredericton, which celebrated 50 years of publishing in 2004. Among the dignitaries attending the launch of this historic landmark publication was Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson. The Library's book launches are an excellent way to raise its profile to draw more politicians, public servants, students and members of the general public who may not otherwise visit the Library.

The Library welcomed the Members of the Legislative Assembly and their staff back in December with its third

annual wine and cheese reception. In attendance were the Lieutenant-Governor, thirty-six of the fifty-five members, and approximately fifty others.

In several "**Acknowledgements,**" Library staff have received praise for their assistance in new publications by authors George Macbeath, Peggy Scott and Jacques Poitras and the Commission on Legislative Democracy.

With correspondence from thankful public servants in abundant evidence, the Library staff's efforts to answer reference questions receive top marks from politicians and public servants alike. The number of reference questions has increased by 68%, since the reorganization of the staff three years ago. Some of the more time-consuming reference questions included: please provide immigration figures for New Brunswick for a ten-year period (for areas not covered in the Statistics Canada publications); indicate the major labour issues and accomplishments during Hatfield's tenure; name the defining contemporary Acadian architects; trace the evolution of the Orimulsion/Coleson Cove situation.

Collection Development

The Legislative Library's **New Brunswick Collection** is an important part of New Brunswick's heritage and is an incredible resource. New Brunswick publishers were once again approached to **donate** their books in return for a tax receipt. Specific authors of privately published books were also approached. A great many accepted the idea and, as a result, the New Brunswick Collection is expanding without depleting the budget. In 2004 the Library acquired a greater number of New Brunswick books than in 2003. Of the total number of books acquired last year, 19% were donated. The Legislative Library is extremely grateful to the following individuals and publishers who have donated books:

Individuals

Harry Bagley
John Bethell
Roy Boudreau
Bob Butler
Dr. Kathleen Forsythe
Edith Gillcash
R. Wallace Hale
Girvan Harrison
Kirsten Jones
Phyllis Kerr
George MacBeath
Bauke Miedema
Graeme Somerville
Cyril and Liliane Welch
John L. Williamson
Norah Wilson
Semra Yuksel

Publishers/Associations:

Association of New Brunswick Licensed Practical Nurses
Beaverbrook Art Gallery
Code Pink Books
DreamCatcher Publishing
Environment & Local Government, Library
Galerie Sans Nom Coop
Goose Lane Editions
Les Éditions de la Grande Marée
Heritage Discovery Tours
Miramichi Books
Muddle Puddle Books
Neptune Publishing Company Ltd.
Paul Anderson Rare Books & Maps
La Petite Imprimerie Ltée
The Sisters of Charity of the Immaculate Conception
University of New Brunswick, Early Childhood Centre
University of New Brunswick, Dept. of Economics
University of New Brunswick, Office of the President & Vice-Chancellor
Village of Dorchester

The Legislative Library gratefully acknowledges monies received through the **Viscount Bennett Trust Fund**. With this grant the Library purchased a few rare New Brunswick publications "reflecting the intellectual heritage of the province." For example, the Library acquired: *The subject and mode of baptism, impartially and scripturally considered* by George Burns (Saint John, N.B.: Donald A. Cameron, 1830); *Effective franchise; or Why reformed Presbyterians do not vote at parliamentary or municipal elections: a discourse* (Saint John, N.B.: R.A.H. Morrow, 1878); *The Celestial Magazine* (Fredericton, N.B.: vol.1, no.2 1897). Without this generous grant, purchase of the titles mentioned, and other valuable New Brunswick books, would not have been possible.

The Library has added a few new **periodicals** to the collection this year including: *Resurgence* and *E/The Environmental Magazine*. The most utilized part of the collection in 2004 remains the periodical collection. Efforts will be made in 2005 to enhance and expand this popular and valuable collection.

Marketing/Outreach

The Library has continued striving to raise its profile and foster closer relations with its most important and prized clients, New Brunswick's MLAs. In 2004 there was an 18% increase in Library use by MLAs compared to the previous year. The Library has noticeably become a place where Members feel quite at home. Many regularly stop by in the morning to catch up with the newest issue of their local newspaper before the daily sitting. Others stop by briefly to borrow periodicals or other "pleasure reading." Still others regularly take all their breaks from legislative duties to relax in the comfortable atmosphere of the library – at times some MLAs even decide which CD to have as background music. Early evening use of the Library by Members has increased.

In terms of publishing, the ***Government Documents Checklist*** is available on the Legislative Library's web site: (<http://www.gnb.ca/legis/leglibbib/publications/publications-e.asp>).

Members are still sent paper copies of the ***Selected Accessions List*** four times a year. The Library e-mails copies of this list of new books to all New Brunswick civil servants (approximately 10,000). These e-mailed copies of the *Selected Accessions List* contain added notes or "updates" emphasizing a service that the Library provides (e.g. government publications), or some aspect of the collection (e.g. talking books), along with a short selection of entries from the accessions list thought to appeal to employees of that particular department.

The Library's popular ***Periodical Contents*** now includes a cover sheet specifying particular articles on the contents pages. This requires more work but it alerts Members quickly to the themes in the periodical literature. It is a successful marketing tool.

Working with the Sergeant-at-Arms, the Library recently began holding brief tutorials with newly hired Legislative Pages before the House sits. Pages were informed of resources available to them and what they will commonly be asked to retrieve for MLAs. As a result, the Library has noticed a marked increase in the number of Pages who use the Library.

Several **displays** have been mounted. One complemented the Jacques Poitras book launch, emphasizing items dealing with the Progressive Conservative Party and its Leaders. "Hot topics" such as electoral reform, medical errors, rural governance and development and St. Croix Island Celebrations were represented in display cases.

As a footnote, the Library's profile-raising efforts seem to be paying dividends. At the end of June, the Hon. Percy Mockler and University of New Brunswick President John D. McLaughlin were planning a press conference and needed a backdrop for the launch of NextNB's online discussion forum (www.nextnb.ca). They chose the Legislative Library as the perfect locale.

Initiatives

A new Integrated Library System is at the top of the Library's agenda. The Library's current cataloguing system, *MultiLIS*, is being phased out. Sirsi's new system, *Unicorn*, appears to be cost-prohibitive and no longer an option. The Library has been examining different replacement options and has called for literature and demonstrations. Library staff were very impressed with a demo by Dynix's product called *Horizon*. Dynix's vision is very good; they are adapting industry standards, not just library standards. *Horizon* has a French interface and their level of French is of the highest quality; even SDM Inc. (premier source of cataloguing data for French Canada) has signed with Dynix. Four of the other Canadian Legislative Libraries use Dynix and recommend this vendor. *Horizon* has greatly improved functionality and enhancements; for example, the circulation module is included free of charge. A budget submission for it will go forward in the near future.

The biggest challenge over the past few years has been adapting to the increasing complexity of library work due to the rapid expansion of **electronic information resources**. As the official library for the deposit of New Brunswick government publications, the Legislative Library continues to impress upon government the importance of producing print copies as well as Internet versions of government publications. Print copies must continue to be made available for future generations and for today's public that might not own a computer. Although recognizing the importance of the Internet in today's information-sharing age, the Web itself is not a stable publishing medium, as URLs tend not to be persistent and permanent. The Legislative Library has stressed the importance of ensuring that documents such as the *Royal Gazette* and Bills introduced in the House are made available in paper copy as well as online. In particular, the *New Brunswick Statutes* are of such importance – both as a historical record of the laws of the province and as a compendium of the present day legislation–that the Legislative Library has taken an active role in advocating for the continued publishing and distribution of paper copies.

Last summer, in association with the Clerk's Office, the Library began the long process of **amending the *Legislative Library Act*** to include mandated deposit of government e-publications, which are published on and removed from the web all the time without an archival copy kept for future reference. Discussions have taken place on how best to begin collecting and storing all born-digital government publications in their original format and appearance, in a way which is accessible to the public. Of the options discussed, the Library prefers a cost-sharing network of government partners dedicated to the common goal of preservation. The government's Corporate Information Management Services would be the technology partner, the Library–as the depository partner–would use its experience to select and organize the data to be saved, and Communications New Brunswick as the third partner would make it available to the public. Discussions are ongoing as an agreement between the three is negotiated. The Library will be required to buy its own server, a cost it is currently examining.

The Legislative Librarian attended several sessions regarding the NB government's **Electronic Information Management System Project**. Two vendors demonstrated their proposed solution for the management of the Government of New Brunswick's electronic information. The focus of these sessions was really electronic office records as opposed to public e-documents.

The **MLA database**, 1784 to the present, is finally up-to-date and complete. There are over 1,000 biographies; many include a photograph of the Member. The entries for deceased MLAs are quite comprehensive, especially if they were a figure of notable political importance. For more recent Members and especially current MLAs the entry is less of a true biography, but simply "fast facts." The MLA database is proving to be even more useful than expected. Instead of having to scour parliamentary guides or legislative records for information, it is instantly available to the press, MLAs and party staff, as well as genealogists and history buffs. It is currently an in-house database, and entries are e-mailed, mailed or faxed to interested parties, but it will in due course be posted to the Web site.

Reference staff has been very happy with the subscription to **EBSCO** databases. The full-text nature of the databases is particularly appealing, but also, EBSCO is easier to use and more convenient than some of the other systems tested.

With the Library's subscription to CEDROM, specifically ***Newscan***, the Library hopes to create personal interest profiles for each Member. *Newscan* offers full-text access to many New Brunswick newspapers, and articles of interest would be sent electronically on a daily basis. The Library is working with the Government Member's Office and the Opposition offices to extend its Newscan subscription so that all Members and researchers will have it on their desktop. In the meantime the Library continues to create a subject-specific database of current news stories that will be of interest to the MLAs and their staff.

The online ***Index of the Private Acts of New Brunswick, 1929-2003*** – a vital compendium unavailable anywhere else –has been updated and revamped to allow for searching and greater ease of use.

Also the Library has worked with two special **Committees/Commissions** this year to gather news articles, search the periodical literature, select books and reports and track down overview information: the Select Committee on Public Automobile Insurance, and the Commission on Legislative Democracy. In early April, the Select Committee on Public Automobile Insurance tabled its report, but in changing automobile insurance regulations, the government opted to create a no-frills insurance option rather than a public insurance system. The Commission on Legislative Democracy's final report is expected in early January 2005.

The Legislative Building was completed in 1882, and this year, Dr. Marie Elwood, History Curator Emeritus with the Nova Scotia Museum, visited to complete a **catalogue of its artefacts**. Library staff assisted Dr. Elwood, providing her with all documentation available. Dr. Elwood commented that the fireplace in the Legislative Librarian's office is one of the finest she has ever seen.

The Library continues to host a series of rotating **exhibits of New Brunswick artists**. The art is borrowed from a nearby private gallery. A special thank you is extended to Gallery 78 for their cooperation and generosity.

Space/Storage

Accommodation of the collections continues to provide challenges. Shifting older or less-used materials to our storage facilities has been an ongoing viable solution until recently. The Department of Supply and Services will be turning the Library's current off-site storage facility into office space. After an inventory of the material in storage by a rare-book dealer, this collection was divided. The Lieutenant-Governor has graciously accepted the rare books involved to fill the bookshelves in his residence. Mostly bound in leather, these books wonderfully suit the Lieutenant-Governor's residence that dates back to 1828.The books necessary for us to keep will be restored. The New Brunswick and federal government documents housed in storage have been reorganized. The large collections of Journals from the House of Lords and the British Parliament will be donated to the U.N.B. library. In anticipation that the Library's storage material may need to be moved at any moment to a replacement storage facility, all has been boxed and labelled.

The libraries in the Department of Education, the Department of Health and Wellness, and the Human Rights Commission have all closed, and the Legislative Library has been inundated with their collections. Staff have sorted through these collections and will be attempting to find space for them. The staff from these departments are using the Legislative Library at an increasing rate. To offset this additional usage, the Librarian has asked for a storage facility that previously housed one of these defunct libraries.

Staffing

The Legislative Library has a permanent staff of seven as of November 29th, 2004. Tom Stillwell was the successful applicant in the Library Assistant competition. He works primarily in Reference and will also be doing some preservation work. Tom's other responsibilities include circulation and the New Brunswick pamphlet collection.

Anthony Lovesey, a 5th year computer science student has been employed on a full time basis for two summers and has stayed on for the fall and spring terms on a part-time basis. Anthony works on the Library's Web page, has designed all six databases (MLAs, municipal plans, reference questions, news clippings, N.B. History Checklist, and Company/Hospital annual reports) as well as various other tasks. The Librarian intends to propose that this position be upgraded to a full-time position. With the implementation of a new Integrated Library System, the Library will need an expert on staff.

Thank you for the dedicated work of Kevin Plummer, a graduate student in History. Kevin commenced employment as a summer student and decided to stay on to complete the MLA database. Kevin was with the Library full time from April 2003 until August 2004.

Peggy Goss continues to excel in management of the reference functions. The Reference team at the Library consists of Peggy, Janet McNeil, Tom Stillwell, Kathleen Jeffries and Margie Pacey. The Library has received much praise on the quality and timeliness of work done by staff. All have a high degree of computer and web literacy and strong interpersonal and communication skills. The Library is indebted to Documents Librarian Janet McNeil's persistence and tenacity in tracking down and organizing the New Brunswick government publications. Voluntary compliance with the deposit requirements is unusual. Kathleen Jeffries, Library Assistant, is responsible for the day-to-day operation of the Documents Section, including cataloguing and classification, as well as ongoing training of Members. Jean-Claude Arcand remains as Technical Services Librarian. He completed a painstaking inventory of the approximately 1000 books loaned to Government House. Jean Weissenhorn Delong works in technical services, accounting and interlibrary loans. Due to the closure of several departmental libraries, Jean has seen a 33% increase in the number of titles borrowed via interlibrary loans in 2004 compared to the previous year.

The Legislative Library has benefited this past summer with a legion of **summer students**. Thank you to, Sarah Richard, Paul Donovan, Michelle Wheaton, Teann Hennick, Erin Forbes, Leah Corby, Kevin Plummer and Anthony Lovesey for all their help during the summer of 2003. Through their work the Library has been able to reorganize parts of its collection and complete other special projects. The Library's indexed listing of riding-by-riding election results, 1784-1984, has been revised to include all elections and by-elections from 1984 to the present. The Emergency Preparedness Plan has been rewritten. The departmental annual report collection in the vault has been reorganized. Several threadbare journals, statutes and synoptic reports have been sent for binding or boxing. The municipal plan collection has been inputted into a searchable database. A special thanks to the Members who provided the hours needed to hire these students.

A continuing program of staff tutorials on a variety of topics is offered as needed. This year's tutorials included the proper citation of an Act and the 5S theory. With these tutorials the Library is gradually building a training manual for new staff.

New Equipment

New computers were purchased for Kathleen Jeffries and Peggy Goss. Both positions require extensive computer searching, and fast machines are mandatory.

Continuing Education

The Library consistently seeks to find ways to do its work more effectively and efficiently. All reference staff participated in a Rita Vine PowerPoint seminar to get a firmer grasp on the tools and tricks of online searching for information. An ergonomics specialist was hired to give a presentation to Library staff on improved working positions. Tom Stillwell spent a week at the Provincial Archives in the Conservation section benefiting from Dean Lund's expert training. Tom and Kathleen Jeffries attended a two-day seminar at U.N.B. entitled "The serials ecosystem: perspectives on the transition from print to electronic journals". Jean-Claude Arcand attended the Atlantic Province's Library Association's annual conference in Moncton, including its pre-conference workshop on cooperative cataloguing of serials. In June he participated in an Amicus workshop provided by the National Library and Archives of Canada. Margie Pacey travelled to Edmonton to attend the Association of Parliamentarian Librarians in Canada's biennial conference. Margie gave a presentation on the Library's MLA database.

Memberships

Margie Pacey is a member of the Atlantic Provinces Library Association, the Canadian Library Association, the Special Libraries Association and the Association of Parliamentarian Librarians in Canada. All four librarians are members of the Association des bibliothécaires professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick/Association of Professional Librarians of New Brunswick. Jean-Claude Arcand is Treasurer of this association.

Hansard Office

Special Project Officer — Valmond LeBlanc

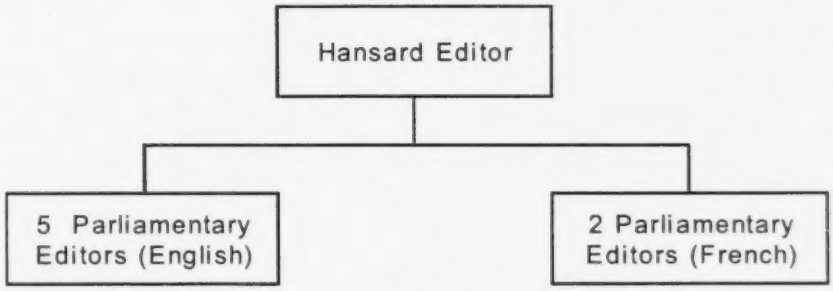

2003-2004

Mandate

Under section 8 of the *Official Languages Act* of New Brunswick, the "records, journals and reports of the Legislative Assembly and its committees shall be printed and published in English and French". This requirement is enshrined in subsection 18(2) of the *Constitution Act, 1982*: "The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative."

More specifically, the Hansard Office records, transcribes and publishes the proceedings of the House ("Hansard") in both official languages, with emphasis on oral questions; records, transcribes and makes available the proceedings of the standing and select committees of the Legislative Assembly in the spoken word; and responds to inquiries relating to recorded proceedings.

Highlights

- The number of recorded hours of proceedings decreased from 616 last year to 141 during the 2003-04 fiscal year for the House and increased from 56 last year to 345 during 2003-04 for committees.
- The number of requests for transcripts of proceedings decreased from 383 last year to 185 during the 2003-04 fiscal year for the House and increased from 53 to 92 during 2003-04 for committees.
- Two casuals were hired to assist staff during the year.

House

Objective: to record, transcribe, and edit House proceedings, with priority given to oral questions and requests for specific excerpts of transcripts or information.

Daily oral question transcripts are provided to 270 clients. Tables 1 and 2 provide a breakdown of oral questions by party, as well as statements by ministers and members.

During the 2003-04 fiscal year, there were 26 sitting days, including four night sittings. This entailed the recording of 1 568 five-minute takes and 63 ten-minute tapes.

Hansard dailies are provided to 49 subscribers. At the end of the fiscal year under review, the daily sittings completed and distributed were as follows:

- 54th legislature, 3rd session, 2000-01, eight final dailies (up to June 1, 2001);
- 54th legislature, 4th session, 2001-02, Dailies 1 (November 20, 2001) to 3 (November 22, 2001), 5 (November 27, 2001) to 20 (December 21, 2001), and 30 (March 28, 2002);
- 54th legislature, 5th session, 2002-03, Dailies 1 (November 19, 2002), 3 (November 21, 2002), and 15 (December 12, 2002); and
- 55th legislature, 1st session, 2003-04, Dailies 1 (July 29, 2003) and 3 (July 31, 2003).

During the 2003-04 fiscal year, there were 185 requests for specific excerpts of House proceedings.

Table 3 provides comparative statistics on the number of days, hours, takes and tapes for the past five sessions.

Bound volumes of Hansard are published in both official languages. Hansard volumes are provided to 56 subscribers: Members of the Legislative Assembly; government departments; political party offices; legislative, university, and public libraries throughout Canada; the media; and interested citizens.

Committees

Objective: to record, transcribe, and edit proceedings of the standing and select committees of the Legislative Assembly, with priority given to requests for specific excerpts of transcripts or information.

During the 2003-04 fiscal year, a total of 41 meetings of standing committees were recorded: Crown Corporations, 20; Crown Corporations/Public Accounts, 1; Private Bills, 1; Public Accounts, 15; Law Amendments, 1; Ombudsman, 1; Privileges, 1; and Procedure, 1. A total of 31 meetings of select committees were recorded: Select Committee on Public Automobile Insurance, 15; Select Committee on Education, 1; Select Committee on Health Care, 1; and Select Committee on Wood Supply, 14. These committee meetings entailed the recording of 2 526 five-minute takes, 87 ninety-minute tapes, and 24 ten-minute tapes.

During the 2003-04 fiscal year, there were 92 requests for specific excerpts of committee proceedings.

Table 4 shows the percentage of committee work compared to House work.

Special Events

Hansard Office staff operated the sound equipment throughout the three-day Student Legislative Seminar in April 2003, for the installation of the Lieutenant-Governor, Hon. Herménégilde Chiasson, in August, for the annual Girl Guides of Canada cord ceremony in September, and for the annual Chief Scout Awards ceremony in November.

Table 1: Oral Questions by Caucus, 2003-04 Fiscal Year

Caucus	Questions	Minutes
Progressive Conservative Party	-	-
Liberal Party	121	750
New Democratic Party	16	78
TOTAL	**137**	**828**

Table 2: Statements by Ministers and Members, 2003-04 Fiscal Year

Caucus	Ministers	Members
Progressive Conservative Party	62	112
Liberal Party	-	99
New Democratic Party	-	23
TOTAL	**62**	**234**

Table 3: Comparative Statistics for Sessions

	1999 + 1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Days	1 + 65	63	71	68	62
Hours	1 + 376	340	396	410	334
Tapes	7				79
Takes	**4 766**	**4 199**	**4 826**	**5 119**	**4 050**

Table 4: Hours Recorded, 2003-04 Fiscal Year

	Hours	% of Workload
House	141	29
Committees	345	71
TOTAL	**486**	**100**

Debates Translation

Chief Translator — Aurella Losier-Vienneau

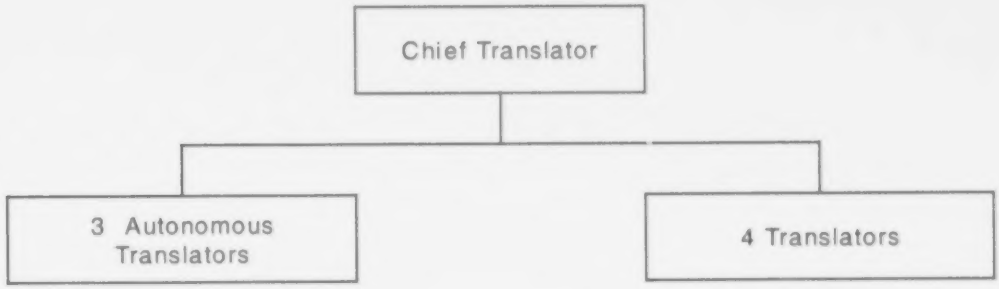

2003-2004

Mandate

Under section 8 of the *Official Languages Act* of New Brunswick, "The records, journals and reports of the Legislative Assembly and its committees shall be printed and published in English and French". This requirement is enshrined in subsection 18(2) of the *Constitution Act, 1982*: "The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative."

More specifically, Debates Translation translates statements and speeches delivered by members in the House, the daily Journal, the proceedings of the House ("Hansard"), committee reports and other material for the Office of the Legislative Assembly.

Highlights

- The number of daily sittings decreased by 74%, from 101 during the 2002-2003 fiscal year to 26 in 2003-2004.
- During the 2003-2004 fiscal year, nearly 1.8 million words were translated, a marked decrease of 31% over the previous year.
- During the year, over 1 148 translation requests were processed, 34% fewer than the previous year.
- In July 2003, a TR1 was hired to fill the TR3 position that had remained vacant since the fall of 2002.
- On July 22, 2003, Debates Translation moved from Jewett House to Edgecombe House, on King Street. It took at least one week to set up the offices, move everyone in, and unpack the boxes. Meanwhile, the staff was also preparing for the July 30 opening of the session.
- After a few months in the new premises, two rooms on the second floor used for staff offices had to be vacated due to excessive sagging of the floors. The function of the rooms was subsequently changed: one became a meeting room; the other, a room for storing documents.

House

Objective: to translate the records and journals of Legislative Assembly proceedings, as well as motions introduced in the House.

Translation of Hansard accounted for approximately 58% of the workload and decreased by 12% over last year. Approximately 24% of Hansard translation was into English. Table 2 provides comparative statistics on the number of words for the past five sessions.

The daily Journal represented 6% of the workload; translation is usually completed shortly after the session. The Order Paper and notices of motion accounted for a little over 9% of the workload, a 77% decrease over last year, due to the reduced number of daily sittings. The Order Paper and notices of motion receive same-day translation.

Members of the Legislative Assembly

Objective: to translate, as resources allow, statements and speeches delivered in the House by members, including Cabinet ministers and opposition members.

Translation for Members of the Legislative Assembly accounted for approximately 11% of the total

workload. Although the demand for statements and speeches decreased by 66% over last year, demand related to correspondence and press releases increased by 83%.

During the 26 sitting days in the fiscal year under review, 433 requests for translation of speeches and statements were processed, representing 1 338 pages. These included the throne speech, the budget speech, as well as 358 statements and 73 speeches given in the House by ministers or private members. An average speech is 11 pages in length. Translation for Cabinet ministers accounted for 86% of the workload. Approximately 98% of translation was into French.

During intercession, written translation services provided for both government and opposition members include correspondence and press releases. The Office of the Official Opposition was the largest client, comprising 93% of workload. The Office of Government Members and the New Democratic Member's Office accounted for 1% and 6% of the workload respectively. Translation requests by Members of the Legislative Assembly usually receive same-day or next-day service, as resources allow.

Committees

Objective: to translate reports, agendas, and notices of meeting for standing and select committees of the Legislative Assembly.

Translation for committees represented over 5% of the total workload and increased by 11% during the 2003-2004 fiscal year.

Office of the Legislative Assembly

Objective: to translate material of a procedural and administrative nature for the Speaker's Office, the Clerk's Office, and the Legislative Library.

Translation for the Office of the Legislative Assembly represented nearly 11% of the total workload and increased by 57% in 2003-2004.

Table 1:
Debates Translation Output,
2003-2004 Fiscal Year

(in thousands of words)

HOUSE	
Notices of Motions and Order Paper	168
Journal	110
Hansard[1]	1 033
MEMBERS	
Speeches and Statements	127
Correspondence, releases	66
COMMITTEES	95
OFFICE OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY	195
TOTAL[2]	1 794

1 Includes a carryover of a little over 994 000 words (40% of 1999-2000 Hansard, as well as Sitting 3 of 2003-2004 Hansard) from the previous fiscal year.

2 Excludes a carryover of approximately 10.83 million words (53% of 1999-2000 Hansard, 100% of 2000-2001 Hansard, 100% of 2001-2002 Hansard, 100% of 2002-2003 Hansard, and Sittings 1 to 18 of 2003-2004 Hansard) into the next fiscal year.

Table 2 :
Comparative Statistics for Sessions

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Days	65	63	71	68	62
Words*	2 497	2 378	2 534**	2 427**	2 177**

* In thousands.
** Estimate.

Special Project

Special Project Officer — Valmond LeBlanc

Background

When Debates Translation was established in 1977, its mandate was to translate House proceedings ("Hansard") before the next session. This differs from other legislatures in Canada, where proceedings are usually made available within 24 to 48 hours. A translation backlog of Hansard developed in the early nineties, and the Legislative Administration Committee approved in September 1997 a strategy to address the issue. This strategy had three components.

The first component was to maintain outside funding to assist catch-up efforts. In 2003-04, for the ninth consecutive year, a translation outsourcing contribution was received under the Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages. The Legislative Assembly appreciates the cooperation of the Department of Intergovernmental and International Relations and Canadian Heritage in support of efforts to meet the objective of making documents available simultaneously in both official languages.

The second component was internal funding for outsourcing. In 2003-04, the $100 000 added to the Debates Translation budget for outsourcing was maintained. One portion was used for a casual support staff.

The third component was designation of a senior staff member as Special Project Officer, reporting to the Clerk of the Legislative Assembly, to focus full-time on elimination of the translation backlog. Duties also included updating the *Directory of New Brunswick and National Organizations* and leadership in setting standards and quality control.

The special project has three objectives.

Objective 1: Maintain the Hansard translation workflow.

Results

- In 2003-04, Hansard translation demand was an estimated 997 000 words, compared to 3 976 000 words in the previous fiscal year.
- In 2003-04, Hansard translation output totaled 1 033 000 words, a decrease of 12% over the previous fiscal year.
- During the year in review, output exceeded demand by 56 000 words. However, over the past five fiscal years, demand has exceeded output by an average 1.1 million words per year.

Objective 2: Provide translation of daily sittings at an earlier date.

Results

- In 2003-04, on-line translation of Hansard dailies was made available on the Legislative Assembly network 88 months earlier than the published volumes.
- As of March 31, 2004, translation of dailies up to Day 36 (April 26, 2000) of the 1999-2000 session was posted on the network in both PDF and WordPerfect format.
- Dailies up to Day 17 (January 26, 1999) of the 1998-99 session were available in bilingual dual-column format on the network. This material can be viewed, printed and is fully searchable electronically.

Objective 3: Reduce the Hansard translation backlog to 12 months.

Results

- In 2003-04, the Hansard translation backlog decreased by a net 56 000 words, compared to a net increase of 2.8 million words in the previous fiscal year.
- During the fiscal year, 26 new daily sittings occurred, while translation of 28 sitting days was completed, for a net backlog decrease of 2 sitting days, compared to an increase of 69 sitting days in the previous fiscal year.
- As of March 31, 2004, Hansard translation was trailing by 47 months (or 242 dailies), compared to 39 months (or 244 dailies) at the end of the previous fiscal year.

Quality Control and Promotion

The *Parliamentary Stylebook* and the *Directory of New Brunswick and National Organizations* were updated during the year. Both documents are available

for consultation and download at <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-e.asp>.

A conference entitled *Parliamentary Translation in New Brunswick: An Inside Look* was given at the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick (CTINB) annual general meeting on November 1, 2003. It was aimed at providing insight into this aspect of the profession and encouraging young people to consider a career as parliamentary translators.

Conclusion

Translation of House proceedings is conducted in concert with the 8 other parliamentary translators at Debates Translation as well as 11 professionals in the private sector, in close cooperation with staff at the Hansard Office. Efforts will continue to offer a product that not only meets high-quality standards but that is also provided on a more timely basis for members and staff of the Legislative Assembly, government departments, and New Brunswickers.

Publications

Debates Translation

Comeau, Georges. *Listing of Definitions in Legislation,* 1993- (on disk only) / *Recueil de définitions législatives,* 1993- (sur disquette seulement)

Sauvageau, Alain. *Parliamentary Translation Forms,* 1995- (on disk only) / *Formules pour la traduction parlementaire,* 1995- (sur disquette seulement)

Hansard Office

Journal of Debates (Hansard). 54th Legislature, 3rd Session, 2000-01, Dailies 55 (May 18, 2001), 56 (May 22, 2001), and 58 (May 24, 2001) to 63 (June 1, 2001).

Journal of Debates (Hansard). 54th Legislature, 4th Session, 2001-02, Dailies 5 (November 27, 2001), 6 (November 28, 2001), 8 (November 30, 2001) to 18 (December 19, 2001) and 20 (December 21, 2001).

Journal of Debates (Hansard). 55th Legislature, 1st Session, 2003-04, Dailies 1 (July 29, 2003) and 3 (July 31, 2003).

Office of the Clerk

Legislative Activities 2003

Biographies of Members 55th Legislature 2004

Employee Handbook Legislative Assembly of New Brunswick 1998

Journal of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, First Session, Fifty-fifth Legislature, 2003-2004 (Unrevised, 62 issues); Second Session, Fifty-Fifth Legislature (Unrevised, 10 issues)

Journals of the Legislative Assembly of New Brunswick, Third Session, 54th Legislature, 2000-2001.

Order and Notice Paper, July 29, 2003-December 2, 2004, 62 issues; December 2 to December 17, 2004, 10 issues*

Orientation Manual 2003

Seating Arrangement, Second Session, 55th Legislature

*Status of Legislation Introduced during the First Session of the Fifty-fifth Legislative Assembly**

*Status of Legislation Introduced during the Second Session of the Fifty-fifth Legislative Assembly**

Quarterly Jurisdictional Reports, *Canadian Parliamentary Review,* 2004

"A Legislature rooted in Canada's history, Fredericton's Legislative Building"**

'New Brunswick's experiment with a "House of No Nays," The Unusual 51st Legislative Assembly'**

New Brunswick, Jurisdictional Information**

Legislative Library

The Development of the New Brunswick Legislative Library, 1841 - 1991

Elections in New Brunswick, 1784-1984

*Index to the Private Acts of New Brunswick, 1929-2003**

New Brunswick Government Documents Annual Catalogue*

New Brunswick Legislative Library Handbook, 1999.

Periodicals Contents (monthly)

Selected Accessions (quarterly)*

Special Project

LeBlanc, Valmond. *Directory of New Brunswick and National Organizations* [online in PDF, updated regularly]. 1979-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications_e.asp>.

————. *Parliamentary Stylebook* [online in PDF, updated regularly]. 2001-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications_e.asp>.

————. *Parliamentary Translation in New Brunswick: An Inside Look.* Conference given on November 1, 2003, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications_e.asp>.

* Available on the Internet only.

**A Supplement to *The Parliamentarian,* published to mark the 50th Commonwealth Parliamentary Conference, hosted by the Parliament of Canada and provincial and territorial Legislative Assemblies of Canada, August-September 2004.

Program for Members

The function of the Program for Members is to provide legislative and administrative support for the Private Members of the Legislative Assembly. The Private Members are provided with furnished offices in the legislative complex in Fredericton.

Funding is provided for Members' support staff in their Fredericton office. Members of each political party combine this funding to obtain and share research, secretarial and receptionist personnel.

The staff of each office provides primary and secondary research support with respect to topics and issues of interest to the Members. The Office helps handle correspondence relating to Members' legislative and public duties and provides many other support functions.

Office of Government Members

The staff for this Office is comprised of a chief of staff, a communications/research officer, a communications officer, an office manager, a researcher and a secretary.

Office of the Official Opposition

The staff for this Office is comprised of a chief of staff, a senior advisor/policy development, two policy analysts, a director of research and planning, an office manager, a special assistant to the Leader, a communications assistant, two secretaries to the Members and an executive assistant.

Office of the New Democratic Member

The staff for this Office is comprised of a research and planning officer and an executive secretary to the Leader of the NDP.

Tributes

Wilfred Bishop

On March 31, 2004, Premier Bernard Lord (Moncton-East) recognized in the House the contribution of the late Wilfred Bishop (1917-2004) who died March 1, 2004:

> *It was with deep regret that we noted, earlier this month, the passing of Wilfred Bishop, who served as a Cabinet minister in the government of former Premier Richard Hatfield. He was and still is the longest sitting member of the New Brunswick Legislature.*
>
> *Hailing from Chipman, Mr. Bishop served 35 years as a provincial MLA, from 1952 to 1987. He was first elected with the Hugh John Flemming government in the early fifties.*
>
> *Within the Hatfield government and until his retirement, Mr. Bishop served the people of New Brunswick and his region in various portfolios. He was Minister of Natural Resources, Minister of Highways, in the department later known as the Department of Transportation, and President of the Executive Council.*
>
> *Wilfred Bishop represented his community and the people of New Brunswick with dedication and with dignity. He set an example of public service that few will ever match. On behalf of all members of this House, I want to extend sincere condolences to the Bishop family on their loss. Our thoughts and our prayers are with them.*

A Progressive Conservative, Wilfred Bishop was first elected to represent Queens County in the provincial election of 1952, and he was re-elected in 1956, 1960, 1963, 1967, and 1970. He was first elected to represent the single-member riding of Queens North in 1974, and he was re-elected in 1978, and 1982.

Adjutor Ferguson

Adjutor Ferguson (1927-2004) passed away July 28, 2004, in Tracadie-Sheila. He was elected in the provincial elections of 1967 and 1970 as one of the representatives for Gloucester. From 1974 to 1978, he represented the new single-member riding of Tracadie.

On December 3, 2004, Official Opposition Leader Shawn Graham (Kent) paid tribute to the memory of the former Liberal MLA in a statement in the House:

> *Adjutor Ferguson passed away on July 28, 2004, in Tracadie-Sheila, at the age of 77. Mr. Ferguson was a member of the Assembly for the Tracadie riding from 1967 to 1978. He was a respected member of his community, as a businessman, a member of the Chamber of Commerce, and a member of the Knights of Columbus.*

Rodman Logan, Q.C.

On December 3, 2004, Mr. Sherwood (Grand Bay-Westfield) paid tribute to the memory of Rodman Logan (1922-2004), a former provincial Cabinet Minister and a Court of Queen's Bench Justice, who died September 15, 2004.

Mr. Logan served his country, his city, and his province as a soldier, in the Legislature, and on the Bench. Born in Saint John West, he enlisted in the Canadian Armed Forces after graduating from Rothesay Collegiate School. Mr. Logan served as an officer with the Carleton-York Regiment and the West Nova Scotia Regiment. He was twice wounded in combat. After the war, he continued to serve in the reserves and retired with the rank of colonel in 1962.

Rod Logan was elected as a Progressive Conservative member for the Saint John area. As minister, one of his greatest accomplishments was the reorganization of the provincial court system. As the Premier stated earlier this year, Rod Logan truly loved the Legislature and had a great sense of and appreciation for the House and all its traditions. As an MLA and minister, he was renowned for his intellectual capacity. He epitomized what it means to serve one's community, one's province, and one's country with enthusiasm, determination, and dignity. He will be sorely missed.

Rodman Logan was Minister of Labour, Provincial Secretary, Minister Responsible for Housing, Attorney General and Minister of Justice. He was appointed to the bench in 1982.

Gerald Merrithew

On December 3, 2004, the Speaker, Hon. Bev Harrison (Hampton-Belleisle) extended condolences on the passing of former MLA Gerald Merrithew (1931-2004), who died September 5, 2004:

I wish to acknowledge the passing of a great New Brunswicker, a former colleague in this House and a former resident of Springfield, in the constituency of Hampton-Belleisle. Hon. Gerald Merrithew passed away suddenly last summer. He enhanced the life of this province in many ways throughout a very long and distinguished career.

He was an educator and a principal in the school system for a very long time in his life. He served on the council in Saint John. He spent 12 years in this Assembly—as a member, as a minister holding many portfolios, as Government House Leader, and as Deputy Premier. He went on to serve eight years as a Member of Parliament for the constituency of Saint John. He spent that time in the ministry of the government of the day, serving in two portfolios: in Forestry and in Veterans Affairs.

He had a long and distinguished career in the military. In the militia, he reached the rank of lieutenant colonel in the Royal New Brunswick Regiment.

Gerald Merrithew spent a lifetime in the service of this province, and he left a very big gap. He will certainly go on in the memory of all of us as a great Canadian.

A Progressive Conservative, he was first elected to represent the single-member riding of East Saint John in a 1972 by-election and he was re-elected in the 1974, 1978, and 1982 provincial elections. He served as Minister of Education, Commerce and Development, and Natural Resources.

Adélard Savoie

On December 3, 2004, *Cy* Richard LeBlanc (Dieppe-Memramcook) noted the death on August 27, 2004, of the late Adélard Savoie at the age of 81 years.

It was with great sadness that we recently learned of the sudden death of a great Acadian, Mr. Adélard M. Savoie, of Dieppe, formerly of Neguac. Mr. Savoie was an MLA. He was also the first Mayor of the beautiful municipality of Dieppe. He will be remembered, too, as a great administrator at the Université de Moncton. Adélard Savoie touched the lives of many people. Acadia has lost a great man. Recently, the city of Dieppe honoured him for his enormous contribution by naming a street Adélard-Savoie Boulevard. I ask my colleagues to join me in extending our most sincere condolences to Mrs. Savoie and her family.

Adélard Savoie was elected as a Liberal representative for the constituency of Northumberland in the 1948 provincial election.

Activités législatives

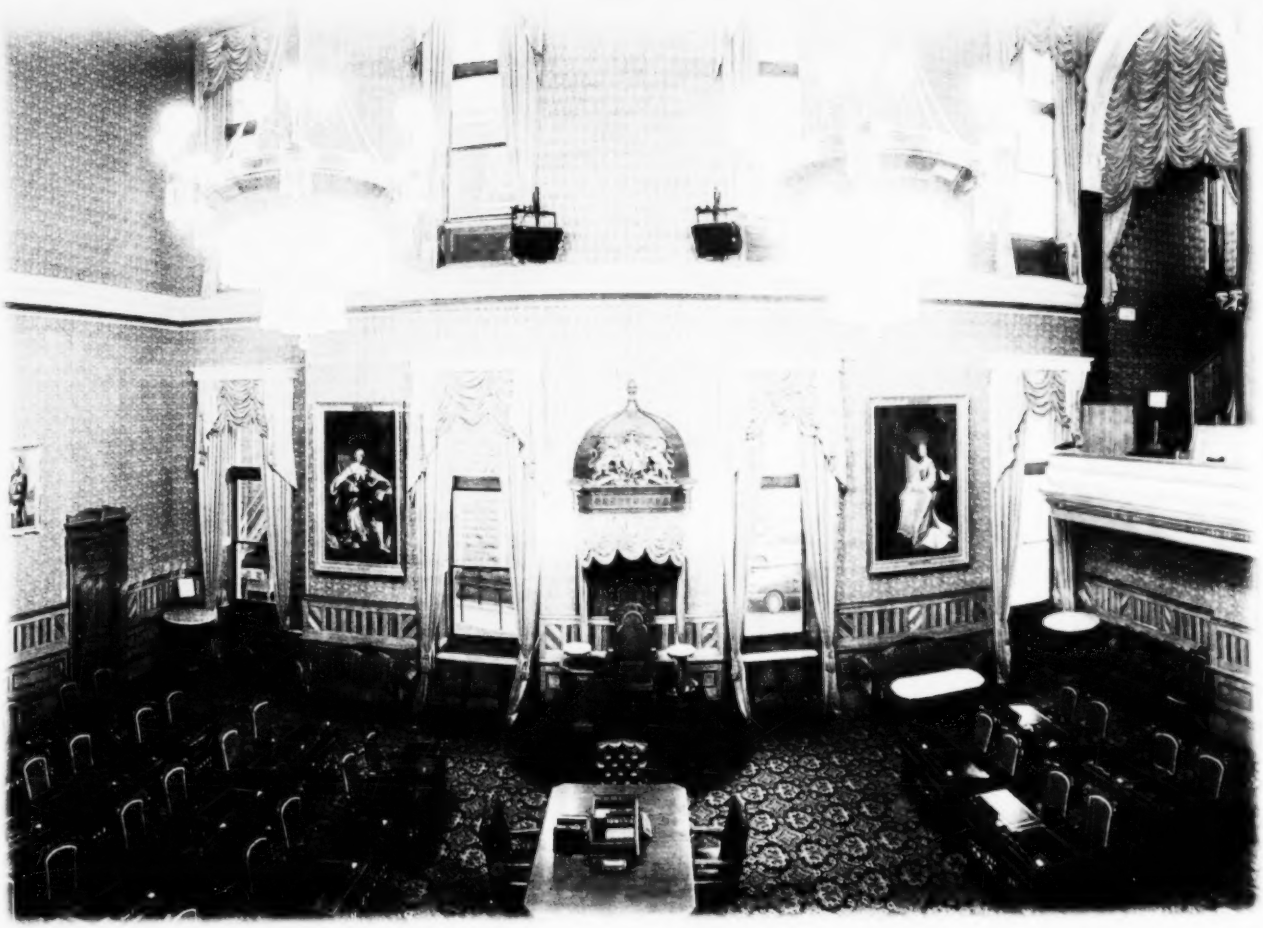

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

2004

Activités législatives

2004

Nouveau-Brunswick

Établi pour l'hon. Bev Harrison,
président de l'Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

le 30 avril 2005

L'honorable Bev Harrison
Président de l'Assemblée législative
Pièce 31, Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de présenter le 16e rapport annuel, *Activités législatives,* pour l'année terminée le 31 décembre 2004.

La greffière,

Loredana Catalli Sonier

Loredana Catalli Sonier

Table des Matières

Aperçu de l'année 7

Bureau de l'Assemblée législative 10

Énoncé de mission 10

Organigramme 10

Description des fonctions 11

Bureau du greffier 12

Services à la Chambre et aux comités et services de procédure 12

Activités des comités permanents et spéciaux 17

Statistiques comparatives sur la Chambre 23

Services des finances et des ressources humaines 24

Sommaire financier de l'Assemblée législative 27

Effectif de l'Assemblée législative 27

Services de protocole, de sécurité et d'accueil 28

Bibliothèque de l'Assemblée législative 32

Bureau du hansard 37

Traduction des débats 39

Projet spécial 41

Publications 42

Programme pour les parlementaires 43

Hommages 43

Aperçu de l'année

Loredana Catalli Sonier, greffière de l'Assemblee

L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et les comités de l'Assemblée siègent un nombre record de jours en 2004.

La première session de la 55e législature, qui est ouverte le 29 juillet 2003 — plusieurs semaines après des élections provinciales — et qui s'est poursuivie en août et de nouveau en décembre, reprend le 30 mars 2004, avec la présentation du budget par le ministre des Finances Jeannot Volpé. La Chambre poursuit ses délibérations jusqu'à l'ajournement, le 30 juin 2004, et la session est officiellement prorogée le jeudi 2 décembre 2004, après 62 jours de séance en tout. La première session s'étend sur 18 mois.

À la fin de février, Rogers Cable informe l'Assemblée que, à compter du 30 mars 2004, elle ne diffusera plus les délibérations de l'Assemblée législative sur ses canaux de télévision communautaire francophones et anglophones, afin de continuer à se conformer aux réglements du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Rogers continue d'enregistrer les délibérations pour les archives, la diffusion Web et la télévision en circuit fermé. L'Assemblée collabore avec Communications Nouveau-Brunswick afin de déterminer les frais de lancement d'un canal parlementaire spécialisé et le coût de faire fonctionner son propre système de télédiffusion. Un rapport devrait être présenté au début de 2005.

Au cours de la session, la Chambre passe 35 jours en Comité des subsides à scruter les prévisions budgétaires des ministères, examine un certain nombre de projets de loi émanant du gouvernement et de projets de loi émanant des députés et d'initiative parlementaire et reçoit les rapports définitifs de deux comités spéciaux.

La deuxième session de la 55e législature s'ouvre le jeudi 2 décembre 2004, au lieu du mardi traditionnel, et se poursuit jusqu'au 17 décembre 2004. Au cours de la séance de 10 jours, la Chambre approuve un calendrier de séance parlementaire, étudie le budget de capital, recommande la nomination d'un nouveau défenseur du consommateur en matière d'assurances, adopte le budget de capital et reçoit le rapport du Comité de modification des lois au sujet d'un projet de loi qui imposerait des restrictions applicables à certaines races de chiens.

Pendant l'ajournement de la Chambre, les comités maintiennent un calendrier très chargé ; les comités se réunissent pendant 89 jours au cours de l'année civile 2004.

Un certain nombre d'initiatives importantes sont lancées ou menées à terme au cours de l'année civile 2004.

Du 30 avril au 2 mai 2004, l'Assemblée législative accueille le 15e colloque législatif annuel pour élèves. Un total de 55 élèves, qui représentent 33 écoles secondaires dans la province, assistent au colloque, lequel met l'accent sur les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement. Pour la première fois dans l'histoire du colloque, S.H. le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson ouvre officiellement le Parlement modèle en donnant lecture d'un discours du trône qui expose les initiatives des jeunes parlementaires.

L'Assemblée organise le colloque annuel avec l'aide financière du ministère des Relations intergouvernementales et internationales et du ministère fédéral du Patrimoine canadien en application de l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles, Canada — Nouveau-Brunswick. Le financement reçu en application de l'entente contribue aussi à la traduction de l'arriéré des délibérations de la Chambre. Au cours du colloque, un groupe varié de jeunes d'un peu partout dans la province travaillent ensemble dans une ambiance amicale favorable à l'apprentissage tout en approfondissant leurs connaissances sur le système provincial de gouvernement.

Après l'ajournement de la Chambre, le 30 juin 2004, le personnel concentre ses efforts sur trois initiatives importantes.

Plan directeur de restauration

Les services d'un cabinet d'ingénierie sont retenus pour préparer un plan directeur complet visant à cerner les travaux nécessaires afin de restaurer, de préserver et d'entretenir l'édifice principal de l'Assemblée législative au cours des 20 prochaines années.

Au cours des dernières années, les priorités en matière de préservation et de restauration ont été établies de façon ponctuelle pour donner suite à des préoccupations au chapitre de l'entretien ou de la sécurité, mais ces priorités n'on jamais fait partie d'une stratégie explicite à long terme de restauration, d'entretien ou de préservation planifiés. Le plan directeur complet aidera l'Assemblée législative à établir l'ordre de priorité des éléments d'un programme planifié de mise en oeuvre des travaux de conservation, d'entretien et de restauration.

L'édifice principal de l'Assemblée législative, l'Édifice ministériel, l'Édifice de l'éducation ainsi que le terrain entre les rues Queen, St. John et King et la ruelle Secretary ont été désignés comme lieu historique protégé en 2000.

Escalier en colimaçon

Les travaux d'amélioration de la structure de l'escalier en colimaçon de l'Assemblée législative sont achevés le 27 février 2004, date de réouverture de l'escalier. L'objectif principal est de renforcer l'escalier pour respecter les exigences quant à la charge prescrites par le code du bâtiment actuel. Les travaux commencent le 10 juin 2003, le lendemain des élections générales provinciales, et sont achevés cinq mois plus tard que prévu.

Réparation et restauration des lustres

Les travaux de réparation et de restauration des lustres historiques se poursuivent. En octobre 2004, après le lancement de l'appel de propositions aux compagnies compétentes pour entreprendre les travaux spécialisés de restauration, le contrat est adjugé à Acu-Bright, Inc., de East Kingston, au New Hampshire. La proposition d'Acu-Bright respecte le mandat énoncé dans l'appel de propositions et montre un savoir-faire technique, des connaissances et une compréhension des aspects patrimoniaux des travaux spécialisés de restauration. L'achèvement des travaux est prévu pour le 31 mars 2005.

Au cours des mois de l'été et au début de l'automne, le coordonnateur de la technologie de l'information de l'Assemblée législative, en collaboration avec les Services gouvernementaux de l'informatique (SIG) de la province, fait de la recherche sur la technologie nécessaire pour installer un réseau sans fil à la Chambre de l'Assemblée législative et à la Chambre du Conseil législatif.

Avant l'ouverture de la deuxième session, le 2 décembre 2004, un logiciel spécial installé sur les ordinateurs portables des parlementaires donne accès aux ressources du gouvernement du Nouveau-Brunswick et à la transmission sécurisée d'information par l'intermédiaire d'un réseau sans fil à la Chambre de l'Assemblée législative et à la Chambre du Conseil législatif (salle des comités) ; toutefois, les mises à l'essai et les configurations définitives pour la salle des comités sont retardées jusqu'à l'achèvement des travaux de réparation et de restauration des plafonds à l'étage.

Du 28 au 31 août 2004, l'Assemblée législative et le bureau du vérificateur général accueillent la conférence mixte du Conseil canadien des comités des comptes publics et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs. Des délégations de toutes les autorités provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que des Bermudes, assistent à la conférence de trois jours.

En 2004, le Comité d'administration de l'Assemblée législative adhère à la proposition de Michel Bissonnet, président de la Chambre, et des parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec visant la constitution de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick—Québec. Le comité convient unanimement que l'association renforcerait les liens déjà étroits qui unissent le Québec et le Nouveau-Brunswick et servirait de cadre permanent d'échanges entre les parlementaires aux deux assemblées.

L'entente constituant la nouvelle association est signée officiellement à Québec le 1er septembre, au début de la 50e conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth. La nouvelle association tient sa première réunion à Québec, du 17 au 20 octobre 2004. À l'occasion de cette réunion inaugurale, les délibérations sont suspendues, et une cérémonie spéciale est tenue à la Chambre de l'Assemblée nationale le 19 octobre pour souligner la proclamation royale désignant le 28 juillet de chaque année comme Journée de commémoration du Grand Dérangement.

Pour souligner l'événement, le drapeau du Nouveau-Brunswick et le drapeau acadien flottent sur l'Hôtel du Parlement, édifice de l'Assemblée nationale. Au nombre des parlementaires qui assistent à la cérémonie sont Cy LeBlanc (Dieppe-Memramcook), Ronald Ouellette (Région de Grand-Sault), Claude Williams (Kent-Sud), John Betts (Moncton-Crescent) et Eugene McGinley (Grand Lake). Voici certains des thèmes abordés au cours de la réunion de deux jours : le développement économique régional par le tourisme, le projet de gouvernement en direct (guichets uniques, services par Internet, services regroupés de renseignements téléphoniques), l'assurance automobile, le commerce interprovincial et la mobilité transfrontalière de la main-d'oeuvre, les questions transfrontalières liées à la sécurité routière (route 185) et le système d'éducation (intervention précoce). Cy LeBlanc est désigné président de la nouvelle association, et Ronald Ouellette est désigné vice-président. Les réunions annuelles de l'association alterneront entre les deux provinces.

En octobre 2004, un bloc de plâtre d'environ 200 kg se détache du plafond de l'Édifice ministériel et s'écrase sur le plancher du hall d'entrée, dans une zone fréquemment utilisée pour les conférences de presse. Un cabinet d'ingénierie évalue la structure pour déterminer l'état des plafonds de la Chambre du Conseil législatif et des bureaux à l'étage dans l'édifice principal de l'Assemblée législative, où d'importantes fissures se sont produites

pendant les mois d'hiver. Le rapport signale de graves problèmes de structure à l'intérieur de l'édifice et des incidences possibles sur la sécurité des parlementaires, du personnel et des membres du public. Toutes les réunions de comités sont prévues à la Chambre de l'Assemblée pour permettre d'effectuer les travaux de réparation nécessaires.

Le président de la Chambre, l'hon. Bev Harrison, souhaite la bienvenue aux parlementaires et aux invités qui assistent à la cérémonie tenue dans la rotonde de l'édifice de l'Assemblée législative le 30 septembre 2004 pour marquer la présentation et le dévoilement du portrait officiel de l'ex-lieutenante-gouverneure, la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell. L'oeuvre du célèbre artiste acadien Claude Picard montre la sénatrice Trenholme Counsell assise dans la bibliothèque de l'Ancienne Résidence du gouverneur.

Une élection partielle a lieu le 4 octobre 2004 dans la circonscription de Shediac—Cap-Pelé, siège demeuré vacant depuis la démission de Bernard Richard en novembre 2003. Le candidat élu, Victor E. Boudreau (Libéral), est assermenté le 27 octobre et présenté à la Chambre le 2 décembre 2004, ce qui rétablit à 28 Progressistes-Conservateurs, 26 Libéraux et 1 Néo-Démocrate la représentation des partis à la Chambre.

En 2004, le programme d'alternance travail-études de la faculté d'administration de l'Université du Nouveau-Brunswick recommande que le bureau du greffier reçoive un certificat de reconnaissance. Le certificat est présenté pendant le dîner de remise des prix du milieu des affaires pour 2004, qui a lieu le 4 novembre 2004. Shayne Davies, greffier adjoint, et Peter Wolters, directeur des finances et des ressources humaines, assistent au dîner afin d'accepter le prix.

Le 17 décembre, l'Assemblée adopte son premier calendrier de séance, qui établit les séances de la Chambre pour le reste de la deuxième session. Les partis de l'opposition appuient la motion. Selon le calendrier, la Chambre siégera pendant des périodes de trois semaines et ajournera pendant une semaine. La Chambre siégera pendant trois semaines en janvier, reprendra ses délibérations le 30 mars et siégera jusqu'au 10 juin 2005.

Neuf nouveaux employés se joignent au personnel du Bureau de l'Assemblée législative en 2004 : Denis Caissie (Bureau du hansard) ; Tom Stillwell (bibliothèque de l'Assemblée législative) ; Jack Carr et Ryan Donaghy (Bureau des député(e)s du gouvernement) ; Louise Goguen-Kelly, Marie-Andrée Bolduc, Érik Denis et Jan Rowinski (Bureau de l'opposition officielle) ; Marie-Anne Bourque-Pollack (bureau de la députée néo-démocrate).

De gauche à droite : l'hon. Bev Harrison, président, l'hon. Marilyn Trenholme Counsell, sénatrice et ancienne lieutenante-gouverneure, Giles Counsell, son fils, S.H. le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson et l'artiste Claude Picard, à l'occasion du dévoilement du portrait officiel de l'ancienne lieutenante-gouverneure. *Photo gracieusement fournie par Harry Mullin.*

Bureau de l'Assemblée législative

Énoncé de mission

1. Aider l'Assemblée législative à encourager le respect pour l'institution et les privilèges de la démocratie parlementaire.
2. Fournir de l'aide et du soutien aux parlementaires, à leur personnel et au public.
3. Assurer des services impartiaux et confidentiels aux parlementaires.
4. Enregistrer les délibérations et tenir les archives de l'Assemblée législative.
5. Assurer l'éducation du public ainsi que des services d'information pour le compte de l'Assemblée législative.
6. Assurer à certaines charges mandatées par la loi, qui relèvent de l'Assemblée législative, des ressources administratives, financières et humaines.

Organigramme

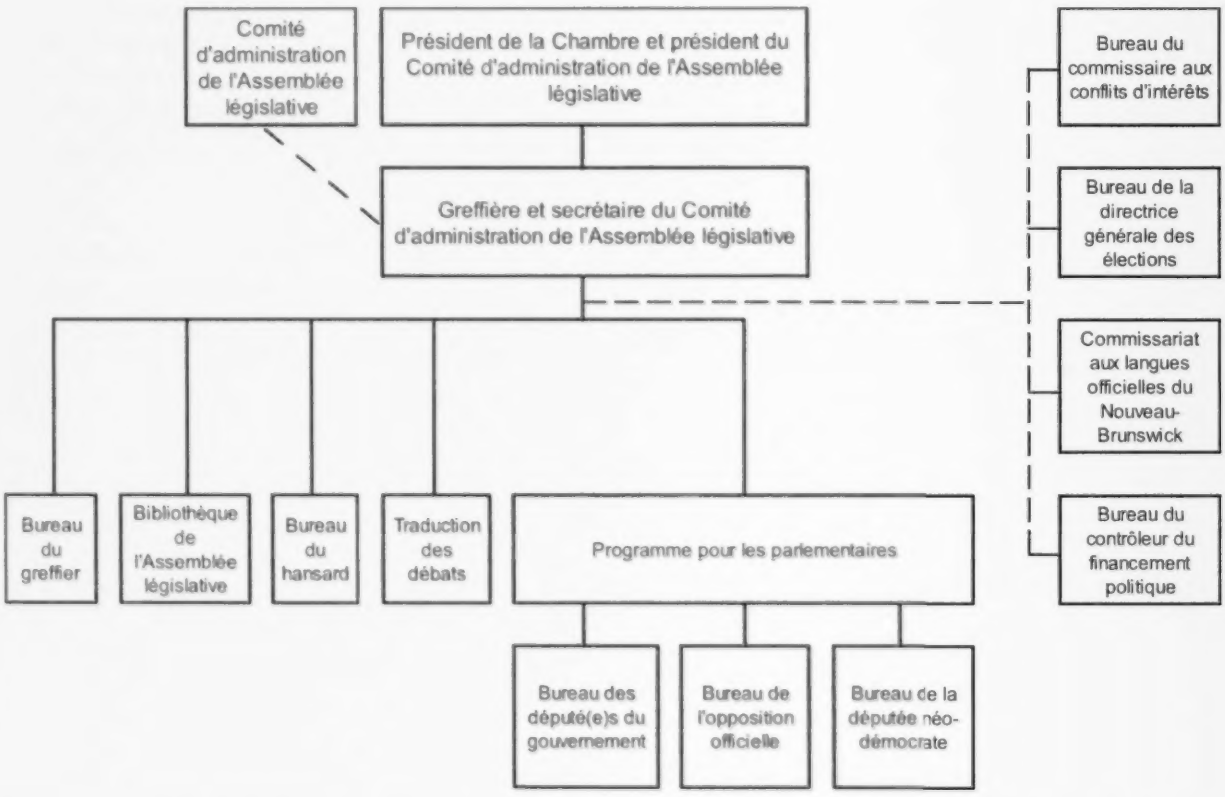

Description des fonctions

1. *Greffière de l'Assemblée législative*

- La greffière est la conseillère principale du président et des parlementaires en matière de procédure et elle fait fonction de secrétaire du Comité d'administration de l'Assemblée législative. Nommée sur résolution de la Chambre, la greffière assume une vaste gamme de fonctions liées à l'administration et à la procédure relativement aux travaux de la Chambre et de ses comités. La greffière de l'Assemblée législative est l'adjointe administrative principale du président de la Chambre, et ses responsabilités et pouvoirs sont semblables à ceux d'un ou d'une sous-ministre.

2. *Bureau du greffier*

- Prépare le Journal et le Feuilleton et tient les archives officielles permanentes de l'Assemblée législative.
- Conseille et aide la présidence et les membres des comités de l'Assemblée législative en matière de procédure.
- Fournit des services d'éducation et d'information publiques aux parlementaires, au gouvernement et au secteur privé.
- Assure le soutien administratif de l'Assemblée législative.
- Assure à l'Assemblée législative les services de gestion des ressources financières et humaines.
- Assure à l'Assemblée législative les services de gestion des ressources financières et humaines.
- Assure des services de soutien en matière d'administration, de finances et de ressources humaines au bureau du commissaire aux conflits d'intérêts, au bureau de la directrice générale des élections, au commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick et au bureau du contrôleur du financement politique.

3. *Bibliothèque de l'Assemblée législative*

- Assure aux parlementaires des services d'information et de référence.

4. *Bureau du hansard*

- Enregistre et transcrit les travaux de la Chambre (hansard) pour les parlementaires et pour publication ; enregistre et transcrit les travaux des comités législatifs pour les parlementaires.

5. *Traduction des débats*

- Traduit les travaux de la Chambre (hansard) et le Journal pour les parlementaires et pour publication ; traduit des discours et déclarations pour les parlementaires, des rapports pour les comités législatifs et des documents procéduraux et administratifs pour le Bureau de l'Assemblée législative.

6. *Sergent d'armes*

- Assure les services de sécurité à l'Assemblée législative.
- Assure les services de pages et de messagers à l'Assemblée.
- Assure les services d'information touristique au public.
- Assure les services d'entretien et de concierges.

7. *Programme pour les parlementaires*

- Assure un soutien financier et administratif aux simples députés.

Bureau du greffier

Donald Forestell, greffier adjoint et greffier principal aux comités

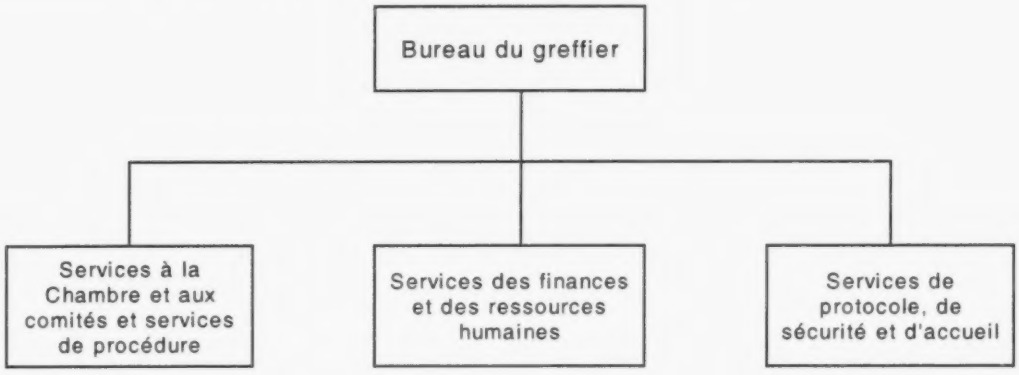

Services à la Chambre et aux comités et services de procédure

L'Assemblée législative maintient un horaire chargé en 2004. La Chambre siège pendant 56 jours au cours de l'année civile. En outre, les comités législatifs se réunissent pendant 89 jours. Ainsi se poursuit la tendance des dernières années, soit une augmentation de la charge de travail de la Chambre et des comités.

La première session de la 55e législature, ajournée le 19 décembre 2003, reprend le 30 mars pour la présentation du budget de 2004-2005. La Chambre ajourne le 23 avril, après quatre semaines de séance, et reprend le 4 mai 2004. La Chambre continue de siéger jusqu'à l'ajournement, le 30 juin.

Afin de rendre la période des questions plus efficace, le Comité permanent de la procédure recommande, dans un rapport présenté à la Chambre le 9 décembre 2003, que le Règlement soit modifié afin de limiter la longueur des questions et des réponses. Le *Règlement de l'Assemblée législative* est par la suite modifié conformément aux recommandations du comité. Le Règlement révisé établit que le député qui pose une question a la parole pendant 60 secondes au plus et que la réponse du ministre est limitée à 60 secondes. L'année 2004 est la première année complète où la Chambre applique les règles modifiées. Le président de la Chambre fait preuve de diligence pour faire appliquer les nouvelles règles, ce qui donne lieu à une augmentation importante du nombre de questions posées.

Conformément aux recommandations du Comité permanent de la procédure, les règles relatives aux affaires publiques émanant des députés sont aussi modifiées. Le débat sur une affaire publique émanant des députés est maintenant limité à deux heures pour que les parlementaires aient l'occasion de présenter des préoccupations immédiates et d'en débattre. Au cours de la première session de la 55e législature, neuf motions font l'objet d'un débat, soit une augmentation de cinq par rapport à la session précédente. En outre, 25 projets de loi d'intérêt public émanant des députés sont déposés au cours de la première session, ce qui représente une augmentation importante par rapport aux 7 qui ont été déposés au cours de la session précédente.

L'augmentation la plus importante, toutefois, touche le nombre de pétitions présentées à la Chambre. Au cours de la première session de la 55e législature, 48 pétitions sont présentées sur le parquet de la Chambre, ce qui triple le nombre de motions présentées au cours de la session précédente.

Au cours de la séance du printemps, et pour la première fois de mémoire récente, les parlementaires utilisent le registre des paires, qui est conservé au bureau conformément à une recommandation formulée plus tôt par le Comité permanent de la procédure. Le pairage est un arrangement selon lequel deux parlementaire des côtés opposés de la Chambre conviennent de ne pas voter pendant une période déterminée. Cet arrangement, qui permet aux parlementaires de s'absenter pour vaquer à d'autres tâches, est pris par les whips respectifs ou par les parlementaires eux-mêmes.

La deuxième session de la 55e législature s'ouvre le jeudi 2 décembre 2004. Le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson, qui a été nommé 29e lieutenant-gouverneur de la province en août 2003,

prononce son premier discours du trône. La Chambre ajourne le 17 décembre, après 10 journées de session d'automne. À la fin de l'année, la représentation des partis à la Chambre est la suivante : Progressistes-Conservateurs, 28 ; Libéraux, 26 ; Néo-Démocrates, 1.

Comités législatifs

Les comités législatifs demeurent actifs en 2004 et tiennent 89 réunions en tout pendant l'année. En plus des huit comités permanents nommés conformément au Règlement, quatre comités spéciaux sont nommés au cours de la première journée de séance de la 55e législature. Deux de ces comités spéciaux déposent leur rapport définitif en 2004. Le Comité spécial de l'assurance automobile publique, présidé par Elizabeth Weir, députée de Saint John Harbour, dépose son rapport définitif le 2 avril 2004. Le Comité spécial de l'approvisionnement en bois, présidée par Kirk MacDonald, député de Mactaquac, dépose son rapport définitif le 15 septembre 2004.

Dû en partie à des conflits d'horaire et aux travaux de réparation du plafond de la Chambre du Conseil législatif pendant la dernière partie de 2004, de nombreuses réunions de comité se tiennent pendant l'année sur le parquet de la Chambre même. Fait important à signaler, le Comité permanent des corporations de la Couronne tient quatre jours d'audiences importantes en mars pour examiner des questions entourant l'accord avec le Venezuela en vue d'obtenir un approvisionnement en Orimulsion pour la centrale de Coleson Cove, à Saint John. De nombreux témoins sont appelés à comparaître devant le comité sur le parquet de la Chambre historique. Les membres du comité occupent les pupitres des deux côtés du parquet, et le président du comité ainsi que le greffier aux comités sont au bureau du greffier. Les témoins comparaissent à une table installée spécialement à cette fin en face du président, et les médias sont installés derrière la barre de la Chambre. Le public et d'autres participants sont assis dans les tribunes.

Au cours des dernières années, les communications liées aux comités au moyen du Web et d'autres formats électroniques augmentent de façon importante. Le public peut maintenant avoir accès en ligne à des renseignements pertinents sur les dates, le lieu et l'ordre du jour des réunions d'un comité en particulier. Les particuliers et les organismes peuvent présenter leurs mémoires en ligne et avertir le bureau du greffier de leur intention de participer aux audiences publiques. La majorité des communications et des mémoires présentés lors des audiences des comités sont maintenant reçus par voie électronique. Les comités spéciaux et les audiences publiques connexes donnent lieu à la création de sites Web adaptés aux besoins d'un comité en particulier.

Relations interparlementaires

L'Assemblée législative est l'hôte de la 25e conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics. La conférence a lieu en même temps que la 32e conférence annuelle du Conseil canadien des vérificateurs législatifs. La conférence mixte se tient à l'hôtel Delta, à Fredericton, du 29 au 31 août. Plus de 130 délégués et invités des provinces et des territoires ainsi que des Bermudes sont présents. Le personnel du bureau du greffier travaille en collaboration avec le personnel du bureau du vérificateur général à la planification et à l'organisation de la conférence. Les séances de travail touchent divers sujets qui intéressent les législateurs, y compris la reddition de comptes dans le secteur des soins de santé, l'application de principes comptables généralement reconnus et les rapports sur le rendement des organismes publics.

La 50e conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) a lieu à Ottawa, à Québec et à Toronto du 29 août au 9 septembre 2004. La très hon. Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, ouvre la conférence le 3 septembre au Château Frontenac, à Québec. Les présidents de la Chambre des communes, du Sénat et des assemblées législatives provinciales et territoriales du Canada sont les hôtes de la conférence. Plus de 500 délégués et observateurs de plus de 165 parlements des pays, des États, des provinces et des territoires membres de l'association assistent à la conférence. L'APC comprend plus de 15 000 membres qui, sans égard à leur sexe, à leur race, à leur religion ou à leur culture, partagent une communauté d'intérêts, le respect de la primauté du droit et des libertés et des droits individuels ainsi que la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire.

Pendant la conférence, deux membres du personnel du bureau du greffier servent d'agents de liaison. Diane Taylor Myles, agente de recherche, et Janet Trail, adjointe administrative du président de la Chambre, se joignent à plusieurs autres membres du personnel des diverses assemblées législatives du Canada. Les agents de liaison servent de lien direct avec le personnel du secrétariat de la conférence. Leurs tâches sont de fournir des renseignements et des détails sur le

transport et les excursions terrestres, de faciliter les arrivées au Canada et les départs, d'accompagner les délégations à tous les emplacements, de fournir des renseignements précis sur les changements au programme et autres détails de logistique, d'aider à l'exécution de diverses activités et de nombreuses autres tâches au besoin pour veiller à ce que la conférence soit un succès et que les délégués et les invités aient du plaisir.

Le bureau du greffier participe à l'organisation de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick—Québec, dont la rencontre inaugurale a lieu à Québec en octobre. L'association est constituée afin de renforcer les liens étroits d'amitié qui existent déjà entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et de fournir une tribune de rencontres régulières entre les parlementaires des deux assemblées. Les sujets discutés au cours de la première rencontre de deux jours portent notamment sur le tourisme comme moteur de développement économique régional, le projet de gouvernement en ligne (guichet unique, services en ligne, regroupement des services de demandes de renseignements téléphoniques), l'assurance automobile, le commerce interprovincial et la mobilité de la main-d'oeuvre entre les provinces ainsi que les questions de sécurité routière entre les provinces.

L'Association canadienne des ex-parlementaires tient une réunion régionale à Fredericton, du 17 au 19 octobre 2004. L'association, composée d'anciens parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat, est constituée afin de mettre les connaissances et l'expérience de ses membres au service de la démocratie parlementaire au Canada et ailleurs. Le bureau du greffier organise une réception pour les anciens parlementaires le 18 octobre au salon du président de la Chambre. De nombreux anciens parlementaires et sénateurs de la région y participent.

En 2004, la greffière de l'Assemblée législative rencontre le président de la Chambre et le greffier de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse à propos de la réorganisation des services à l'Assemblée législative néo-écossaise. La greffière fournit des renseignements détaillés sur le rôle du bureau du greffier à l'Assemblée du Nouveau-Brunswick et sur les services offerts ainsi que sur l'organisation et l'administration des divers bureaux qui composent le Bureau de l'Assemblée législative. La greffière présente aussi des documents écrits pour aider l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse à faire la transition à un greffier à plein temps et, par le fait même, au regroupement des services au bureau du greffier.

Activités éducatives

Le bureau du greffier organise le 15e colloque législatif annuel pour élèves, qui se tient du 30 avril au 2 mai, à Fredericton. Un groupe de 52 élèves représentant les diverses écoles secondaires de la province y participe. Les élèves sont accueillis à l'Assemblée par le président de la Chambre, l'hon. Bev Harrison, qui participe aux activités. De nombreux ateliers et de nombreuses conférences qui mettent l'accent sur les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif ont lieu pendant la fin de semaine. Les conférenciers sont le juge David Walker de la Cour provinciale, le premier ministre Bernard Lord, le chef de l'opposition Shawn Graham et le député de Mactaquac Kirk MacDonald. Le colloque se termine par la participation des élèves au Parlement modèle très animé qui se déroule sur le parquet de la Chambre historique de l'Assemblée législative.

Comme par les années passées, le bureau participe à des colloques sur les rouages de l'appareil gouvernemental à l'intention du personnel de l'Assemblée législative, des fonctionnaires et des membres du personnel cadre. La greffière de l'Assemblée législative y parle du rôle et des fonctions de l'Assemblée législative par rapport aux pouvoirs exécutif et judiciaire du gouvernement.

Le personnel du bureau du greffier prépare et présente un rapport législatif détaillé pour chaque ajout trimestriel de la *Revue parlementaire canadienne*. La *Revue parlementaire canadienne* est le journal de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth. Chaque rapport législatif décrit en détail ce qui se passe à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et dans ces comités et parle de questions de procédure ou autres qui pourraient intéresser les législateurs.

Les greffiers adjoints assistent au Séminaire de développement professionnel 2004 de l'Association des greffiers parlementaires du Canada. Le séminaire, organisé par l'Assemblée législative du Nunavut, a lieu à Iqaluit pendant la première semaine d'août. Des greffiers assignés à la procédure des provinces et territoires ainsi que du Royaume-Uni et de l'Australie assistent à la conférence. Des représentants de la American Society of Legislative Clerks and Secretaries sont aussi présents.

Initiatives technologiques

Diffusion en direct sur le Web

En mars, l'Assemblée législative, en consultation avec Communications Nouveau-Brunswick, amorce la diffusion en direct sur le Web des travaux des comités législatifs. Les internautes de partout dans la province et d'ailleurs peuvent ainsi écouter en direct les travaux des comités législatifs. Le site Web de l'Assemblée comprend un calendrier législatif en ligne qui indique les dates des audiences des comités et celles qui sont transmises en direct sur le Web. Suivent des statistiques sur les connexions à la diffusion en direct sur le Web des travaux des comités tenus en mars :

Comptes publics :
le mardi 23 mars, 354 connexions,
le mercredi 24 mars, 261 connexions.

Corporations de la Couronne :
le jeudi 25 mars, 1 699 connexions,
le vendredi 26 mars, 6 399 connexions,
le samedi 27 mars, 813 connexions.

Travaux télévisés

À compter du 30 mars, la période des questions est la seule partie des travaux de l'Assemblée accessible au public par l'intermédiaire de la télévision communautaire. Toutefois, la période des questions quotidienne n'est pas diffusée en direct mais en différé à 16 heures chaque jour où l'Assemblée siège. L'Assemblée législative continue d'examiner la faisabilité de lancer un service de télévision provinciale indépendant qui serait accessible par l'intermédiaire des distributeurs par câble ou par satellite. Ce service fournirait la couverture quotidienne des travaux parlementaires, à partir de la prière jusqu'à l'ajournement, ainsi que la couverture des travaux des comités. Entre-temps, la diffusion en direct sur le Web des travaux de la Chambre (vidéo et audio) continue d'être accessible sur le site Web de l'Assemblée.

Réseau sans fil

Au printemps 2004, une demande est présentée en vue de permettre aux parlementaires d'avoir accès aux ressources du réseau tout en étant dans la Chambre de l'Assemblée ou dans la salle des comités (Chambre du Conseil législatif). Après avoir consulté de nombreuses sources, il est déterminé qu'un réseau sans fil devrait être installé, ce qui permettrait le moins de changements physiques aux deux salles, puisque les câbles de réseau ne seraient pas nécessaires. Le réseau dans la Chambre est installé au cours de l'année et est prêt pour l'ouverture de la deuxième session. Les configurations définitives sont retardées dans la salle des comités en raison de travaux structuraux qui sont entrepris. Les parlementaires devraient pouvoir utiliser le réseau sans fil dans la Chambre du Conseil au début de la nouvelle année. Les réseaux sans fil sont installés en tant que réseaux non fiables et ne sont donc pas couverts par les pare-feu du gouvernement. En conséquence, les parlementaires qui se servent des réseaux doivent faire installer un logiciel de certificat d'accès à distance (VNP/Entrust) sur leur ordinateur portatif pour leur donner accès aux ressources du gouvernement du Nouveau-Brunswick et assurer la sécurité de la transmission de renseignements sur le réseau sans fil.

Services de procédure et recherche

Au début octobre, le personnel qui s'occupe de la procédure rencontre Victor Boudreau, député de Shediac—Cap-Pelé, qui a été élu lors de l'élection partielle du 4 octobre 2004. Le député est informé du rôle et des fonctions de l'Assemblée législative, du déroulement des affaires à la Chambre, des règles de procédure et de la participation aux débats ainsi que du processus de prise de décisions à la Chambre. M. Boudreau est le seul nouveau député élu depuis les élections générales de 2003.

Pendant l'année, les greffiers parlementaires rencontrent les nouveaux membres du personnel des divers bureaux de parti et les renseignent sur les divers aspects des affaires et de la procédure de la Chambre. Le personnel continue de travailler en consultation avec les leaders parlementaires de la Chambre, les parlementaires et leur personnel pendant l'année afin de fournir des conseils impartiaux et confidentiels relativement aux règles et à la procédure parlementaires.

Du côté de la procédure, les greffiers parlementaires sont très occupés au cours des séances de la Chambre. Dû en grande partie au faible écart entre le nombre de représentants des partis à la Chambre, les greffiers parlementaires sont souvent appelés à fournir des conseils en matière de procédure au président de la Chambre, aux parlementaires et aux leaders parlementaires ainsi qu'au personnel des divers bureaux de parti. Le personnel assigné à la procédure rencontre régulièrement le président de la Chambre au cours de la session et fournit des conseils et des avis sur l'application du Règlement et les pratiques parlementaires établies à la Chambre. Le personnel

assigné à la procédure effectue des recherches détaillées sur demande et donne des conseils confidentiels et impartiaux aux parlementaires et au personnel.

À la fin des années 1990, l'Association des greffiers parlementaires (AGP) établit un réseau électronique qui permet aux greffiers de divers endroits au Canada d'afficher une question de procédure ou d'autres demandes de renseignements relativement au fonctionnement ou aux activités de leur Parlement respectif. La mesure permet au personnel assigné à la procédure de la Chambre des communes, du Sénat et de toutes les assemblées provinciales et territoriales d'afficher des questions ou de répondre à des questions portant sur la procédure parlementaire ou d'autres questions portant sur le fonctionnement de la Chambre et de ses comités. Le réseau de l'AGP, comme il est connu, est un outil précieux pour le personnel assigné à la procédure, car il lui permet de consulter rapidement d'autres autorités sur des questions qui peuvent être soulevées à la Chambre ou au cours des travaux quotidiens de l'Assemblée.

En 2002, le réseau de l'AGP est élargi pour comprendre les parlements du Royaume-Uni et de l'Australie. En 2004, les greffiers à la procédure donnent des réponses détaillées à plus de 60 demandes de renseignements affichées sur le réseau de l'AGP. En outre, les greffiers affichent de nombreuses demandes de renseignement et reçoivent des réponses relativement à diverses questions qui sont soulevées à l'Assemblée du Nouveau-Brunswick. Le site de l'AGP est administré par le bureau du greffier de l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

Le personnel compile et conserve les comptes rendus complets des travaux de la Chambre et des comités. Les travaux, les décisions et le déroulement des travaux de la Chambre sont compilés dans le Journal non révisé, appelé dans de nombreux endroits procès-verbaux. Le Journal, le compte rendu complet, officiel et indexé des travaux de la Chambre pendant une session, comprend des mentions de toutes les questions dont la Chambre est saisie, y compris le discours du trône, le discours du budget, les projets de loi, les motions, les votes nominaux, les décisions de la présidence et la sanction royale. Tous les documents de session courants déposés à la Chambre sont inscrits dans le Journal. Le Journal est accessible en ligne à compter de la première session de la 53e législature, en octobre 1995.

Le personnel du bureau du greffier prépare la brochure intitulée *Répertoire biographique des parlementaires : 55e législature*, qui comprend des renseignements sur la biographie et la circonscription de chaque parlementaire. En plus d'être publiée sur papier, la brochure est maintenant accessible à la page d'accueil de l'Assemblée, à <http://www.gnb.ca/legis/publications/2004f_bios.pdf>.

Les biographies des parlementaires sont mises à jour en ligne au jour le jour et les changements aux adresses civiles et postales des parlementaires sont apportés régulièrement.

Nominations

Le 14 décembre 2004, l'Assemblée adopte une résolution qui recommande la nomination de Ronald Godin à titre de premier défenseur du consommateur en matière d'assurances en application de la *Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances.* La loi entre en vigueur le 1er janvier 2005 et établit le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances. Le défenseur du consommateur est fonctionnaire de l'Assemblée législative et a les responsabilités suivantes au titre de la loi :

a) *passer en revue les lignes directrices et les pratiques de souscriptions des assureurs, des courtiers et des agents et faire rapport de toute pratique interdite de souscription au surintendant ;*

b) *procéder à des enquêtes sur les assureurs, courtiers et agents concernant ce qui suit :*

(i) *les primes facturées pour les contrats d'assurances,*

(ii) *la disponibilité des contrats d'assurances ;*

c) *répondre aux demandes de renseignements concernant les assurances ;*

d) *élaborer et diriger des programmes d'éducation concernant les assurances afin d'informer les consommateurs ;*

e) *accomplir toute autre tâche ou enquête concernant les assurances ou l'industrie des assurances qui lui est prescrite par l'Assemblée législative.*

Le nouveau bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances sera installé à Bathurst, dans le nord-est de la province. Les frais associés au bureau seront rétrofacturés à l'industrie de l'assurance. Le défenseur du consommateur relèvera directement de l'Assemblée législative. L'administration financière du bureau se fera par l'intermédiaire du bureau du greffier de l'Assemblée législative.

Activités des comités permanents et spéciaux

Shayne Davies, greffier adjoint et greffier aux comités

I. Introduction

Les comités parlementaires existent au Nouveau-Brunswick depuis que la première Assemblée législative s'est réunie en 1786. Les parlementaires ont compris très tôt la nécessité de confier une part de leur travail à des comités composés de certains d'entre eux. Le rôle et l'importance des comités se sont énormément accentués depuis, surtout au cours des 35 dernières années. Un tel fait est largement attribuable à la quantité accrue des travaux dont l'Assemblée législative est saisie et dont la complexité a rendu plus urgente leur délégation à des comités. Il est également attribuable à la compétence et à l'expérience des personnes élues aux charges publiques, qui cherchent à jouer un rôle plus valorisant dans le processus législatif afin de mieux mettre à profit leurs compétences et talents variés.

Les comités parlementaires sont un prolongement de la Chambre, et leur composition est généralement proportionnelle à celle de la députation. Les comités délibèrent souvent de manière plus souple et coopérative que la Chambre et ils offrent un cadre plus propice à la réflexion collective et à la coopération. De fait, les rapports présentés à la Chambre sont souvent unanimes et formulent des recommandations constructives qui ont reçu l'appui de tous les partis. Les comités peuvent mener à bien des travaux que l'Assemblée plénière trouverait difficiles, voire impossibles, à exécuter. Ils peuvent consulter la population et entendre les opinions et suggestions des gens ordinaires sur des affaires importantes. En outre, les comités peuvent se déplacer au besoin, ce qui permet aux parlementaires de recevoir l'avis de gens de toutes les régions de la province.

Par suite des élections provinciales en 2003, l'Assemblée législative constitue 8 comités permanents, qui sont actifs pendant la durée de la législature, et 4 comités spéciaux, qui sont actifs jusqu'à la présentation de leur rapport définitif à l'Assemblée. En 2004, la majorité des comités permanents et spéciaux sont actifs et tiennent 89 réunions au cours de l'année. En particulier, le Comité permanent des comptes publics et le Comité permanent des corporations de la Couronne sont occupés à examiner les rapports annuels, les comptes publics et d'autres questions qui leur sont renvoyées. Quant aux comités spéciaux de l'Assemblée législative, le Comité spécial de l'assurance automobile publique et le Comité spécial de l'approvisionnement en bois sont en mesure de déposer leur rapport définitif à l'Assemblée législative avant la fin de l'année.

Le tableau suivant énumère les divers comités et indique le nombre de jours de séance de chacun en 2004 :

Comité	**Nombre de réunions**
Administration de l'Assemblée législative	8
Approvisionnement en bois	17
Assurance automobile publique	6
Comptes publics	19
Corporations de la Couronne	22
Éducation	0
Modification des lois	10
Ombudsman	0
Privilèges	0
Procédure	0
Projets de loi d'intérêt privé	4
Soins de santé	3
TOTAL	**89**

II. Comités permanents

Comité d'administration de l'Assemblée législative

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative est dirigé par le président de la Chambre, l'hon. Bev Harrison (Hampton-Belleisle), et, conformément au Règlement, il est composé des autres parlementaires suivants : deux ministres du Cabinet, deux vice-présidents de la Chambre, deux députés du caucus ministériel, deux députés du côté de l'opposition et un député de chaque parti politique enregistré qui n'est pas déjà représenté au comité.

Aux termes du paragraphe 104 (2) du Règlement, le comité est chargé de l'administration et du fonctionnement des édifices et des terrains de l'Assemblée législative ainsi que des autres terrains, bâtiments et installations se rattachant à l'Assemblée législative et de toute autre question afférente à l'Assemblée législative et aux députés.

En application des dispositions de la *Loi sur l'Assemblée législative*, le comité examine et approuve le budget de l'Assemblée législative, y compris les budgets des bureaux de caucus, détermine et réglemente le traitement et autres modalités d'emploi des fonctionnaires et des employés du Bureau de l'Assemblée législative, fixe les allocations pour dépenses liées aux tâches additionnelles

des parlementaires et aux réunions des comités, établit les règles et les directives quant aux allocations, aux remboursements et autres paiements versés aux parlementaires, donne des directives quant aux allocations des caucus et établit la politique financière visant l'administration de l'Assemblée législative.

Le comité étudie aussi toute question nécessaire à la gestion et au fonctionnement efficaces et efficients de l'Assemblée législative. En 2004, le comité étudie les prévisions budgétaires pour 2004-2005 du bureau de l'ombudsman et du commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Conformément à la *Loi sur l'Assemblée législative,* le président défend les prévisions du Bureau de l'Assemblée législative et les prévisions budgétaires des fonctionnaires de la Chambre mandatés par la loi qui font rapport (vérificateur général, ombudsman, etc.) devant le Comité des subsides.

En 2004, le Comité d'administration de l'Assemblée législative tient huit réunions aux dates suivantes : les 11 et 17 février, le 19 mars, le 8 avril, le 15 juin, le 12 octobre, le 23 novembre et le 10 décembre. Parmi les questions que le comité étudie, on retrouve ce qui suit : projets en matière de sécurité dans l'enceinte parlementaire ; diffusion des travaux législatifs ; stationnement pour les parlementaires ; services de rédaction législative, de traduction et de formation linguistique pour les parlementaires ; services d'entretien et de commissionnaire ; modifications de la *Loi sur l'Assemblée législative,* de la *Loi sur la pension des députés* et de la *Loi sur la pension de retraite des députés* ; travaux de réparation et de restauration des lustres ; politiques en matière de transcription et de rédaction du hansard ; établissement d'une association parlementaire Québec-Nouveau-Brunswick ; numérisation de l'enregistrement des travaux législatifs ; installation d'un réseau sans fil dans la Chambre de l'Assemblée et la Chambre du Conseil ; format de présentation des comptes publics ; projet des bleus pour la transcription du hansard ; règles pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des parlementaires ; prévisions budgétaires ; budgets des comités ; questions relatives à la dotation et au personnel.

Comité permanent des comptes publics

Le Comité permanent des comptes publics, sous la présidence de Frank Branch (Nepisiguit), demeure actif et tient en tout 19 réunions en 2004.

Le comité se réunit les 6 et 7 janvier pour examiner les rapports annuels et les états financiers des ministères et bureaux suivants pour l'année financière terminée le 31 mars 2002 :

bureau des Ressources humaines ;
ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick ;
ministère de la Justice ;
ministère du Tourisme et des Parcs.

Le comité se réunit de nouveau les 13, 14, 20, 21, 27 et 28 janvier, les 23 et 24 mars, les 28, 29 et 30 septembre, les 8 et 26 octobre et le 9 novembre afin d'examiner les rapports annuels et les états financiers des ministères et bureaux suivants pour l'année financière terminée le 31 mars 2003 :

Assemblée législative ;
bureau des Ressources humaines ;
bureau du Conseil exécutif ;
bureau du contrôleur ;
bureau du vérificateur général ;
Cabinet du premier ministre ;
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes ;
Commission de police du Nouveau-Brunswick ;
Commission du travail et de l'emploi ;
Conseil consultatif sur la condition de la femme ;
Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick ;
Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées ;
ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture ;
ministère de l'Approvisionnement et des Services ;
ministère de l'Éducation ;
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ;
ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick ;
ministère de la Formation et du Développement de l'emploi ;
ministère des Finances ;
ministère de la Justice ;
ministère des Relations intergouvernementales et internationales ;
ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie ;
ministère de la Santé et du Mieux-être ;
ministère de la Sécurité publique ;
ministère des Services familiaux et communautaires ;
ministère du Tourisme et des Parcs ;
ministère des Transports ;
Secrétariat à la Culture et au Sport ;
Secrétariat aux Affaires autochtones.

Le 26 octobre, le vérificateur général renseigne aussi le comité sur le volume 1 du rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour 2004, qui s'intitule *La salmoniculture au Nouveau-Brunswick.* Le 14 décembre, le comité tient une séance mixte

extraordinaire avec le Comité permanent des corporations de la Couronne afin de recevoir et d'examiner le volume 2 du rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour 2004. Le vérificateur général renseigne les membres du comité sur la nature des travaux menés au cours de l'année ainsi que la teneur et les constations du rapport.

Comité permanent des corporations de la Couronne

Le Comité permanent des corporations de la Couronne, sous la présidence de Wally Stiles (Petitcodiac), demeure actif et tient en tout 22 réunions du comité en 2004.

Des responsables des huit régies régionales de la santé de la province comparaissent devant le comité en février et en mars. Le président du conseil d'administration, le chef de la direction et d'autres cadres supérieurs de chaque régie régionale de la santé comparaissent devant le comité pour rendre compte de leurs activités et de leurs dépenses au cours des deux années financières précédentes (années terminées le 31 mars 2002 et 2003).

Le comité rencontre les régies régionales dans l'ordre suivant :

le 3 février,	Régie régionale de la santé 1 (sud-est) ;
le 4 février,	Régie régionale de la santé 3 ;
le 5 février,	Régie régionale de la santé 2 ;
le 10 février,	Régie régionale de la santé 4 ;
le 12 février,	Régie régionale de la santé 1 (Beauséjour) ;
le 16 mars,	Régie régionale de la santé 7 ;
le 17 mars,	Régie régionale de la santé 5 ;
le 17 mars,	Régie régionale de la santé 6.

Le comité se réunit aussi au cours de la même période afin d'examiner les activités et les états financiers des divers organismes et corporations de la Couronne suivants pour l'année financière terminée le 31 mars 2003 : Société des loteries de l'Atlantique, Commission des loteries du Nouveau-Brunswick, Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick et Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick.

Le comité tient quatre jours d'audiences publiques à la Chambre de l'Assemblée législative les 25, 26, 27 et 29 mars afin d'examiner les questions entourant l'entente entre Énergie NB et des compagnies pétrolières vénézuéliennes, entente visant à obtenir un approvisionnement en Orimulsion pour la centrale de Coleson Cove, près de Saint John. Le comité est chargé d'examiner si le processus de prise de décisions a fait défaut, ce qui aurait donné lieu à la présumée violation de l'entente par les compagnies pétrolières visées. Le comité entend 13 particuliers, y compris d'anciens et de nouveaux responsables d'Énergie NB, du ministère de l'Énergie et d'autres ministères. Le comité examine la transcription de plus de 40 heures de témoignage et devrait faire rapport à la Chambre en 2005 au moyen d'un résumé des témoignages.

Le comité se réunit de nouveau les 13, 22, 27 et 28 octobre ainsi que les 2, 3, 4 et 5 novembre afin d'examiner les activités et les états financiers des corporations et des organismes de la Couronne suivants pour l'année terminée le 31 mars 2003 et, dans certaines circonstances, pour l'année financière terminée le 31 mars 2004 :

Algonquin Properties Limited ;
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick ;
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail ;
Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick ;
Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick ;
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick ;
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
Forest Protection Limited ;
Gestion provinciale Ltée ;
Musée du Nouveau-Brunswick ;
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick ;
Société de développement régional ;
Société de Kings Landing ;
Société de voirie du Nouveau-Brunswick ;
Société des alcools du Nouveau-Brunswick ;
Société des loteries de l'Atlantique.

Le 5 novembre, le vérificateur général renseigne aussi le comité sur le chapitre 6 du volume 1 du rapport du vérificateur général pour 2003, qui s'intitule « Gouvernance des organismes de la Couronne ».
Le 14 décembre, le comité tient une séance mixte extraordinaire avec le Comité permanent des comptes publics afin de recevoir et d'examiner le volume 2 du rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick

pour 2004. Le vérificateur général renseigne les membres du comité sur la nature des travaux menés au cours de l'année ainsi que la teneur et les constatations du rapport.

Comité permanent de modification des lois

Le Comité permanent de modification des lois est présidé par Jody Carr (Oromocto-Gagetown).

À l'occasion, des projets de loi déposés à l'Assemblée législative ne dépassent pas l'étape de la deuxième lecture mais sont plutôt renvoyés, sur motion, au Comité permanent de modification des lois pour fins d'examen. Ce renvoi vise souvent à permettre la consultation du public afin d'obtenir l'apport de parties prenantes, de groupes et de particuliers intéressés.

En 2004, trois projets de loi sont renvoyés au Comité permanent de modification des lois. Le projet de loi 55, *Loi sur la restriction des chiens,* est déposé par Kelly Lamrock (Fredericton-Fort Nashwaak) le 28 mai, au cours de la première session de la 55e législature, et renvoyé au comité le 8 juin pour fins d'examen. Le projet de loi apporterait plusieurs modifications aux règles de droit relatives à certaines races de chiens, notamment le bull terrier de Staffordshire, le terrier de Staffordshire américain, le rottweiler et l'akita. Le projet de loi exige que les propriétaires aient un permis pour ces chiens et une assurance responsabilité civile pour couvrir les dommages causés par ceux-ci. En outre, selon le projet de loi, les propriétaires sont tenus entièrement responsables des blessures causées par ces chiens et doivent avoir la maîtrise de ceux-ci tant sur leurs biens-fonds qu'ailleurs. Le projet de loi permet aussi la saisie des chiens dans des circonstances précises.

Les 16 et 17 novembre, le comité tient des audiences publiques sur le projet de loi 55 à la Chambre de l'Assemblée législative et il reçoit en tout 203 mémoires. Dans un rapport présenté à l'Assemblée législative le 16 décembre, le comité recommande de ne pas aller de l'avant avec une loi applicable à des races particulières, comme le projet de loi 55, mais que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à envisager l'opportunité d'élaborer une loi provinciale sur les chiens dangereux qui ne viserait pas des races particulières de chiens mais serait axée sur la sensibilisation du public, la prévention, la responsabilisation des propriétaires et la ferme volonté d'appliquer la réglementation.

Le projet de loi 77, *Loi sur l'équité salariale,* est déposé par Elizabeth Weir (Saint John Harbour) le 25 juin, au cours de la première session de la 55e législature, et renvoyé au comité le 29 juin pour fins d'examen. Le projet de loi établit un cadre de travail en vue de résoudre les écarts salariaux entre les hommes et les femmes qui occupent un emploi dans des catégories à prédominance féminine. Il s'applique aux employés des secteurs privé et public et exige que les employeurs prennent des mesures proactives pour instaurer l'équité salariale dans le milieu de travail. En outre, le projet de loi propose l'établissement d'une Commission de l'équité salariale afin d'aider à promouvoir et à instaurer l'équité salariale dans la province.

Les 18, 19 et 26 novembre, le comité tient des audiences publiques sur le projet de loi 77 à la Chambre de l'Assemblée législative et il reçoit en tout 49 mémoires. Le comité devrait faire rapport de ses constations sur le projet de loi en 2005.

Le projet de loi 16, *Loi sur le fonds de garantie des prestations de retraite,* est déposé par le chef de l'opposition Shawn Graham (Kent) le 14 décembre, au cours de la deuxième session de la 55e législature, et est renvoyé au comité le 17 décembre pour fins d'examen. Le projet de loi tente de protéger les prestations versées par un régime de retraite privé qui est enregistré dans la province. Il exige que les compagnies du secteur privé fassent des paiements à un fonds de garantie. Si une caisse de retraite subit un manque à gagner, le fonds de garantie veillera au paiement d'une partie des prestations de retraite des employés. Le comité devrait amorcer les travaux sur le projet de loi en 2005.

Comité permanent de l'ombudsman

Le Comité permanent de l'ombudsman est présidé par Michael (Tanker) Malley (Miramichi—Baie-du-Vin). En application de l'article 91 du Règlement, les rapports de l'ombudsman à la Chambre sont renvoyés automatiquement au Comité permanent de l'ombudsman. L'ombudsman est fonctionnaire de la Chambre mandaté par la loi et fait rapport à l'Assemblée législative par l'intermédiaire du comité. Le bureau de l'ombudsman veille à ce que les particuliers soient servis de manière juste, équitable et raisonnable par les ministères et organismes du gouvernement. Le comité a pour mandat de se réunir annuellement ou au besoin pour examiner le rapport annuel de l'ombudsman et pour étudier d'autres questions qui peuvent surgir

relativement au bureau de l'ombudsman. Le comité ne tient pas de réunion en 2004.

Comité permanent des privilèges

Le Comité permanent des privilèges est présidé par le ministre de la Justice, l'hon. Brad Green (Fredericton-Sud). Aux termes du paragraphe 9(2) du Règlement, la Chambre peut, sur résolution, renvoyer au Comité permanent des privilèges une question se rapportant directement à la Chambre, aux comités ou aux parlementaires. Le comité ne tient pas de réunion en 2004.

Comité permanent de la procédure

Le Comité permanent de la procédure est présidé par le ministre de la Justice, l'hon. Brad Green (Fredericton-Sud). En application de l'article 92 du Règlement, les questions relatives au Règlement et aux usages de la Chambre, ainsi que toute question soumise par la présidence de la Chambre, sont renvoyées d'office au Comité permanent de la procédure. Le comité ne tient pas de réunion en 2004.

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé est présidé par Milton Sherwood (Grand Bay-Westfield). Aux termes de l'article 115 du Règlement, les projets de loi d'intérêt privé déposés à l'Assemblée législative sont renvoyés au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé après la première lecture. Toute personne dont les intérêts ou les biens peuvent être atteints par un projet de loi d'intérêt privé peut comparaître devant le comité pour exprimer ses préoccupations.

En 2004, le comité étudie les sept projets de loi d'intérêt privé suivants :

40, *Loi constituant l'association des Technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick* ;
41, *Loi constituant en corporation l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick* ;
48, *Loi constituant en corporation Firecrest Hambro Trust Corporation Canada Limited* ;
49, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton ;*
54, *Loi concernant la Société des technologues en cardiologie du Nouveau-Brunswick ;*
57, Loi sur l'optométrie de 2004 ;
62, *Loi sur les embaumeurs, les entrepreneurs de pompes funèbres et les fournisseurs de services funèbres.*

Le comité se réunit le 4 mai et, dans un rapport présenté le 7 mai, il recommande l'adoption du projet de loi 40 sous réserve de certains amendements et du projet de loi 41 sans amendement. Les projets de loi 40 et 41 reçoivent la sanction royale le 28 mai.

Le comité se réunit de nouveau le 18 mai et, dans un rapport présenté le 20 mai, il fait rapport de l'avancement des travaux sur le projet de loi 48 et recommande l'adoption du projet de loi 49 sans amendement. Le projet de loi 49 reçoit la sanction royale le 28 mai.

Le comité se réunit de nouveau le 8 juin et, dans un rapport présenté le 9 juin, il recommande l'adoption du projet de loi 48 sans amendement et l'adoption du projet de loi 54 sous réserve de certains amendements. Les projets de loi 48 et 54 reçoivent la sanction royale le 30 juin.

Enfin, le comité se réunit le 22 juin et, dans un rapport présenté le 23 juin, il recommande l'adoption du projet de loi 57 sous réserve de certains amendements et du projet de loi 62 sans amendement. Les projets de loi 57 et 62 reçoivent la sanction royale le 30 juin.

III. Comités spéciaux

Comité spécial de l'approvisionnement en bois

Le 15 septembre, le Comité spécial de l'approvisionnement en bois, sous la présidence de Kirk MacDonald (Mactaquac), dépose son rapport définitif. Le rapport comprend 25 recommandations sur l'approvisionnement en bois dans la province et sur d'autres questions relatives à l'aménagement des forêts du Nouveau-Brunswick.

En raison de l'apport sans précédent reçu lors d'une série d'audiences publiques tenues en 2003, les délibérations du comité se poursuivent sur plusieurs mois en 2004. Le comité examine le système d'aménagement des forêts de la Couronne et les nombreuses questions complexes liées à la situation actuelle de l'approvisionnement en bois. L'examen fait suite au processus amorcé par l'étude Jaakko Pöyry qui examinait la possibilité de doubler l'approvisionnement en bois d'oeuvre du Nouveau-Brunswick. Le comité ne donne pas son appui à la stratégie de Jaakko Pöyry comme « document d'orientation à appliquer », il recommande plutôt une approche plus globale, c'est-à-dire un aménagement visant une forêt plus diversifiée, qui créerait à long terme plus d'avantages pour les parties prenantes.

Le rapport définitif recommande la participation continue du public au moyen de l'adoption d'un processus officiel de consultation. Il recommande la constitution d'un comité consultatif provincial qui donnera aux représentants de divers groupes partenaires l'occasion de donner systématiquement des conseils au ministre des Ressources naturelles. Le comité recommande aussi l'établissement d'objectifs d'approvisionnement en bois précis, assortis d'un fonds de sylviculture en vue de soutenir l'aménagement nécessaire pour réaliser ces objectifs. Ces recommandations répondent à des questions très importantes pour l'industrie forestière et indiquent que le comité reconnaît que de tels engagements sont essentiels afin d'assurer une plus grande stabilité et une plus grande certitude quant à l'engagement de la province à l'égard d'un avenir dynamique pour la foresterie.

Le comité cesse ses activités après avoir déposé son rapport définitif à l'Assemblée législative.

Comité spécial de l'assurance automobile publique

Le 2 avril, le Comité spécial de l'assurance automobile publique, sous la présidence de la chef du NPD Elizabeth Weir (Saint John Harbour), dépose son rapport définitif. Le rapport prend appui sur les audiences publiques tenues dans l'ensemble de la province en 2003. Le comité est chargé d'étudier les divers régimes d'assurance automobile publique au Canada et de déterminer le modèle d'assurance automobile publique le plus approprié pour procurer aux gens du Nouveau-Brunswick une assurance automobile équitable, accessible et abordable, s'il est décidé de passer à un régime public.

Entre autres, le rapport recommande un modèle néo-brunswickois d'assurance automobile publique qui offre à tous les conducteurs et conductrices une garantie complète à prix abordable. Le modèle comprend les caractéristiques suivantes :

1) tarification sans égard à l'âge, au sexe, à l'état civil, au lieu de résidence, aux antécédents de paiement ni aux déchéances de garantie ;
2) tarification en fonction du dossier de conduite, de l'usage, de la marque et du modèle du véhicule et de la garantie facultative souscrite ;
3) surveillance, par la Commission des entreprises de service public, des tarifs de l'assurance obligatoire et des garanties facultatives ;
4) indemnisation des dommages corporels entièrement sans égard à la responsabilité et sans possibilité d'intenter des poursuites ;
5) continuation de la délivrance des permis de conduire par Services Nouveau-Brunswick ;
6) immatriculation et assurance des véhicules auprès de courtiers et agents qui touchent une commission de 7 % ;
7) souscription par la société de la Couronne, par l'intermédiaire d'agents et courtiers du secteur privé, d'une part, de l'assurance obligatoire pour les véhicule et, d'autre part, de garanties facultatives au titre du remplacement du revenu, des dommages corporels, de la responsabilité civile, des collisions, du vol et des accidents sans collision ni versement ;
8) souscription, par les assureurs privés en concurrence avec la société de la Couronne, de garanties facultatives au titre des dommages corporels, du remplacement du revenu et de la responsabilité civile.

Le comité cesse ses activités après avoir déposé son rapport définitif à l'Assemblée législative.

Comité spécial de l'éducation

Le Comité spécial de l'éducation est présidé par John Betts (Moncton-Crescent). Le comité a pour mission d'examiner les questions relatives à la prestation de l'éducation dans la province et d'étudier d'autres questions et documents que peut lui renvoyer la ministre de l'Éducation. Le comité ne tient pas de réunion en 2004.

Comité spécial des soins de santé

Le Comité spécial des soins de santé est présidé par Claude Williams (Kent-Sud). Le comité a pour mission d'examiner les questions liées à la dispensation de soins de santé dans la province et d'étudier d'autres questions et documents que le ministre de la Santé et du Mieux-être pourrait lui renvoyer.

Le comité se réunit le 19 février, le 12 novembre et le 1er décembre pour discuter de diverses questions liées à la santé. Par suite des réunions, le comité décide de tenir des audiences publiques qui auront lieu au début de 2005 et qui porteront sur la *Loi établissant la Charte des droits et responsabilités en matière de santé* (projet de loi 60 déposé au cours de la cinquième session de la 54e législature). Le comité devrait faire rapport de ses constations sur le projet de loi en 2005.

Statistiques comparatives sur la Chambre

	54e législature			55e législature
	3e session 2000 - 2001	4e session 2001 - 2002	5e session 2002 - 2003	1re session 2003 - 2004
Jours de séance				
Jours de séance	63	71	68	62
Séances en soirée	15	17	23	3
Projets de loi d'initiative ministérielle				
- déposés	62	63	50	50
- sanction royale accordée	60	63	48	48
Projets de loi d'intérêt privé				
- déposés	10	4	5	7
- sanction royale accordée	7	4	5	7
Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire				
- déposés	-	1	7	25
- sanction royale accordée	-	0	0	2
Motions émanant du gouvernement				
- total	10	12	10	18
- débattues	8	6	6	8
- adoptées	8	12	6	17
- retirées	2	-	-	-
Motions émanant des députés				
- total	118	83	92	107
- débattues	5	6	4	9
- adoptées	4	4	0	5
- portant dépôt de documents	102	53	71	83
Comité des subsides : jours de séance				
- Chambre	32	41	35	35
- Comité des prévisions budgétaires	-	-	-	-
Rapports annuels déposés	54	71	57	62
Pétitions	16	13	16	48
Questions écrites	4	3	3	25

Services des finances et des ressources humaines

Peter Wolters, directeur

Le directeur des finances et des ressources humaines est responsable de la gestion convenable et efficace des systèmes de soutien des finances et des ressources humaines de l'Assemblée législative.

Une priorité est d'assurer des services de soutien de haute qualité aux parlementaires et aux autres directions du Bureau de l'Assemblée législative. À cette fin, le personnel assiste à des séances d'information et de formation telles que les suivantes :

- cours et colloques sur les améliorations et les changements apportés au système d'information sur les ressources humaines (SIRH) de la province, y compris la rationalisation du processus électronique de comptabilisation et de rapprochement et l'accroissement de la confidentialité des renseignements sur le personnel ;
- colloques sur la vérification interne dans le secteur public, la protection de notre avenir financier, la criminalité informatique, les vols d'identité et des questions liées au respect de la vie privée, ainsi que les défis de la restructuration du gouvernement provincial, qui couvrent des domaines tels que des questions d'actualité liées aux achats, à la comptabilité et à la vérification au gouvernement, la protection des renseignements sur le personnel, ainsi que la planification financière et la budgétisation ;
- séances de formation sur les progrès récents dans la technologie de l'information qui touchent des domaines tels que les approvisionnements publics par voie électronique, l'apport et le traitement en ligne de documents financiers, ainsi que l'autorisation électronique des dépenses et des versements.

La Section des finances et des ressources humaines continue de fournir un soutien au chapitre des finances et des ressources humaines aux bureaux suivants mandatés par la loi, qui relèvent de l'Assemblée législative : le bureau du commissaire aux conflits d'intérêts, le bureau de la directrice générale des élections, le bureau du contrôleur du financement politique et le commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. À la fin décembre, des discussions sont amorcées avec le bureau du greffier en vue d'assurer un soutien en matière d'administration, de finances et de ressources humaines au nouveau bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances au Nouveau-Brunswick, créé le 1er janvier 2005 par la proclamation de la *Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances*. Depuis 1999, la Section des finances et des ressources humaines assume la responsabilité de fournir un soutien au chapitre de l'administration, des finances et des ressources humaines à cinq des sept fonctionnaires mandatés par la loi qui relèvent de l'Assemblée.

La Section des finances et des ressources humaines continue de mettre en oeuvre des améliorations et changements liés à la technologie afin de faciliter l'achat de produits et les paiements aux vendeurs pour les produits et services. Au cours de 2004, une nouvelle base de données pour la gestion de l'inventaire des éléments d'actif est élaborée et mise en oeuvre pour faciliter le contrôle et la gestion du mobilier et du matériel de bureau dans les diverses directions du Bureau de l'Assemblée législative. Le bureau apporte les changements nécessaires pour recevoir les rapports de paye sur support électronique seulement. Le passage du support papier au support électronique accroîtra l'efficience et l'efficacité du processus de paye.

L'Association canadienne des administrateurs parlementaires (ACAP) a été créée pour les membres du personnel parlementaire qui sont chargés de fournir des services de soutien dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la technologie et de l'administration. L'association a pour mission de servir de moyen de consultation et de communication entre les organisations parlementaires et de favoriser la coopération et la compréhension des exigences particulières que présente le soutien de ces organisations. Le directeur participe à la quatrième conférence annuelle de l'ACAP en septembre 2004 afin d'échanger au sujet des pratiques exemplaires avec les représentants des corps législatifs de tout le Canada.

I) Service des finances

Aperçu

Le Service des finances comprend les responsabilités suivantes :

* Paye et avantages sociaux (ministres, parlementaires, personnel des services publics et occasionnels)

- Voir au paiement rapide et exact des traitements et des avantages sociaux (ainsi que fournir des renseignements à ce sujet).

* Dépenses des parlementaires et des comités
  - Voir au remboursement rapide et exact des dépenses conformément à la législation et aux décisions du Comité d'administration de l'Assemblée législative.
* Achat et paiement de produits et services
  - Voir à la conformité aux diverses lois et aux divers règlements de la province. Veiller à la comptabilisation exacte de toutes les opérations en vue de la présentation d'un état financier et de la protection des éléments d'actif. Veiller à la tenue et à l'archivage convenables de dossiers en vue de leur consultation ultérieure.
* Analyses et projections financières
  - Examiner la situation financière du Bureau de l'Assemblée législative et de ses centres de responsabilité. Aviser les gestionnaires des changements visant l'état des dépenses, grâce à des rapports adaptés et spécialisés, au besoin.
* Processus budgétaire
  - Coordonner le processus budgétaire, préparer la demande de crédits budgétaires et communiquer avec les organismes centraux pertinents de la province du Nouveau-Brunswick.

Faits saillants du Service des finances

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative appuie une mesure de réduction budgétaire pendant l'exercice en cours, mise en oeuvre dans le reste de l'appareil gouvernemental, qui impose une réduction de 5 % du budget pour les dépenses non législatives pendant l'année financière terminée le 31 mars 2004. L'état financier ci-joint indique des économies réelles de 54 100 $ du budget total de 10 734 300 $, après rajustement en fonction de la réduction de 5 %. Cela comprend 21 300 $ au programme Allocations des parlementaires et comités, 5 200 $ au programme Bureau de l'Assemblée législative et 27 600 $ au programme Bureaux des parlementaires des partis politiques enregistrés.

L'Assemblée législative siège pendant 26 jours au cours de l'année financière 2003-2004 par rapport à 100 jours en 2002-2003. La réduction du nombre de jours de séance, qui découle de la tenue d'élections pendant l'année financière 2003-2004, permet au Bureau de l'Assemblée législative d'apporter la réduction budgétaire pendant l'exercice en cours.

Un budget additionnel de 882 983 $ est approuvé pour le programme Allocations des parlementaires et comités. Des augmentations des frais liés aux activités des comités permanents et spéciaux de la Chambre, notamment du Comité spécial de l'assurance automobile publique et du Comité spécial de l'approvisionnement en bois, expliquent 682 900 $ des besoins de financement accru. Des changements dans la composition de la Chambre (une augmentation du nombre de parlementaires du côté de l'opposition) nécessitent le déménagement d'un certain nombre de parlementaires du côté de l'opposition et de membres du personnel à l'intérieur du complexe parlementaire. Le déménagement ainsi que des améliorations liées à la technologie et à la sécurité expliquent le reste du financement accru. Un montant additionnel de 424 950 $ est aussi approuvé pour augmenter les budgets de fonctionnement du bureau des député(e)s du gouvernement, du Bureau de l'opposition officielle et du bureau de la députée néo-démocrate.

Le processus budgétaire de l'Assemblée législative pour l'année financière 2004-2005 présente encore un autre défi pour ce qui est de maintenir un niveau raisonnable de services aux parlementaires et au personnel. L'Assemblée législative doit faire face à des exigences et à des attentes accrues ainsi qu'à des frais récurrents liés à la sécurité et à la sûreté du complexe de l'Assemblée législative et à la prestation de services de soutien aux bureaux de certains fonctionnaires mandatés par la loi. En outre, les frais augmentent dans des domaines tels que la traduction, l'interprétation, la transcription du hansard, l'enregistrement et la diffusion sur le Web des délibérations de la Chambre, les activités des comités et, en général, les services aux parlementaires.

II) Service des ressources humaines

Aperçu

Le Service des ressources humaines comprend les responsabilités suivantes :

* Administration du personnel

- Participer au processus de recrutement et voir à la classification, à la rémunération et aux avantages sociaux convenables grâce à la tenue des dossiers de la paye et du personnel.
- Mettre en application et communiquer au personnel les changements en matière de politiques et d'avantages sociaux.

* Perfectionnement des ressources humaines
  - Faciliter la formation du personnel pour permettre à ce dernier de se perfectionner sur le plan professionnel et d'appliquer ses capacités à la poursuite d'objectifs organisationnels et personnels.
* Politiques relatives au personnel
  - Élaborer, maintenir et documenter des politiques relatives au personnel conformément au Système de manuel d'administration de la province, aux décisions du Comité d'administration de l'Assemblée législative et au milieu particulier de l'Assemblée législative. Assurer la communication convenable au personnel des politiques relatives aux ressources humaines.

Faits saillants du Service des ressources humaines

Le directeur reçoit un certificat de reconnaissance au nom du bureau du greffier pour son appui à l'égard des programmes d'alternance travail-études de l'Université du Nouveau-Brunswick. La Section des finances et des ressources humaines emploie depuis 1995 des étudiants et étudiantes du programme d'administration des affaires et engage trois étudiants par année pour des stages de quatre mois chacun ; le nombre passe à quatre étudiants et étudiantes au cours de 2004, afin d'inclure un étudiant pour aider pendant le congé d'une employée régulière. Les étudiants constituent un atout précieux pour satisfaire aux exigences et assumer les responsabilités toujours croissantes de la Section des finances et des ressources humaines. Plus récemment, un étudiant du programme de baccalauréat en sciences informatiques est employé pour aider le coordonnateur de la TI à répondre aux besoins croissants des parlementaires et du personnel de l'Assemblée législative.

En tout, 49 étudiantes, étudiants et autres sont employés en application du programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) et d'autres programmes gérés par la Section des finances et des ressources humaines. Les responsabilités comprennent notamment la coordination des programmes d'emploi ainsi que de l'entrée en service (établissement de la feuille de paye et avis d'embauche), du paiement (inscriptions hebdomadaires de la feuille de temps) et de la cessation d'emploi (retrait de la feuille de paye et délivrance du relevé d'emploi) pour chaque employé connexe. Les étudiants et étudiantes incluent 14 pages pour les sessions de 2003-2004 et de 2004-2005, 4 guides pour la saison touristique de 2004 et 1 étudiant en technologie de l'information.

En application des modifications de la *Loi sur l'Assemblée législative* adoptées en 2001, qui prévoient l'indexation annuelle de l'indemnité des parlementaires en fonction de la variation moyenne sur trois années du salaire hebdomadaire moyen des employés au Nouveau-Brunswick, le personnel traite une augmentation, à compter du 1er janvier 2004, de 2,5 % de l'indemnité annuelle et de l'allocation pour dépenses des parlementaires. Des modifications similaires de la *Loi sur le Conseil exécutif* sont adoptées, lesquelles exigent un rajustement similaire des traitements versés au premier ministre et aux ministres. Le personnel de la Section des finances et des ressources humaines traite ces augmentations pour les ministres et les autres parlementaires et fait tous les rajustements nécessaires.

Le personnel de la Section des finances et des ressources humaines traite les augmentations visant le coût de la vie, ce qui touche 71 postes en tout. Le personnel traite également les augmentations au mérite habituelles ainsi que les demandes de reclassification de postes et il prend part aux entrevues de sélection et au recrutement de 1 aide-bibliothécaire, de 4 guides et de 14 pages pour le Bureau de l'Assemblée législative. Pour ce qui est des employés à temps plein de l'Assemblée législative, le personnel traite pendant l'année un total de 10 entrées en service et de 5 cessations d'emploi, y compris 1 retraite et 2 mutations à des ministères. Un nombre important de demandes d'achat de service ouvrant droit à pension sont traitées au nom d'employés de l'Assemblée législative par suite de changements dans la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* relativement à des périodes admissibles de service gouvernemental qui pourraient être admises comme ouvrant droit à pension aux termes de la loi.

Sommaire financier de l'Assemblée législative

pour l'année terminée le 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

	Budget	*Réel*
Allocations des parlementaires et comités		
Allocations des parlementaires	5,797.9	5,887.3
Comités parlementaires	858.8	748.1
Total partiel	6,656.7	6,635.4
Bureau de l'Assemblée législative		
Bibliothèque de l'Assemblée législative	369.5	363.5
Bureau du greffier (y compris le cabinet du président)	1,014.6	1,034.2
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts	124.5	103.2
Bureau du hansard	430.4	425.7
Traduction des débats	571.9	579.1
Total partiel	2,510.9	2,505.7
Bureaux des parlementaires des partis politiques enregistrés		
Bureau des député(e)s du gouvernement	534.7	520.7
Bureau de l'opposition officielle	894.1	890.5
Bureau de la députée néo-démocrate	137.9	127.9
Total partiel	1,566.7	1,539.1
Total : Assemblée législative	10,734.3	10,680.2

Effectif de l'Assemblée législative

	Permanent	*Élu*	*De session*	*Salarié*	*Étudiants*
Bureau du greffier					
Soutien à la Chambre et aux comités	4	0	0	0	0
Administration générale	2	0	0	3	0
Finances et ressources humaines	3	0	0	0	1
Technologie	1	0	0	0	1
Sergent d'armes et sécurité	1	0	14	4	0
Cabinet du président	2	0	0	1	0
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts	1	0	0	1	0
Bibliothèque de l'Assemblée législative et Services de recherche	7	0	0	0	0
Bureau du hansard	10	0	0	0	0
Traduction des débats	9	0	0	1	0
Bureau des député(e) du gouvernement	8	0	0	0	0
Bureau de l'opposition officielle	14	0	0	0	0
Bureau de la députée néo-démocrate	2	0	0	0	0
Pages et guides (étudiants)	0	0	12	4	0
Parlementaires	0	55	0	0	0
TOTAL	64	55	26	14	2

Services de protocole, de sécurité et d'accueil

Daniel Bussières, sergent d'armes

La première session de la 55e législature reprend le 30 mars 2004 et se poursuit jusqu'à la prorogation, le 2 décembre.

Le 7 avril, 27 élèves et 8 enseignants et enseignantes de huit écoles, qui participent au programme du Falls Brook Centre, visitent l'Assemblée. Les élèves, qui connaissent le processus parlementaire, ont droit à une visite guidée par le président Bev Harrison, qui mène la discussion sur les défis visant l'environnement, les droits et les responsabilités des enfants ainsi que la structure du gouvernement.

Les Prix d'excellence dans les arts du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont décernés lors d'une cérémonie qui a lieu à la Chambre le 20 avril. Les récipiendaires pour 2004 sont les suivants : Richard Hornsby, musicien de Fredericton ; Diane Moore, danseuse de Halifax originaire de Moncton ; Claude Picard, peintre d'Edmundston ; Martine Thériault, administratrice des arts à Caraquet.

Environ 50 élèves de l'ensemble de la province participent au 15e colloque législatif annuel pour élèves, qui se tient du 30 avril au 2 mai. La fin de semaine allie un programme de travail à des activités sociales et culmine par un Parlement modèle.

Le juge de la Cour provincial David Walker, du district judiciaire de Saint John, le premier ministre Bernard Lord, le chef de l'opposition officielle Shawn Graham et le député de Mactaquac Kirk MacDonald sont parmi les conférenciers invités.

Le 5 mai, l'Assemblée accueille les Wee Ones, un groupe de jeunes entrepreneuses et ambassadrices de la région de Miramichi, qui font la promotion de la fierté multiculturelle au Nouveau-Brunswick. Le groupe est composé de Ryley Allison (10 ans), Sydney Allison (8 ans) et Hailey Allison (6 ans) qui portent les costumes irlandais, écossais et acadien.

Le 21 mai, l'Assemblée accueille 95 élèves chinois de neuf écoles secondaires provinciales qui participent au programme du Beijing Concord College of Sino-Canada offert par l'intermédiaire de UNB, un programme qui intègre des élèves chinois dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick et des élèves canadiens dans des écoles secondaires de Chine.

Le 30 mai 2004 a lieu à la Chambre la cérémonie d'investiture de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, Prieuré du Canada, Conseil de Saint John pour le Nouveau-Brunswick. La pompe qui entoure l'élévation à l'ordre remonte aux croisades. S.M. la reine, chef souverain de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, donne la sanction royale à l'admission et à la promotion de particuliers à l'ordre. Elle est

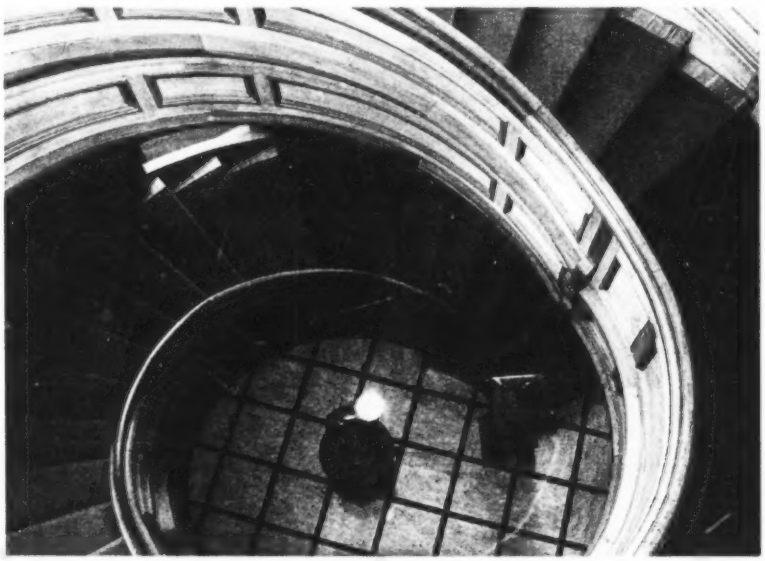

Vue d'en haut de l'escalier en colimaçon de l'Assemblée législative.
Photo reproduite avec la gracieuse permission de Harry Mullin.

représentée au Nouveau-Brunswick par S.H. Herménégilde Chiasson, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean, lieutenant-gouverneur et vice-prieur, qui préside la cérémonie d'investiture.

Du 24 au 27 juin, l'Assemblée accueille une délégation de parlementaires allemands en visite avec le groupe Partenaire des Parlements, une organisation non gouvernementale sans but lucratif dont les objectifs sont de fournir de nouveaux contacts à ses membres, de faire la promotion du dialogue transatlantique et d'améliorer les relations dans les domaines de la politique, de l'économie et de la culture. Les délégués participent aux festivités qui marquent le 400e anniversaire de l'arrivée de Samuel de Champlain à l'île St. Croix.

La Société canadienne du cancer, division du Nouveau-Brunswick, lance sa Course à la vie sur les marches de l'Assemblée législative le 14 septembre et attire une grande foule. Un certain nombre de ministres et de parlementaires participent à l'activité.

Une cérémonie a lieu le 30 septembre pour dévoiler le portrait officiel de l'ancienne lieutenante-gouverneure et actuelle sénatrice, Marilyn Trenholme Counsell. Le portrait est réalisé par le peintre néo-brunswickois de renom Claude Picard, qui a aussi peint les portraits des lieutenants-gouverneurs Hédard Robichaud et Gilbert Finn.

Le chapitre provincial des Guides du Canada tient sa cérémonie de remise de la fourragère du Canada à la Chambre le 2 octobre. Les parents et amis remplissent les tribunes pendant que 49 filles sont honorées au cours de la cérémonie présidée par le lieutenant-gouverneur.

Le personnel de l'Assemblée législative accueille le 18 octobre une délégation de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Après la réunion de constitution, les délégués font une visite guidée de l'Assemblée législative et assistent à une réception offerte par les greffiers parlementaires.

Victor Boudreau (Libéral, Shediac—Cap-Pelé), élu au cours d'une élection partielle le 4 octobre 2004 pour représenter la circonscription de Shediac—Cap-Pelé, est assermenté lors d'une cérémonie qui a lieu le 22 octobre 2004. S.H. le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson fait prêter le serment professionnel.

Le 3 novembre est la journée Invitons nos jeunes au travail. Des ministères, y compris Justice, Approvisionnement et Services et Agriculture, Pêches et Aquaculture, s'organisent pour permettre aux enfants des employés de faire une visite spéciale de l'Assemblée. Les élèves de chacun des ministères mentionnés ont des domaines d'intérêt particuliers. Par exemple, ceux du ministère de la Justice s'intéressent au processus législatif et à la manière dont un projet de loi devient loi, tandis que ceux du ministère de l'Approvisionnement et des Services se concentrent sur les améliorations structurales et les travaux de restauration à l'escalier en colimaçon.

La deuxième session s'ouvre le jeudi 2 décembre tandis que les parlementaires, les invités et les fonctionnaires de la Chambre sont témoins de la cérémonie symbolique traditionnelle à la Chambre de l'Assemblée législative.

La cérémonie annuelle d'illumination de l'arbre de Noël a lieu le 3 décembre, et une foule de 600 personnes profitent de la soirée. La Fredericton SchoolGirl Choir et les First Weslyan Singers assurent le divertissement. C'est la première participation de la Fredericton SchoolGirl Choir à la cérémonie d'illumination de l'arbre de Noël depuis 1997. La chorale entonne *A Holly Jolly Holliday* et *Le Sommet de l'enfant Jésus*. C'est la première participation des Wesleyan Singers à la cérémonie. Installée sur les marches devant l'Assemblée législative, la chorale invite tout le monde à chanter *The Sleigh Ride, Come on Ring those Bells, Winter Wonderland, White Christmas* et *Christmas* de Eddie Arnold. En tout, 4 500 nouvelles lumières diodes électroluminescentes à faible consommation d'énergie décorent l'arbre de 33 pi qui est un don de Ralph Bull, de Woodstock. S.H. le lieutenant-gouverneur fait le décompte jusqu'à l'illumination officielle, et les lumières sont allumées par Sara Penney et Andrea Lutes, de Fredericton.

Lors d'une cérémonie qui se tient à la Chambre le 6 décembre, 11 avocats du Nouveau-Brunswick reçoivent la distinction de devenir conseiller de la reine. Le lieutenant-gouverneur et le juge en chef, l'hon. Ernest Drapeau, participent à la cérémonie qui rend hommage à Gerald McMackin, à Lewis Ayles, à William Corby, à Ronald LeBlanc, à Yassin Choukry, à Denise LeBlanc, à Maria Henheffer, à Richard Bell, à Lise Deschênes, à Euclide LeBouthiller et à Jeffrey Mockler.

S.H. le lieutenant-gouverneur préside la cérémonie annuelle des chefs scouts le 11 décembre lorsque 37 Chief Scouts Awards et 2 Queen's Venturer Awards sont décernés.

Les dignitaires en visite sont les suivants : S.E. Youcef Yousfi, ambassadeur de l'Algérie au Canada ; S.E. Paul Celluci, ambassadeur des États-Unis au Canada ; M. Leonard Hill, consul général des États-Unis d'Amérique à Halifax ; S.E. Philippe Guelluy, ambassadeur de France au Canada ; M. Michel Feyrüth, consul général de France à Moncton ; M. Hartmut Scheer, consul général de la République fédérale allemande ; S.E. Jacques Van Hellenberg Hubar, ambassadeur, et M. Albert E. Moses, consul général des Pays-Bas ; S.E. Dr Alvaro Moerzinger, ambassadeur de l'Uruguay ; M. Choi Jong-moo, consul général de la République de Corée ; S.E. Daniel Jouanneau, ambassadeur de France au Canada.

Parmi les nombreuses délégations qui rendent visite en 2004, il y a celle de la mission du Conseil Général du Nord qui signe un protocole d'entente quinquennal avec le Nouveau-Brunswick afin de promouvoir les échanges dans divers secteurs d'activité. D'autres délégations comprennent celles du consul général de France, de la Thailande, du Kenya et du Partenariat des Parlements, de l'Allemagne.

En 2004, l'Assemblée législative accueille 18 378 visiteurs. De ce nombre, 3 564 sont des visites de grands groupes en juin et en juillet.

Sécurité

En juillet 2004, le sergent d'armes assiste à la conférence de perfectionnement professionnel des sergents d'armes, qui se tient à Londres, en Angleterre, et dont l'hôte est Sir Michael Cummins, sergent d'armes de la Chambre des communes, au palais de Westminster.

Un groupe de 40 délégués des parlements et assemblées législatives du Commonwealth participent et contribuent de façon importante aux séances plénières et aux ateliers dont les sujets portent notamment sur la manière d'évaluer les arrangements de sécurité, la gestion des cérémonies et des visites de personnes importantes, la gestion des visiteurs et les systèmes d'information pour les sergents d'armes.

Le terrorisme, sujet de discussion de deux conférenciers très respectés, capte l'attention des délégués. Sir David Veness, commissaire adjoint aux opérations spéciales de la police métropolitaine, donne le point de vue du Royaume-Uni en matière de menace et dans quelle mesure celle-ci influe sur la sécurité dans des endroits comme le Parlement.

Paul Wilkinson, professeur de relations internationales et président du centre d'études sur le terrorisme et la violence politique à la University of St. Andrews fait part de son point de vue sur les menaces du terrorisme mondial et les meilleures pratiques pour en minimiser les répercussions.

La conférence est une réussite totale, et les délégués acquièrent des connaissances et des compétences pour équilibrer convenablement la sécurité et la sûreté tout en veillant à ce que les inconvénients pour accéder aux parlements et aux assemblées législatives soient réduits le plus possible.

Bâtiments

Les travaux d'amélioration de la structure de l'escalier en colimaçon de l'Assemblée législative sont amorcés le 8 juin 2003. Situé à l'arrière de l'entrée principale de l'édifice de l'Assemblée législative, l'escalier à ossature de bois autostable a été construit dans les années 1880. Avec le temps, il commence à pencher et est considéré comme un risque structurel.

L'escalier circulaire de l'Assemblée s'élève sur deux étages. Les marches et les contremarches sont en pin, tandis que la rampe incurvée est formée d'un lambris d'appui en rainures et languettes en frêne, du côté de l'escalier, et d'un lambris en frêne avec moulures de cerisier sur la face intérieure. Le poteau d'escalier, ou pilastre central, l'élément le plus ornemental de l'escalier, reprend le thème du frêne et du cerisier, dans un cadre romanesque imposant, avec des colonnes gravées, des détails en oves et des motifs floraux. Les puits d'escalier de l'époque étaient construits pour donner une apparence majestueuse et imposante aux édifices importants. Les maîtres d'oeuvre dessinaient et construisaient un escalier en colimaçon pour montrer leurs compétences en art et en construction.

Le projet de restauration à l'Assemblée fait l'objet d'un appel d'offres, et le contrat de construction est accordé à King Construction Ltd., de Fredericton. Un permis de travail est remis au titre de la *Loi sur la protection des lieux historiques,* assorti de la reconnaissance selon laquelle les travaux de rénovations doivent préserver l'esthétique initiale de l'escalier.

« Le projet était passionnant et très intéressant », dit Keith Thompson, ingénieur de structures pour Eastern Designers & Company Limited, de Fredericton. « L'objetctif principal était de renforcer l'escalier pour qu'il puisse répondre aux exigences en matière de charge prévues dans les codes de construction actuels. Le défi était d'y parvenir sans modifier du tout l'apparence de l'escalier. »

M. Thompson explique que le travail a été accompli en cachant huit colonnes en acier rigide entre la surface plâtrée de l'intérieur de l'escalier et les murs en pierre de l'extérieur qui donnent la forme octogonal de la tour. Des poutres en acier partent de ces colonnes dans l'épaisseur des limons d'escalier pour soutenir l'escalier et la rampe en bois incurvée et ornée. Une fois le plâtre restauré sur les murs et la face inférieure de l'escalier par Quality Plastering Ltd., tous les renforcements en acier ont été cachés, et l'escalier a été restauré de façon à reprendre son apparence initiale.

En amorçant leurs travaux, un des premiers défis que les ingénieurs ont dû relever est de déterminer le fonctionnement de l'escalier depuis plus d'un siècle. Il y a de nombreux mécanismes possibles porteurs de charge qui expliqueraient le fonctionnement de l'escalier. Toutefois, aucun de ces mécanismes ne peut fournir l'assurance et la sécurité requises par les pratiques d'ingénierie modernes. Les ingénieurs décident d'y regarder de plus près.

« Les premiers dessins de construction ne contenaient aucun détail sur l'escalier », de dire M. Thompson. « En conséquence, il a été nécessaire de couper certains revêtements architecturaux au cours des premières étapes de la conception afin que les nouveaux membres en aciers soient conformes à l'élément porteur existant de l'escalier. »

Le deuxième défi est de concevoir un système en acier assez petit pour être inséré dans la finition existante tout en étant assez rigide pour soutenir les charges de calcul d'aujourd'hui. Une fois le système conçu, le défi suivant est de mettre le système en place.

Dynex Manufacuring Ltd., de Fredericton, est le fabricant d'acier et le sous-traitant chargé de l'installation même et de l'attachement des membrures d'acier à l'escalier en bois et aux murs qui l'entourent.

« L'équipe de concepteurs, de dessinateurs de détails et d'édification de Dynex ont fait preuve de beaucoup de créativité en élaborant des méthodes pour faire entrer des membrures qui pèsent des centaines de livres dans de petites ouvertures et, ensuite, attacher ces membrures au bois dans un espace très restreint », de dire M. Thompson.

Travailler avec du bois sec et vieux d'une centaine d'années présente un autre défi. Par exemple, beaucoup de soin est accordé à mettre l'escalier au niveau sans déranger l'ensemble de la structure ou y causer des dommages.

« C'était surtout le cas pour déterminer à quel point l'affaissement de l'escalier pouvait être corrigé avant que le bois de l'escalier fende », a dit M. Thompson. « Les connaissances et les compétences de tous les partenaires dans le projet ont aidé à déterminer à quelle hauteur soulever l'escalier à l'aide d'un cric. En fin de compte, même si l'escalier n'est pas parfaitement au niveau, la pente des marches se remarque moins, et les boiseries délicates n'ont pas été endommagées par le soulevage au cric. »

L'imposant escalier, fait de frêne, de cerisier, de noyer et de pin, est réouvert le 27 février 2004. Datant de 1882, l'intégrité historique, la beauté et l'art du concept original de l'architecte J. C. Dumaresq demeurent.

En même temps, les travaux assurent que les normes actuelles en matière de structure sont respectées.

En octobre, par suite de l'effondrement d'une partie du plafond en plâtre de l'édifice ministériel, tous les systèmes de plafond en plâtre suspendu de l'Assemblée législative sont inspectés. Il est déterminé que le support d'enduit en bois et le plafond en plâtre qui datent de 1882 des bureaux du 2e étage et de la Chambre du Conseil législatif ne sont pas fiables pour soutenir de façon sécuritaire le plâtre du plafond. Le 2e étage est immédiatement fermé. Des projets de restauration des plafonds en plâtre sont en cours et devraient se poursuivre en 2005.

Par suite du long processus de recherche de compagnies nord-américaines compétentes qui se spécialisent dans la restauration des lustres, trois compagnies compétentes présentent des propositions pour restaurer les lustres nord et sud de la Chambre, le premier ayant tombé sur le parquet de la Chambre à 8 h 45, le 8 novembre 2002, au cours de l'entretien annuel.

Le 12 octobre 2004, le contrat de réparation et de restauration du lustre est accordé à Acu-Bright Inc. Le démontage et l'emballage minutieux des deux lustres sont amorcés le 21 novembre 2004. Les travaux de restauration sont en cours dans la ville de la compagnie, Exeter, au New Hampshire. Les deux lustres en laiton, lustres à gaz originaux de Mitchell Vance & Co. de New York, pèsent plus de 350 lb chacun et contiennent 574 pièces de cristal et 18 globes respectivement. Ils devraient être réinstallés dans la Chambre de l'Assemblée à temps pour la saison touristique 2005.

Bibliothèque de l'Assemblée législative

Margaret Pacey, bibliothécaire parlementaire

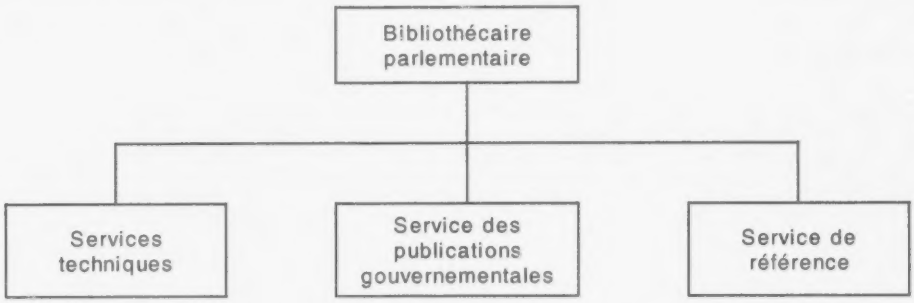

Mandat

En application de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative,* « La bibliothèque de l'Assemblée législative est principalement destinée aux députés de l'Assemblée législative et aux personnels des ministères afin de leur permettre de mieux servir la population du Nouveau-Brunswick. […] La bibliothèque de l'Assemblée législative peut, par voie de don, legs, emprunt ou achat, acquérir les livres, périodiques, journaux, films ou publications susceptibles de servir aux députés de l'Assemblée législative ou aux personnels des ministères dans l'exercice de leurs fonctions. […] La bibliothèque de l'Assemblée législative est désignée comme étant la bibliothèque officielle aux fins de dépôt des publications officielles du Nouveau-Brunswick. […] L'Imprimeur de la Reine doit déposer à la bibliothèque de l'Assemblée législative quatre exemplaires de chaque publication officielle qu'il imprime. […] Sauf si le dépôt a déjà été effectué par l'Imprimeur de la Reine, les ministères doivent déposer à la bibliothèque de l'Assemblée législative quatre exemplaires de chaque publication officielle qu'ils impriment ou font imprimer dans les trente jours de l'impression. »

La bibliothèque élargira son mandat afin d'obtenir d'office toutes les publications en ligne ou purement numériques du gouvernement. Un dépôt d'archives électronique sera créé pour permettre le téléchargement d'un choix des publications électroniques du gouvernement du Nouveau-Brunswick afin de les conserver à long terme et d'y améliorer l'accès. La *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* sera modifiée afin d'obliger les **maisons d'édition** du Nouveau-Brunswick à déposer leurs publications à la bibliothèque. La Collection néo-brunswickoise de la bibliothèque est la collection de documents du Nouveau-Brunswick la plus importante, et le dépôt obligatoire permettrait d'en assurer l'intégralité et de préserver ainsi le patrimoine de l'édition du Nouveau-Brunswick.

Toutes les demandes de renseignements sont traitées de façon confidentielle et d'une manière non partisane. La bibliothèque est accessible 24 heures sur 24 par téléphone, par télécopieur et par courriel, et ses heures d'ouverture sont de 8 h 15 à 17 heures, cinq jours par semaine. Lorsque la Chambre tient séance, la bibliothèque reste ouverte en soirée jusqu'à la levée de la séance.

Faits saillants

La première grande nouvelle pour la bibliothèque de l'Assemblée législative au printemps est la réouverture de l'**escalier en colimaçon** de l'Assemblée législative après des travaux de rénovation qui ont duré près d'un an. L'entrée principale de la bibliothèque est restée bloquée pendant cette période, et le seul accès à la bibliothèque était par un couloir labyrinthique menant à une porte de côté. La bibliothèque était parfois complètement inaccessible au public.

La bibliothèque organise au cours de l'année plusieurs **lancements de livres** très réussis. En avril, la bibliothèque s'associe à la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick pour lancer les premiers titres dans la série de livres du projet Le Canada aujourd'hui : une enquête sur la démocratie. William Cross lit des extraits de son livre *Political parties,* et John C. Courtney, qui se déplace de la Saskatchewan pour l'activité, lit des extraits de son volume dans la série, intitulé *Elections.* En juillet, la bibliothèque lance une publication de la Fredericton Heritage Trust intitulée *Building capital: a guide to Fredericton's historic landmarks,* éditée par John Leroux et Peter Pacey. Il s'agit d'un beau livre bien illustré qui propose trois visites à pied autoguidées du centre-ville magnifique de Fredericton. Le lancement du livre attire une foule nombreuse, y compris le lieutenant-gouvernement. Le 5 octobre, la bibliothèque lance le livre politique de Jacques Poitras intitulé *The right fight: Bernard Lord and the Conservative dilemma.* La maison d'édition est Goose Lane Editions, de Fredericton, qui célèbre 50 ans d'édition en 2004. Le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson est parmi les dignitaires qui assistent au lancement de la publication historique. Les lancements de livres de la bibliothèque sont une excellente façon d'y accroître la sensibilisation et d'attirer davantage de personnalités politiques, de fonctionnaires, d'étudiants et étudiantes et de membres du grand public, qui, autrement, ne visiteraient peut-être pas la bibliothèque.

La bibliothèque accueille les parlementaires et leur personnel lorsqu'ils reviennent en décembre, à sa troisième dégustation annuelle de vins et fromages. Le lieutenant-gouverneur, 36 des 55 parlementaires et environ 50 autres personnes y assistent.

Le personnel de la bibliothèque reçoit des éloges pour son aide dans les **remerciements** des nouvelles publications des auteurs George Macbeath, Peggy Scott et Jacques Poitras, ainsi que la Commission sur la démocratie législative.

À en juger par la correspondance copieuse reçue, les efforts que déploie le personnel de la bibliothèque pour répondre aux questions de référence impressionnent autant les personnalités politiques que les employés des services publics. Le nombre de questions de référence a augmenté de 68 % depuis la réorganisation du personnel il y a trois ans. Voici certaines des questions de référence qui demandent le plus de recherche : prière de fournir les chiffres sur l'immigration au Nouveau-Brunswick sur une période de 10 ans (pour les régions que les publications de Statistique Canada ne couvrent pas) ; indiquer les principales questions et réalisations dans le domaine du travail pendant le mandat de M. Hatfield ; indiquer les architectes acadiens contemporains les plus influents ; retracer l'évolution de la situation liée à l'Orimulsion et à Coleson Cove.

Développement des collections

La **Collection néo-brunswickoise** de la bibliothèque de l'Assemblée législative est un élément important du patrimoine du Nouveau-Brunswick et une ressource incroyable. Les maisons d'édition du Nouveau-Brunswick sont encore une fois invitées à **faire don** de leurs livres moyennant un reçu officiel. Des démarches sont aussi faites auprès de certains auteurs de livres publiés à titre privé. Un grand nombre d'entre eux acceptent l'idée, et, en conséquence, la Collection néo-brunswickoise prend de l'ampleur sans épuiser le budget. En 2004, la bibliothèque fait l'acquisition d'un plus grand nombre de livres néo-brunswickois qu'en 2003. Les dons représentent 19 % du nombre total de livres acquis l'année dernière. La bibliothèque de l'Assemblée législative est extrêmement reconnaissante envers les particuliers et les maisons d'édition suivants, qui ont fait don de leurs livres :

Particuliers

Harry Bagley
John Bethell
Roy Boudreau
Bob Butler
Kathleen Forsythe
Edith Gillcash
R. Wallace Hale
Girvan Harrison
Kirsten Jones
Phyllis Kerr
George MacBeath
Bauke Miedema
Graeme Somerville
Cyril et Liliane Welch
John L. Williamson
Norah Wilson
Semra Yuksel

Maisons d'édition et associations

Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick
Code Pink Books
DreamCatcher Publishing
Environnement et Gouvernements locaux, bibliothèque
Galerie d'art Beaverbrook
Galerie Sans Nom Coop
Goose Lane Editions
Heritage Discovery Tours
La Petite Imprimerie Ltée
Les Éditions de la Grande Marée
Miramichi Books
Muddle Puddle Books
Neptune Publishing Company Ltd.
Paul Anderson Rare Books & Maps
Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception
Université du Nouveau-Brunswick, cabinet du recteur et vice-chancelier
Université du Nouveau-Brunswick, département d'économie
Université du Nouveau-Brunswick, Early Childhood Centre
Village de Dorchester

La bibliothèque de l'Assemblée législative est reconnaissante des fonds reçus par l'intermédiaire du **Fonds en fiducie du vicomte Bennett.** Grâce à la subvention, la bibliothèque achète quelques publications rares du Nouveau-Brunswick qui reflètent le patrimoine intellectuel de la province. Par exemple, la bibliothèque fait l'acquisition de : *The subject and mode of baptism, impartially and scripturally considered,* par George Burns (Saint John, N.-B., Donald A. Cameron, 1830) ; *Effective franchise; or Why reformed Presbyterians do not vote at parliamentary or municipal elections: a discourse* (Saint John, N.-B., R.A.H. Morrow, 1878) ; *The Celestial Magazine* (Fredericton, N.-B., vol.1, nº 2, 1897). Sans la subvention généreuse, il n'aurait pas été possible d'acheter les titres mentionnés et d'autres livres précieux du Nouveau-Brunswick.

La bibliothèque ajoute à la collection cette année quelques **périodiques,** y compris *Resurgence* et *E/The Environmental Magazine.* En 2004, la partie de la collection la plus utilisée demeure celle des périodiques. Des mesures seront prises en 2005 pour améliorer et élargir cette collection populaire et utile.

Marketing et sensibilisation

Le personnel de la bibliothèque poursuit ses efforts pour mieux le faire connaître et tisser des liens plus étroits avec sa clientèle la plus importante et précieuse, à savoir les parlementaires provinciaux du Nouveau-Brunswick. En 2004, l'utilisation de la bibliothèque par ces derniers augmente de 18 % par rapport à l'année précédente. La bibliothèque est manifestement devenue un endroit où les parlementaires se sentent chez eux. Un grand nombre d'entre eux y font un tour en matinée, avant la séance, pour lire le numéro le plus récent de leur quotidien local. D'autres s'y arrêtent brièvement pour emprunter des périodiques ou d'autres articles de lecture de détente. D'autres encore prennent régulièrement toutes leurs pauses à la bibliothèque, dont l'ambiance agréable leur permet de se détendre, et des parlementaires choisissent même parfois le CD qui fournira de la musique d'ambiance. L'utilisation de la bibliothèque par les parlementaires en début de soirée augmente.

Pour ce qui est des publications, la ***Liste de contrôle des publications du gouvernement*** est affichée sur la page Web de la bibliothèque de l'Assemblée législative, à la rubrique « Publications » (<http://www.gnb.ca/legis/leglibbib/publications/publications-f.asp>).

Des copies papier de la ***Liste sélective d'acquisitions*** sont toujours envoyées quatre fois par an aux parlementaires. La bibliothèque envoie cette liste de nouveaux livres par voie électronique à tous les fonctionnaires du Nouveau-Brunswick (environ 10 000 personnes). La version de la *Liste sélective*

d'acquisitions qui est envoyée par courriel contient des notes additionnelles ou des mises à jour qui mettent l'accent sur un service de la bibliothèque (par exemple, les publications gouvernementales) ou un aspect de la collection (par exemple, les livres parlés) ainsi qu'un choix restreint d'entrées dans la liste d'acquisitions qui sont susceptibles d'intéresser le personnel du ministère en question.

La populaire ***Table des matières des périodiques*** de la bibliothèque comporte maintenant une page titre qui détaille certains articles à l'intérieur. La page titre demande plus de travail mais signale rapidement aux parlementaires les thèmes des documents périodiques. Il s'agit d'un bon outil de marketing.

En collaboration avec le sergent d'armes, la bibliothèque a récemment commencé à offrir, avant le début de la session, de brèves séances de tutorat aux pages parlementaires récemment engagés. Les pages sont informés des ressources qui leur sont accessibles et de ce qu'il leur sera habituellement demandé de chercher pour les parlementaires. En conséquence, le personnel de la bibliothèque remarque une augmentation marquée du nombre de pages qui fréquentent la bibliothèque.

Plusieurs **expositions** sont montées. L'une d'entre elles, en marge du lancement du livre de Jacques Poitras, met l'accent sur des articles portant sur le Parti progressiste-conservateur et ses chefs. Des sujets d'actualité, tels que la réforme électorale, les erreurs médicales, la gouvernance et le développement des régions rurales et les célébrations sur l'île Sainte-Croix, sont représentés dans les vitrines.

En passant, les efforts que déploie le personnel de la bibliothèque pour la faire mieux connaître semblent être fructueux. À la fin de juin, l'hon. Percy Mockler et John D. McLaughlin, recteur de l'Université du Nouveau-Brunswick, prévoient une conférence de presse et ont besoin d'une toile de fond pour le lancement du forum de discussion en ligne d'Avenir NB (<www.nextnb.ca>). Ils choisissent la bibliothèque de l'Assemblée législative comme cadre parfait.

Initiatives

Un nouveau système intégré de gestion pour bibliothèques vient en tête de la liste des priorités de la bibliothèque. Le système actuel de catalogage de la bibliothèque, *multiLIS*, est retiré progressivement. Le nouveau système de Sirsi, *Unicorn*, semble coûter trop cher et n'est plus une option. La bibliothèque examine diverses solutions de remplacement et demande de la documentation et des démonstrations. Le personnel de la bibliothèque est fort impressionné par une démonstration d'un produit de Dynix appelé *Horizon*. La vision de Dynix est très bonne ; la compagnie adapte les normes de l'industrie et non seulement celles des bibliothèques. *Horizon* est doté d'une interface française, et le français utilisé est de la plus haute qualité ; même SDM Inc., la source principale de données de catalogage pour le Canada français, passe à Dynix. Quatre autres bibliothèques parlementaires du Canada utilisent Dynix et recommandent le vendeur en question. *Horizon* offre une fonctionnalité et des ajouts grandement améliorés ; par exemple, le module de prêt est inclus à titre gracieux. Une demande budgétaire à cet égard sera présentée dans un avenir rapproché.

Le plus grand défi depuis quelques années est l'adaptation à la complexité croissante du travail à la bibliothèque en raison de l'expansion rapide des **ressources d'information électroniques.** En tant que dépositaire officiel des publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick, la bibliothèque de l'Assemblée législative continue de souligner auprès du gouvernement l'importance de produire des exemplaires imprimés des publications gouvernementales, en plus des versions sur Internet. Des exemplaires imprimés doivent continuer d'être accessibles aux générations futures et aux membres actuels du public qui n'ont peut-être pas d'ordinateur. Même si l'importance d'Internet à l'ère actuelle de la communication de l'information est reconnue, le Web comme tel n'est pas un support stable pour les publications, car les adresses URL ont tendance à ne pas être durables et permanentes. La bibliothèque de l'Assemblée législative souligne l'importance d'assurer l'accès à des copies papier de documents comme la *Gazette royale* et les projets de loi déposés à la Chambre, en plus de la version en ligne. Plus particulièrement, les *Lois du Nouveau-Brunswick* sont si importantes, en tant que recueil historique des lois de la province et des lois actuellement en vigueur, que la bibliothèque de l'Assemblée législative fait activement la promotion de la publication et de la diffusion continues de copies papier.

L'été dernier, de concert avec le bureau du greffier, la bibliothèque entame le long processus de **modification de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative*** afin d'exiger le dépôt des publications gouvernementales électroniques, qui sont constamment affichées sur le Web puis enlevées sans qu'un exemplaire d'archives soit conservé à des fins de consultation ultérieure. Des discussions ont lieu quant à la meilleure façon de commencer à recueillir et à entreposer les publications gouvernementales numériques sous une forme accessible au public, tout en conservant leur apparence et leur format initiaux. Parmi les options discutées, la bibliothèque préfère celle d'un réseau de partenaires gouvernementaux qui participeront aux frais et qui ont comme objectif commun la préservation. Les Services gouvernementaux de l'informatique seraient le partenaire technologique ; la bibliothèque, à titre de partenaire dépositaire, mettrait son expérience à profit pour choisir et organiser les données à conserver ; Communications Nouveau-Brunswick, à titre de troisième partenaire, rendrait les données accessibles au public. Les discussions se poursuivent en parallèle à la négociation d'une entente entre les trois partenaires. La bibliothèque ne peut pas simplement dépendre d'un autre serveur gouvernemental mais devra acheter son propre serveur, coût que le personnel examine en ce moment.

La bibliothécaire parlementaire assiste à plusieurs séances relatives au **projet d'un système de gestion de l'information électronique** du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Deux

vendeurs montrent la solution qu'ils proposent pour gérer l'information électronique de ce dernier. Les séances mettent en fait l'accent sur les dossiers administratifs électroniques plutôt que sur les documents publics électroniques.

La **base de données sur les parlementaires provinciaux,** de 1784 jusqu'au présent, est enfin à jour et complète. Elle comprend plus de 1 000 biographies, dont bon nombre comporte une photographie du député ou de la députée. Les articles sur les parlementaires décédés sont très complets, surtout lorsqu'il s'agit d'une personnalité d'une importance politique notable. Dans le cas des parlementaires récents, et surtout des parlementaires actuels, les articles sont simplement des ébauches plutôt que de vraies biographies. La base de données se révèle encore plus utile qu'il n'a été prévu. La presse, les parlementaires provinciaux et le personnel des partis, ainsi que les généalogistes et les passionnés de l'histoire, y ont un accès instantané au lieu d'être obligés de fouiller dans des guides ou dossiers parlementaires pour trouver de l'information. Il s'agit actuellement d'une base de données interne, dont les articles sont envoyés aux personnes intéressées par courriel, par courrier ordinaire ou par télécopieur, mais elle sera affichée sur le site Web en temps et lieu.

Le personnel de la section de référence est très satisfait de l'abonnement aux bases de données d'**EBSCO.** Les textes complets de ces bases de données sont particulièrement attirants, mais, en outre, les produits d'EBSCO sont plus faciles à utiliser et plus commodes que certains autres systèmes mis à l'essai.

Grâce à son abonnement à CEDROM, et plus particulièrement à ***Newscan,*** la bibliothèque espère créer des profils indiquant les intérêts personnels de chaque parlementaire. *Newscan* offre un accès au texte intégral d'un grand nombre de journaux du Nouveau-Brunswick, et les articles d'intérêt seraient envoyés tous les jours par voie électronique. La bibliothèque collabore avec le bureau des député(e)s du gouvernement et le Bureau de l'opposition afin d'élargir son abonnement à Newscan pour que tous les parlementaires et recherchistes y aient accès depuis leur poste de travail. Entre-temps, la bibliothèque continue de créer une base de données classées selon les sujets des reportages d'actualité susceptibles d'intéresser les parlementaires et leur personnel.

L'**index des projets de loi d'intérêt privé** du Nouveau-Brunswick, de 1929 à 2003, un recueil essentiel qui n'est pas accessible ailleurs, est mis à jour et amélioré afin d'y permettre des recherches et d'en faciliter davantage l'usage.

En outre, la bibliothèque collabore au cours de l'année avec un **comité spécial et une commission,** à savoir le Comité spécial de l'assurance automobile publique et la Commission sur la démocratie législative, afin de recueillir des articles de journaux, de faire des recherches dans les périodiques, de choisir des livres et des rapports et de trouver de l'information générale. Au début d'avril, le Comité spécial de l'assurance automobile publique présente son rapport, mais, en modifiant les règlements régissant l'assurance automobile, le gouvernement choisit de créer un régime d'assurance sans superflu plutôt qu'un régime d'assurance publique. La Commission sur la démocratie législative doit présenter son rapport définitif au début de janvier 2005.

La construction de l'édifice de l'Assemblée législative a été achevée en 1882, et, cette année, Marie Elwood, conservatrice émérite des collections historiques du Nova Scotia Museum, vient en visite afin de terminer un **catalogue des artéfacts** de l'édifice. Le personnel de la bibliothèque aide M^me^ Elwood en lui fournissant toute la documentation disponible. M^me^ Elwood fait remarquer que le foyer de la cheminée dans le bureau de la bibliothécaire parlementaire est l'un des plus magnifiques qu'elle ait jamais vus.

La bibliothèque continue de mettre en vedette en alternance une série d'**oeuvres d'artistes du Nouveau-Brunswick.** Les oeuvres sont prêtées par une galerie privée située tout près. Des remerciements spéciaux sont offerts à Gallery 78 pour sa collaboration et sa générosité.

Locaux et entreposage

L'entreposage des collections continue de présenter des défis. Jusqu'à récemment, le déménagement de documents plus anciens ou moins souvent consultés vers notre entrepôt a constitué une solution viable. Le ministère de l'Approvisionnement et des Services transformera l'entrepôt actuel, situé à l'extérieur de la bibliothèque, en locaux pour bureaux. Après qu'un commerçant en livres rares ait dressé l'inventaire des documents entreposés, la collection est divisée. Le lieutenant-gouverneur accepte généreusement les livres rares en question afin de remplir les bibliothèques dans sa résidence. Ces livres, dont la plupart sont reliés en cuir, conviennent merveilleusement bien à la résidence du lieutenant-gouverneur, qui date de 1828. Les livres que nous devons garder seront entreposés de nouveau. Les documents du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du gouvernement fédéral qui se trouvent à l'entrepôt sont réorganisés. Les collections importantes de journaux de la Chambre des lords et du Parlement britannique seront données à la bibliothèque de UNB. Puisqu'il faudra peut-être déménager bientôt la documentation entreposée de la bibliothèque à un entrepôt de remplacement, le tout est mis en boîte et étiqueté.

Les bibliothèques du ministère de l'Éducation, du ministère de la Santé et du Mieux-être et de la Commission des droits de la personne ont fermé leurs portes, et la bibliothèque de l'Assemblée législative est inondée de leurs collections. Le personnel fait le tri de leurs collections et tentera de trouver de la place pour elles. Le personnel des ministères en question utilise de plus en plus la bibliothèque de l'Assemblée législative. Pour compenser l'utilisation accrue, la bibliothécaire demande un entrepôt qui abritait antérieurement une des bibliothèques maintenant fermées.

Personnel

La bibliothèque de l'Assemblée législative compte un personnel permanent de sept personnes au 29 novembre 2004. Tom Stillwell est le candidat retenu au concours pour le poste d'aide-

bibliothécaire. Il travaille principalement dans la section de référence et effectuera aussi des travaux de préservation. Tom compte parmi ses autres responsabilités les prêts et la collection de brochures du Nouveau-Brunswick.

Anthony Lovesey, un étudiant de 5e année en informatique, employé à temps plein pendant deux étés, reste à temps partiel pendant les semestres de l'automne et du printemps. Anthony travaille à la page Web de la bibliothèque, est le concepteur des six bases de données (parlementaires, plans municipaux, questions de référence, coupures de journaux, *Guide en histoire du Nouveau-Brunswick : une liste de contrôle* et rapports annuels de compagnies et d'hôpitaux) et accomplit diverses autres tâches. La bibliothécaire entend proposer que le poste soit converti en poste à temps plein. À la suite de la mise en oeuvre d'un nouveau système intégré pour bibliothèques, la bibliothèque aura besoin d'un spécialiste au sein du personnel.

Le travail dévoué de Kevin Plummer, étudiant diplômé en histoire, est apprécié. Après avoir été employé d'abord à titre d'étudiant pour l'été, Kevin décide de rester pour terminer la base de données sur les parlementaires. Kevin travaille à la bibliothèque à temps plein d'avril 2003 à août 2004.

Peggy Goss continue d'exceller dans la gestion du service de référence. Peggy, Janet McNeil, Tom Stillwell, Kathleen Jeffries et Margie Pacey constituent l'équipe de la section de référence de la bibliothèque. La bibliothèque reçoit beaucoup d'éloges quant à la qualité et à l'actualité du travail qu'accomplit les membres du personnel. Ils connaissent tous très bien l'informatique et le Web et ont de solides compétences en relations interpersonnelles et en communication. La bibliothèque est redevable à Janet McNeil, bibliothécaire responsable du Service des publications gouvernementales, pour la persistance et la ténacité avec lesquelles elle dépiste et organise les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le respect volontaire des exigences relatives au dépôt est rare. Kathleen Jeffries, aide-bibliothécaire, est responsable du fonctionnement quotidien de la section des publications gouvernementales, y compris le catalogage et le classement, ainsi que de la formation continue des parlementaires. Jean-Claude Arcand continue d'être bibliothécaire responsable des Services techniques. Il termine un inventaire minutieux d'environ 1 000 livres prêtés à la Résidence du gouverneur. Jean Weissenhorn Delong travaille aux Services techniques, à la comptabilité et aux prêts entre bibliothèques. En raison de la fermeture des bibliothèques de plusieurs ministères, Jean constate une augmentation de 33 % du nombre de titres empruntés au moyen de prêts entre bibliothèques en 2004, par rapport à l'année précédente.

La bibliothèque de l'Assemblée législative tire avantage au cours de l'été d'une foule d'**étudiants et étudiantes.** Des remerciements sont offerts à Sarah Richard, Paul Donovan, Michelle Wheaton, Teann Hennick, Erin Forbes, Leah Corby, Kevin Plummer et Anthony Lovesey pour leur aide pendant l'été de 2003. Leur travail permet à la bibliothèque de réorganiser des éléments de sa collection et de terminer d'autres projets spéciaux. La liste indexée des résultats des élections de 1784 à 1984, que tient la bibliothèque, est révisée pour inclure toutes les élections générales et partielles depuis 1984. Le plan d'urgence est réécrit. La collection de rapports annuels des ministères, qui se trouve dans la chambre forte, est réorganisée. Plusieurs journaux, lois et rapports de synthèse délabrés sont envoyés pour être reliés ou mis en boîte. La collection de plans municipaux est entrée dans une base de données de recherche. Des remerciements spéciaux sont offerts aux parlementaires qui ont fourni les semaines de travail nécessaires pour engager les étudiants et étudiantes en question.

Un programme continu de séances de tutorat pour le personnel sur divers sujets est offert au besoin. Les séances de cette année incluent la citation correcte de lois et la théorie des « 5 S ». Grâce à ces séances de tutorat, la bibliothèque élabore graduellement un guide de formation pour les nouveaux membres du personnel.

Équipement neuf

De nouveaux ordinateurs sont achetés pour Kathleen Jeffries et Peggy Goss. Les deux postes nécessitent de vastes recherches informatiques, et des ordinateurs rapides sont essentiels.

Éducation permanente

Le personnel de la bibliothèque cherche constamment à trouver des manières d'accroître l'efficacité et l'efficience du travail qu'il accomplit. Tout le personnel de la section de référence participe à un atelier sur Power Point, animé par Rita Vine, afin de mieux maîtriser les outils et astuces de recherche en ligne d'informations. Un spécialiste en ergonomie est engagé pour faire un exposé au personnel de la bibliothèque sur l'amélioration de la posture au travail. Tom Stillwell passe une semaine aux archives provinciales, dans la section de la conservation, où il profite de la formation compétente qu'offre Dean Lund. Tom et Kathleen Jeffries assistent à un séminaire de deux jours à UNB sur l'écosystème des publications en série, qui traite du passage des journaux imprimés aux journaux électroniques. Jean-Claude Arcand assiste à la conférence annuelle de la Atlantic Provinces Library Association, à Moncton, y compris un atelier préconférence sur le catalogage coopératif des publications en série. En juin, il participe à un atelier sur Amicus, offert par la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada. Margie Pacey se rend à Edmonton pour assister à la conférence biennale de l'Association des bibliothécaires parlementaires au Canada. Margie fait un exposé sur la base de données de la bibliothèque sur les parlementaires.

Adhésions

Margie Pacey est membre de la Atlantic Provinces Library Association, de la Canadian Library Association, de la Special Libraries Association et de l'Association des bibliothécaires parlementaires au Canada. Les quatre bibliothécaires sont membres de l'Association des bibliothécaires professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick. Jean-Claude Arcand est trésorier de cette association.

Bureau du hansard

Valmond LeBlanc, agent de projet spécial

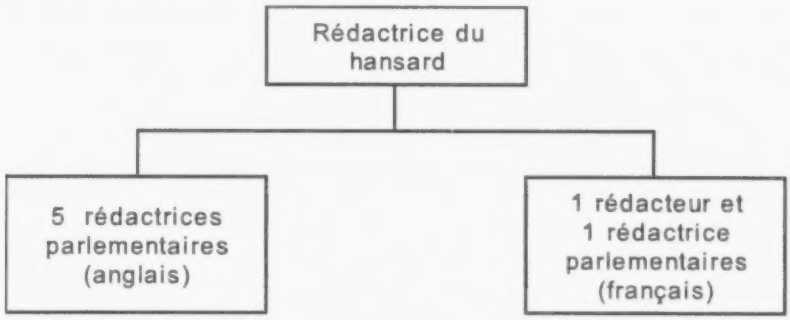

2003-2004

Mandat

En application de l'article 8 de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, les « archives, les comptes-rendus, les procès-verbaux et les rapports de l'Assemblée législative et de ses comités sont imprimés et publiés dans les deux langues officielles ». Une telle exigence est inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982,* au paragraphe 18(2) : « Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. »

Plus précisément, le Bureau du hansard enregistre, transcrit et publie les travaux de la Chambre (« hansard ») dans les deux langues officielles, l'accent étant mis sur les questions orales, il enregistre, transcrit et rend accessible des travaux des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative dans la langue originale et il répond aux demandes de renseignements liées aux délibérations enregistrées.

Faits saillants

- Le nombre d'heures d'enregistrement est passé de 616 l'année dernière à 141 durant l'année financière 2003-2004 pour les travaux de la Chambre et de 56 l'année dernière à 345 durant 2003-2004 pour les travaux des comités.
- Le nombre de demandes ponctuelles de transcription est passé de 383 l'année dernière à 185 durant l'année financière 2003-2004 pour les travaux de la Chambre et de 53 à 92 durant 2003-2004 pour les travaux des comités.
- Deux occasionnelles ont été engagées pour aider le personnel pendant l'année.

Chambre

Objectif : enregistrer, transcrire et réviser les travaux de la Chambre, la priorité étant accordée aux questions orales et aux demandes ponctuelles de transcription ou de renseignements.

La clientèle des questions orales quotidiennes se chiffre à 270. Les tableaux 1 et 2 donnent une ventilation par parti des questions orales ainsi que des déclarations de ministres et de députés.

L'année financière 2003-2004 compte 26 jours de séance, y compris quatre séances en soirée. L'enregistrement comporte 1 568 prises de cinq minutes et 63 rubans de dix minutes.

La clientèle des fascicules du hansard se chiffre à 49. À la fin de l'année financière, étaient achevés et distribués les fascicules suivants :

- 54e législature, 3e session, 2000-2001, huit derniers fascicules (jusqu'au 1er juin 2001) ;
- 54e législature, 4e session, 2001-2002, fascicules 1 (le 20 novembre 2001) à 3 (le 22 novembre 2001), 5 (27 novembre 2001) à 20 (le 21 décembre 2001) et 30 (le 28 mars 2002) ;
- 54e législature, 5e session, 2002-2003, fascicules 1 (le 19 novembre 2002), 3 (le 21 novembre 2002) et 15 (le 12 décembre 2002) ;
- 55e législature, 1re session, 2003-2004, fascicules 1 (le 29 juillet 2003) et 3 (le 31 juillet, 2003).

Durant l'année financière 2003-2004, les demandes ponctuelles de transcription des travaux de la Chambre s'élèvent à 185.

Le tableau 3 donne des statistiques comparatives sur le nombre de jours, d'heures, de rubans et de prises des cinq dernières sessions.

Les volumes reliés du hansard sont publiés dans les deux langues officielles. La clientèle des volumes du hansard se chiffre à 56 : parlementaires, ministères, bureaux des partis politiques, bibliothèques parlementaires, universitaires et publiques partout au Canada, médias et particuliers intéressés.

Comités

Objectif : enregistrer, transcrire et réviser les travaux des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative, la priorité étant accordée aux demandes ponctuelles de transcription ou de renseignements.

Pendant l'année financière 2003-2004, un total de 41 réunions de comités permanents sont enregistrées : 20 du Comité des corporations de la Couronne, 1 du Comité des corporations de la Couronne et du Comité des comptes publics, 1 du Comité des projets de loi d'intérêt privé, 15 du Comité des comptes publics, 1 du Comité de modification des lois, 1 du Comité de l'ombudsman, 1 du Comité des privilèges et 1 du Comité de la procédure. En tout, 31 réunions de comités spéciaux sont enregistrées : 15 du Comité spécial de l'assurance automobile publique, 1 du Comité spécial de l'éducation, 1 du Comité spécial des soins de santé et 14 du Comité spécial de l'approvisionnement en bois. Ces réunions de comité ont comporté l'enregistrement de 2 526 prises de cinq minutes, de 87 rubans de quatre-vingt-dix minutes et de 24 rubans de dix minutes.

Pendant l'année financière 2003-2004, les demandes ponctuelles de transcription des travaux de comités se chiffrent à 92.

Le tableau 4 donne le pourcentage des travaux liés aux comités par rapport à ceux liés à la Chambre.

Activités spéciales

Le personnel du Bureau du hansard assure le fonctionnement du système de son pendant les trois jours du colloque législatif pour élèves en avril 2003, l'installation du lieutenant-gouverneur, l'hon. Herménégilde Chiasson, en août, la cérémonie annuelle de remise de la fourragère des Guides du Canada en septembre et la cérémonie annuelle de remise des Chief Scout Awards en novembre.

Tableau 1 : Questions orales par caucus, année financière 2003-2004

Caucus	Questions	Minutes
Parti progressiste-conservateur	-	-
Parti libéral	121	750
Nouveau Parti démocratique	16	78
TOTAL	**137**	**828**

Tableau 2: Déclarations de ministres et de députés, année financière 2003-2004

Caucus	Ministres	Députés
Parti progressiste-conservateur	62	112
Parti libéral	-	99
Nouveau Parti démocratique	-	23
TOTAL	**62**	**234**

Tableau 3 : Statistiques comparatives sur les sessions

	1999 + 1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Jours	1 + 65	63	71	68	62
Heures	1 + 376	340	396	410	334
Rubans	7				79
Prises	**4 766**	**4 199**	**4 826**	**5 119**	**4 050**

Tableau 4: Heures d'enregistrement, année financière 2003-2004

	Heures	% de la charge de travail
Chambre	141	29
Comités	345	71
TOTAL	**486**	**100**

Traduction des débats

Aurella Losier-Vienneau, traductrice en chef

2003-2004

Mandat

En application de l'article 8 de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, les « archives, les comptes-rendus, les procès-verbaux et les rapports de l'Assemblée législative et de ses comités sont imprimés et publiés dans les deux langues officielles ». Une telle exigence est inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982,* au paragraphe 18(2) : « Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. »

Plus précisément, Traduction des débats traduit des déclarations et discours prononcés à la Chambre par les parlementaires, le Journal quotidien, le compte rendu des travaux de la Chambre (« hansard »), les rapports de comités ainsi que d'autres travaux pour le Bureau de l'Assemblée législative.

Faits saillants

- Le nombre de jours de séance est passé de 101 pendant l'année financière 2002-2003 à 26 en 2003-2004, soit une diminution de 74 %.
- Au cours de l'année financière 2003-2004, près de 1,8 million de mots sont traduits, soit une diminution notable de 31 % par rapport à l'année précédente.
- Pendant l'année, plus de 1 148 demandes de traduction sont traitées, soit 34 % de moins que l'année précédente.
- En juillet 2003, une TR 1 est embauchée pour pourvoir le poste de TR 3 laissé vacant à l'automne 2002.
- Le 22 juillet 2003, Traduction des débats déménage de la maison Jewett à la maison Edgecombe, sur la rue King. Il faut au moins une semaine pour aménager les locaux, installer tout le monde et vider les boîtes. Entre-temps, le personnel prépare aussi l'ouverture de la session, le 30 juillet.
- Après quelques mois dans les nouveaux locaux, deux bureaux du deuxième étage doivent être libérés en raison de l'affaissement du plancher. Ces bureaux servent maintenant de salle de réunion et de salle d'entreposage de documents.

Chambre

Objectif : traduire les comptes rendus et les procès-verbaux des travaux de l'Assemblée législative, ainsi que les motions présentées à la Chambre.

La traduction du hansard correspond à près de 58 % de la charge de travail et a diminué de 12 % par rapport à l'année dernière. Environ 24 % de la traduction du hansard se fait vers l'anglais. Le tableau 2 compare les statistiques liées au nombre de mots prononcés durant les cinq dernières sessions.

La traduction du Journal quotidien correspond à 6 % de la charge de travail et s'achève d'habitude peu après la fin de la session. Le Feuilleton et les avis de motion représentent un peu plus de 9 % de la charge de travail, soit une diminution de 77 % par rapport à l'année dernière, en raison du nombre réduit de jours de séances ; ils sont traduits le jour même.

Parlementaires

Objectif : traduire, dans la mesure où les ressources le permettent, les déclarations et les discours prononcés à la Chambre par les parlementaires, y compris les ministres et l'opposition.

La traduction pour le compte des parlementaires correspond à environ 11 % de la charge globale de travail. Bien que la demande pour les déclarations et discours a diminué de 66 % par rapport à l'année dernière, celle liée à la correspondance et aux communiqués a augmenté de 83 %.

Au cours des 26 jours de séance pendant l'année financière en question, 433 demandes de traduction de discours et de déclarations sont traitées, totalisant 1 338 pages. Sont traduits, entre autres, le discours du trône, le discours du budget, ainsi que 358 déclarations et 73 discours prononcés à la Chambre par les ministres ou les simples députés. Le discours moyen comporte 11 pages. La traduction pour le compte des ministres correspond à 86 % de la charge de travail. Environ 98 % de la traduction se fait vers le français.

Pendant l'intersession, les services de traduction écrite fournis aux parlementaires (gouvernement et opposition) portent notamment sur la correspondance et les communiqués. Le plus gros client est le Bureau de l'opposition officielle, à raison de 93 % de la charge de travail. Le Bureau des député(e)s du gouvernement et le Bureau de la députée néo-démocrate comptent pour 1 % et 6 % respectivement de la charge de travail. La traduction pour les parlementaires se fait d'habitude le jour même ou le lendemain, dans la mesure où les ressources le permettent.

Comités

Objectif : traduire les rapports, ordres du jour et avis de réunion des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative.

La traduction pour les comités correspond à plus de 5 % de la charge globale de travail et a augmenté de 11 % pendant l'année financière 2003-2004.

Bureau de l'Assemblée législative

Objectif : traduire des documents liés à la procédure et à l'administration pour le compte du cabinet du président, du bureau du greffier et de la bibliothèque de l'Assemblée législative.

La traduction pour le compte du Bureau de l'Assemblée législative correspond à près de 11 % de la charge globale de travail et a augmenté de 57 % en 2003-2004.

Tableau 1 :
Production de Traduction des débats, année financière 2003-2004

(en milliers de mots)

CHAMBRE	
Avis de Motion et Feuilleton	168
Journal	110
Hansard[1]	1 033
PARLEMENTAIRES	
Discours et déclarations	127
Correspondance et communiqués	66
COMITÉS	95
BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	195
TOTAL[2]	1 794

[1] Inclut un report d'un peu plus de 994 000 mots (40 % du hansard de 1999-2000 ainsi que la séance 3 de 2003-2004) de l'année financière antérieure.

[2] Exclut un report d'approximativement 10,83 millions de mots (53 % du hansard de 1999-2000, 100 % du hansard de 2000-2001, 100 % du hansard de 2001-2002, 100 % du hansard de 2002-2003 et les séances 1 à 18 de 2003-2004) à l'année financière ultérieure.

Tableau 2 :
Statistiques comparatives sur les sessions

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Jours	65	63	71	68	62
Mots*	2 497	2 378	2 534**	2 427**	2 177**

* En milliers.
** Chiffres estimatifs.

Projet spécial

Valmond LeBlanc, agent de projet spécial

Contexte

Lors de sa création en 1977, le service de Traduction des débats est chargé de traduire les délibérations de la Chambre (« hansard ») avant la session suivante, à la différence des autres législatures canadiennes, où les délibérations sont d'habitude transcrites dans les 24 à 48 heures. Au début des années 90, la traduction du hansard commence à prendre du retard. En septembre 1997, le Comité d'administration de l'Assemblée législative approuve une stratégie pour s'attaquer au problème. La stratégie comporte trois volets.

Le premier volet est de maintenir le financement externe pour aider au rattrapage. En 2003-2004, pour la neuvième année de suite, une contribution pour l'impartition de traduction est obtenue au titre de l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles, conclue entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. L'Assemblée législative remercie le ministère des Relations intergouvernementales et internationales ainsi que Patrimoine canadien de leur appui à la poursuite de l'objectif d'offrir les documents en même temps dans les deux langues officielles.

Le deuxième volet est un financement interne pour l'impartition. En 2003-2004, le montant de 100 000 $ ajouté au budget de Traduction des débats pour l'impartition est maintenu. Une partie des fonds a été utilisée pour une secrétaire occasionnelle.

Le troisième volet est l'affectation d'un cadre, à titre d'agent de projet spécial relevant de la greffière, chargé de se consacrer à temps plein à l'élimination de l'arriéré de traduction. Les fonctions comprennent aussi la mise à jour du *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* ainsi que le leadership dans l'établissement des normes et le contrôle de la qualité.

Le projet spécial vise trois objectifs.

Objectif 1 : assurer un débit constant de la traduction du hansard.

Résultats

- En 2003-2004, la demande de traduction du hansard est d'environ 997 000 mots, contre 3 976 000 mots l'année financière précédente.
- En 2003-2004, la production de traduction du hansard se chiffre à 1 033 000 mots, soit une baisse de 12 % par rapport à l'année financière précédente.
- Pendant l'année à l'étude, l'excédent de la production par rapport à la demande se chiffre à 56 000 mots. Il reste que, au cours des cinq dernières années financières, l'excédent de la demande par rapport à la production s'est situé en moyenne à 1,1 million de mots par année.

Objectif 2 : fournir plus rapidement la traduction des jours de séance.

Résultats

- En 2003-2004, la traduction en ligne des fascicules du hansard est accessible sur le réseau de l'Assemblée législative 88 mois plus tôt que les volumes publiés.
- Au 31 mars 2004, la traduction des fascicules jusqu'à la séance 36 (le 26 avril 1999) de la session de 1999-2000 est accessible sur le réseau en format WordPerfect et PDF.
- Les fascicules jusqu'à la séance 17 (le 26 janvier 1999) de la session de 1998-1999 sont accessibles en colonnes bilingues sur le réseau. Le tout peut être visualisé, imprimé et faire l'objet de recherche électronique.

Objectif 3 : ramener à 12 mois l'arriéré de traduction du hansard.

Résultats

- En 2003-2004, l'arriéré cumulatif de traduction du hansard subit une réduction nette de 56 000 mots, contre une augmentation nette de 2,8 millions de mots au cours de l'année financière précédente.
- Pendant de l'année financière, 26 nouvelles journées de séance ont lieu, tandis que 28 journées de séance sont traduites. La réduction nette de l'arriéré est donc de 2 fascicules, contre une hausse nette de 69 fascicules au cours de l'année financière précédente.
- Au 31 mars 2004, la traduction du hansard accuse un retard de 47 mois (soit 242 jours de séance), contre 39 mois (soit 244 jours de séance) à la fin de l'année financière précédente.

Contrôle de la qualité et promotion

La mise à jour du *Guide de rédaction parlementaire* et du *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* se poursuit au cours de l'année. Pour

consultation et téléchargement, les deux documents se trouvent au site <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-f.asp>.

Une conférence intitulée *Au coeur de la traduction parlementaire au Nouveau-Brunswick* est prononcée le 1er novembre 2003 à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTINB). Elle visait à donner un aperçu de la traduction parlementaire et à encourager les jeunes à envisager une carrière dans le domaine.

Conclusion

La traduction des délibérations de la Chambre se fait de concert avec les autres 8 traductrices et traducteurs parlementaires de Traduction des débats et 11 traductrices ou traducteurs professionnels du secteur privé, en étroite collaboration avec le personnel du Bureau du hansard. Les efforts se poursuivent afin d'offrir un produit qui non seulement est conforme à des normes de haute qualité mais qui est aussi fourni en temps plus opportun aux parlementaires, au personnel de l'Assemblée législative et des ministères, ainsi qu'à la population du Nouveau-Brunswick.

Publications

Bibliothèque de l'Assemblée législative

Évolution de la bibliothèque de l'Assemblée législative : 1841-1991.

Guide de la bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, 1999.

*Index des projets de loi d'intérêt privé du Nouveau-Brunswick, 1929-2001.**

Les élections au Nouveau-Brunswick : 1784-1984.

Liste sélective d'acquisitions. Trimestriel.

*Publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick : Catalogue annuel.**

Table des matières des périodiques. Mensuel.

Bureau du greffier

Activités législatives 2003.

Répertoire biographique des parlementaires : 55e législature : 2004.

Guide du personnel : Assemblée législative du Nouveau-Brunswick :1998.

Journal de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, première session de la 55e législature, 2003-2004, 62 fascicules non révisés ; deuxième session de la 55e législature, 10 fascicules non révisés.

Journaux de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, troisième session de la 54e législature : 2000-2001.

Feuilleton et Avis, 62 numéros du 29 juillet 2004 au 2 décembre 2004 ; 10 numéros du 2 au 17 décembre 2004*.

Guide d'orientation 2003.

Attribution des sièges (deuxième session, 55e législature).

*Projets de loi déposés pendant la première session de la 55e législature — état des travaux.**

*Projets de loi déposés pendant la deuxième session de la 55e législature — état des travaux.**

Rapports législatifs trimestriels, *Revue parlementaire canadienne,* 2004.

« A Legislature rooted in Canada's history: Fredericton's Legislative Building ».**

« New Brunswick's experiment with a "House of No Nays": The Unusual 51st Legislative Assembly ».**

Nouveau-Brunswick, information sur la province.**

Bureau du hansard

Journal des débats (hansard), 54e législature, 3e session, 2000-2001, fascicules 55 (le 18 mai 2001), 56 (le 22 mai 2001) et 58 (le 24 mai 2001) à 63 (le 1er juin, 2001).

Journal des débats (hansard), 54e législature, 4e session, 2001-2002, fascicules 5 (le 27 novembre 2001), 6 (le 28 novembre, 2001), 8 (le 30 novembre 2001) à 18 (le 19 décembre 2001) et 20 (le 21 décembre 2001).

Journal des débats (hansard), 55e législature, 1re session, 2003-2004, fascicules 1 (le 29 juillet 2003) et 3 (le 31 juillet 2003).

Projet spécial

LeBlanc, Valmond. *Au coeur de la traduction parlementaire au Nouveau-Brunswick,* conférence prononcée le 1er novembre 2003, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications_f.asp>.

————. *Guide de rédaction parlementaire* [en ligne en PDF, avec mise à jour régulière), 2001-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications_f.asp>.

————. *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* [en ligne en PDF, avec mise à jour régulière], 1979-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications_f.asp>.

Traduction des débats

Comeau, Georges. *Recueil de définitions législatives = Listing of Definitions in Legislation,* 1993- (sur disquette seulement).

Sauvageau, Alain. *Formules pour la traduction parlementaire = Parliamentary Translation Forms,* 1995- (sur disquette seulement).

* Accessible sur Internet seulement.

** Supplément de *The Parliamentarian,* publié pour marquer la 50e Conférence parlementaire du Commonwealth, organisée par le Parlement du Canada ainsi que les assemblées législatives des provinces et territoires canadiens, août-septembre 2004.

Programme pour les parlementaires

Le programme pour les parlementaires vise à fournir un soutien législatif et administratif aux simples députés. Des bureaux meublés sont fournis aux simples députés dans le complexe législatif à Fredericton.

Un financement est assuré pour le personnel de soutien des parlementaires dans leurs bureaux à Fredericton. Les parlementaires de chaque parti politique mettent les fonds en commun pour obtenir et se partager les services de recherchistes, de secrétaires et de réceptionnistes.

Le personnel de chaque bureau offre un soutien primaire et secondaire en recherche liée à des sujets et questions intéressant les parlementaires. Le bureau aide à s'occuper de la correspondance liée aux fonctions législatives et publiques des parlementaires et il fournit de nombreux autres services de soutien.

Bureau des député(e)s du gouvernement

Le bureau compte un directeur général, un agent des communications et de recherche, une agente des communications, une gestionnaire du bureau, un agent de recherche et une secrétaire.

Bureau de l'opposition officielle

Le bureau comprend un directeur général, une conseillère principale en élaboration des politiques, deux analystes en politiques, une directrice de la recherche et de la planification, une gestionnaire du bureau, une adjointe spéciale du chef, une adjointe en communications, deux secrétaires des parlementaires et une chef de cabinet.

Bureau de la députée néo-démocrate

Le bureau comprend une agente de recherche et de planification et une secrétaire administrative de la chef du NPD.

Hommages

Wilfred Bishop

Le 31 mars 2004, le premier ministre Bernard Lord (Moncton-Est) souligne à la Chambre la contribution de feu Wilfred Bishop (1917-2004) qui est décédé le 1er mars 2004 :

C'est avec une profonde tristesse que nous avons souligné au début du mois le décès de Wilfred Bishop, qui a été ministre dans le gouvernement de l'ancien premier ministre Richard Hatfield et le député qui a siégé le plus longtemps à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Originaire de Chipman, M. Bishop a servi 35 ans à titre de député, soit de 1952 à 1987. Il a été élu pour la première fois avec le gouvernement de Hugh John Fleming au début des années 50.

Au sein du gouvernement Hatfield et jusqu'à se retraite, M. Bishop a servi les gens du Nouveau-Brunswick et de sa région dans divers portefeuilles. Il a été ministre des Ressources naturelles, ministre des Routes, qui est devenu plus tard le ministère des Transports, et président du Conseil exécutif.

Wilfred Bishop a représenté sa collectivité et la population du Nouveau-Brunswick avec dévouement et dignité, et ce, en donnant un exemple à peu près inégalable. Au nom des parlementaires, je veux offrir mes condoléances à la famille Bishop. Nos pensées et nos prières l'accompagnent.

Progressiste-Conservateur, Wilfred Bishop a été élu pour la première fois pour représenter le comté de Queens aux élections provinciales de 1952, et il a été réélu en 1956, en 1960, en 1963, en 1967 et en 1970. Il a été élu en tant que premier représentant de la nouvelle circonscription uninominale de Queens-Nord en 1974, et réélu en 1978 et en 1982.

Adjutor Ferguson

Adjutor Ferguson (1927-2004) est décédé le 28 juillet 2004 à Tracadie-Sheila. Il a été élu en tant que l'un des représentants de Gloucester aux élections provinciales de 1967 et de 1970. De 1974 à 1978, il a représenté la nouvelle circonscription uninominale de Tracadie.

Le 3 décembre 2004, le chef de l'opposition officiel Shawn Graham (Kent) rend hommage à la Chambre à la mémoire de l'ancien député libéral :

Adjutor Ferguson est décédé le 28 juillet de cette année, à Tracadie-Sheila, à l'âge de 77 ans. M. Ferguson a été membre de cette Assemblée pour la circonscription de Tracadie de 1967 à 1978. Il était membre respecté de sa communauté comme homme d'affaires, membre de la chambre de commerce et membre des Chevaliers de Colomb.

Rodman Logan, c.r.

Le 3 décembre 2004, M. Sherwood (Grand Bay-Westfield) rend hommage à la mémoire de Rodman Logan (1922-2004), ancien ministre provincial et juge de la Cour du Banc de la Reine, qui est décédé le 15 septembre 2004 :

Au service de son pays, de sa province et de sa ville, M. Logan a été soldat, député provincial et juge. Né à Saint John-Ouest, M. Logan, après avoir obtenu son diplôme de la Rothesay Collegiate School, s'est engagé dans les Forces armées canadiennes. Ayant servi comme officier dans le Carleton and York Regiment et le West Nova Scotia Regiment, il a été blessé deux fois au combat. Après la guerre, il a continué à servir dans la réserve, prenant sa retraite en 1962 avec le grade de colonel.

Rod Logan a été élu député progressiste-conservateur de la région de Saint John. L'une de ses réalisations les plus importantes en tant que ministre a été la réorganisation de l'appareil judiciaire provincial. Comme le premier ministre l'a déclaré plus tôt cette année, Rod Logan aimait profondément l'Assemblée législative et avait beaucoup de conviction et de respect pour la Chambre et ses traditions. En tant que député et ministre, il était reconnu pour ses grandes facultés intellectuelles. Il a été l'incarnation d'une personne qui sert sa collectivité, sa province et son pays avec enthousiasme, détermination et dignité. Il nous manquera énormément.

Rodman Logan a été ministre du Travail, secrétaire provincial, ministre responsable de l'Habitation, procureur général et ministre de la Justice. Il a été nommé juge en 1982.

Gerald Merrithew

Le 3 décembre 2004, le président, l'hon. Bev Harrison (Hampton-Belleisle), offre ses condoléances à la suite du décès de l'ancien député Gerald Merrithew (1931-2004) qui est décédé le 5 septembre 2004 :

Je tiens à souligner le décès d'un grand Néo-Brunswickois, un ancien collègue à la Chambre et un ancien résident de Springfield, dans la circonscription de Hampton-Belleisle. L'hon. Gerald Merrithew est décédé subitement l'été dernier. Il a amélioré la vie de la province de nombreuses façons au cours d'une longue carrière distinguée.

M. Merrithew a longtemps été éducateur et directeur d'école. Il a été conseiller municipal à Saint John. Il a passé 12 années à l'Assemblée législative, en tant que député, ministre de nombreux portefeuilles, leader parlementaire du gouvernement et vice-premier ministre. Il a servi pendant huit ans comme député fédéral de la circonscription de Saint John. Pendant cette période, il a été ministre de deux portefeuilles, celui des Forêts et celui des Anciens Combattants.

M. Merrithew a eu une longue carrière distinguée dans les forces armées. Dans la milice, il a atteint le grade de lieutenant-colonel du Royal New Brunswick Regiment.

Gerald Merrithew a consacré sa vie au service de la province, et il sera énormément regretté. Certes, nous nous en rappellerons sûrement comme d'un grand Canadien.

Progressiste-Conservateur, M. Merrithew a été élu pour la première fois pour représenter la circonscription uninominale de Saint-Jean-Est à une élection partielle tenue en 1972, et il a été réélu aux élections provinciales de 1974, de 1978 et de 1982. Il a été ministre de l'Éducation, du Commerce et du Développement ainsi que des Ressources naturelles.

Adélard Savoie

Le 3 décembre 2004, Cy (Richard) LeBlanc (Dieppe-Memramcook) souligne le décès, le 27 août 2004, de feu Adélard Savoie, âgé de 81 ans :

C'est avec tristesse que nous avons appris récemment la mort subite d'un grand Acadien, M^e^ Adélard M. Savoie de Dieppe, autrefois de Neguac. M^e^ Savoie a été député provincial. C'est également lui qui a été le premier maire de la belle municipalité de Dieppe. On se souviendra aussi de lui comme un grand administrateur à l'Université de Moncton. Adélard Savoie a touché la vie d'un bon nombre de personnes. L'Acadie a perdu l'un de ses grands. Récemment, la ville de Dieppe lui a rendu hommage pour son immense contribution en lui consacrant une route appelée boulevard Adélard-Savoie. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour souhaiter à M^me^ Savoie et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Adélard Savoie a été élu comme représentant libéral de Northumberland aux élections provinciales de 1948.